

CHAMBRE DE COMMERCE DE MARSEILLE

---

CONGRÈS FRANÇAIS DE LA SYRIE

(3, 4 et 5 Janvier 1919)

---

FASCICULE I

SECTION ÉCONOMIQUE

ET

COMPTE RENDU DE LA MISSION FRANÇAISE EN SYRIE

(MAI-SEPTEMBRE 1919)

---

QUE VAUT LA SYRIE ?

RAPPORT DE M. PAUL HUVELIN

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE DROIT DE LYON  
DIRECTEUR DE LA MISSION FRANÇAISE EN SYRIE ET EN CILICIE

---

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION

ÉDOUARD CHAMPION

5, Quai Malaquais, 5

MARSEILLE

SECRETARIAT CHAMBRE DE COMMERCE

SIEGE :

Palais de la Bourse





CHAMBRE DE COMMERCE DE MARSEILLE

---

# CONGRÈS FRANÇAIS DE LA SYRIE

(3, 4 et 5 Janvier 1919)

---

FASCICULE I

SECTION ÉCONOMIQUE

ET

COMPTE RENDU DE LA MISSION FRANÇAISE EN SYRIE

(MAI-SEPTEMBRE 1919)

---

# QUE VAUT LA SYRIE ?

RAPPORT DE M. PAUL HUVELIN

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE DROIT DE LYON  
DIRECTEUR DE LA MISSION FRANÇAISE EN SYRIE ET EN CILICIE

---

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION  
ÉDOUARD CHAMPION  
5, Quai Malâquais, 5

MARSEILLE

SECRÉTARIAT CHAMBRE DE COMMERCE  
SIEGE :  
Palais de la Bourse



# TABLE DES MATIÈRES

---

## I. LA SECTION ECONOMIQUE DU CONGRES FRANÇAIS DE LA SYRIE

par M. HENRI BRENIER

	Pages
Avertissement.....	3
Résumé des travaux présentés à la section économique du Congrès français de la Syrie.....	3
La mission française en Syrie.....	7

## II. QUE VAUT LA SYRIE

par M. PAUL HUVELIN

	Pages		Pages
I. — Position de la question.....	9	XII. — L'avenir industriel.....	29
II. — Les leçons du passé et l'expérience contemporaine.....	10	XIII. — La Syrie intermédiaire de circulation. Esquisse historique.....	32
III. — La Syrie productrice. L'agriculture.....	13	XIV. — Le commerce. Les importations : combustibles, produits métallurgiques.....	36
IV. — Les céréales; le coton.....	15	XV. — Les importations : tissus et marchandises diverses.....	39
V. — Les autres produits agricoles.....	18	XVI. — Le commerce syrien. Les exportations.....	44
VI. — Les produits de la flore spontanée. Les forêts. L'élevage.....	19	XVII. — La balance du commerce syrien : le présent et l'avenir.....	46
VII. — L'importance de la production agricole : les moyens de l'améliorer.....	20	XVIII. — Les voies nouvelles du transit terrestre : les chemins de fer.....	48
VIII. — La main-d'œuvre rurale.....	22	XIX. — Les ports : Beyrouth et Alexandrette.....	50
IX. — Les mines et les carrières.....	24	XX. — Les autres facteurs de l'essor commercial.....	53
X. — La production industrielle. Les métiers textiles.....	25	XXI. — Conclusion. La politique économique syrienne.....	55
XI. — Les autres métiers.....	28		

## CARTE

Carte de la Syrie pour accompagner le travail de M. Huvelin.....	8
--	---

---

# AVERTISSEMENT

Divers motifs, qu'il serait trop long d'expliquer en détail, ont retardé au delà de toute mesure la publication du premier fascicule des *Séances et Travaux du Congrès français de la Syrie*, relatif à sa section économique. Nous devons nous borner à en présenter aux souscripteurs, au Congrès et au public en général, nos sincères excuses.

Le temps qui s'est écoulé depuis l'effort dont la Chambre de Commerce de Marseille avait pris l'initiative n'a pas été, toutefois, perdu pratiquement, et la Chambre peut se rendre le témoignage que, fidèle à une tradition locale et nationale neuf fois séculaire, elle a contribué à éclairer, par des études solides, sur place, dont le compte rendu seul a tardé, l'opinion sur la valeur exacte du pays auquel nous attachent tant de liens et où la France était appelée à exercer son mandat.

Mais ce même laps de temps a enlevé une partie de leur actualité, sinon de leur intérêt, aux contributions qui lui avaient été apportées avec une spontanéité et un zèle si touchants en 1919. Nous devons donc nous contenter de rappeler ici très brièvement, dans un premier paragraphe, les travaux présentés à la Section économique du Congrès de Marseille; puis, dans une courte introduction à la belle étude de M. Paul Huvelin sur la valeur économique de la Syrie, le but et les résultats de la Mission qu'il a dirigée, et qui était une suite, de portée pratique, au Congrès français de la Syrie.

## I

### Résumé des travaux présentés à la section économique du Congrès français de la Syrie

La Section économique était présidée par M. Hubert Giraud, membre-secrétaire de la Chambre de Commerce de Marseille. En fait, les discussions ont été surtout dirigées par M. Ennemond Morel, vice-président de la Chambre de Commerce de Lyon, attestant ainsi la communauté d'intérêts et d'action qui lie les deux plus importantes chambres de Commerce de France, en dehors de la capitale, sur cette question comme sur tant d'autres. Cette section était la plus nombreuse: 180 inscrits au moment de l'ouverture du Congrès (et il y en a eu d'autres depuis) et comprenait, non seulement les principales maisons marseillaises et lyonnaises ayant

des relations d'affaires avec la Syrie, mais les grandes Sociétés françaises qui, sous l'étiquette ottomane que leur imposait, avant la guerre, le régime turc, représentaient nos intérêts nationaux en Syrie, et dont nous allons reparler; des banques, comme la Banque ottomane, le Crédit Lyonnais, le Comptoir National d'Escompte; des organismes officiels ou professionnels très importants, comme l'Office national du Commerce extérieur, des Chambres de Commerce, l'Association cotonnière coloniale, la Fédération des Industriels et Commerçants Français, des négociants syriens, etc., etc.

Les principales communications de la Section économique ont porté sur les sujets suivants. M. Albert Mourgue d'Algue, au nom de sa maison, la plus importante de Marseille en Syrie, a présenté deux rapports: l'un, documenté d'une façon admirablement précise, sur la *Sériciculture et la Filature des soies en Syrie*, et de laquelle il résulte qu'en bonne année moyenne la valeur de l'exportation vers la France des produits de la sériciculture syrienne, sous toutes leurs formes, atteignait, avant la guerre, une valeur de 26 millions 1/2 de francs environ (1); l'autre, sur le *Commerce général d'importation en Syrie* par l'intermédiaire de maisons et de navires français, et fixant, approximativement, après une énumération détaillée des articles, la valeur de ces importations en Syrie par notre entremise, à un minimum de 25 millions de francs. Ces deux seuls chiffres additionnés, résultant des recherches d'un spécialiste (et sous réserve de ce qu'il faudrait ajouter pour les produits syriens, autres que la soie, envoyés en France) nous ont permis d'affirmer encore plus énergiquement notre place prépondérante dans le commerce de la Syrie avec l'Europe. C'est d'ailleurs ce que confirmait le remarquable rapport de M. Henri Giraud (de la maison, bien connue sur la place de Marseille et à Constantinople, des Fils de Giraud frères) sur le *Commerce d'exportation de la Syrie*, où les renseignements les plus topiques étaient donnés sur les ressources du pays en dehors de la soie: coton, laine, peaux, céréales (blé, orge, avoine, maïs, dari, millet), et légumineuses (fèves, pois chiches, lentilles, haricots); oléagineux (sésames, huile d'olive, etc.); jaunes d'œufs et albumine et

(1) Sur cette question voir le rapport spécial établi par M. Croizat à la suite de la mission envoyée en Syrie, sous la direction de M. Huvelin, et dont il est question plus loin.

œufs frais; fruits frais (oranges, citrons, cédrats, raisins, grenades, etc.) et secs (abricots surtout, amandes, pistaches, raisins secs, etc.); vins; articles dits de « droguerie » (anis, réglisse, noix de galle, cire, miel, pommes, etc.); tabacs, etc. Cette seule énumération était rassurante sur les ressources naturelles du pays; et nous regrettons bien vivement que des circonstances indépendantes de notre volonté ne nous aient pas permis de publier à temps les rapports de MM. A. Mourgue d'Algue et Henri Giraud.

Dès le premier jour, M. Boissière, de la Banque Impériale Ottomane, avait donné connaissance à la Section d'une note fort intéressante sur l'importance actuelle des intérêts français en Syrie et annoncé la création d'une filiale française de la Banque Impériale Ottomane: la Banque de Syrie, au capital de 10 millions de francs. D'autres communications ont été faites par M. Duchâtel sur l'Envoi en Syrie d'une mission d'études et de prospection générale du pays et sur la création d'un Service général d'information, de statistique et de cartographie; par M. Huet, sur la création d'un Comité consultatif du commerce français en Syrie (qui a donné lieu à un vœu); MM. Massola et Médawar, négociants syriens, ont présenté de courtes observations sur les Ressources de la région d'Adana, sur une Banque agricole et un service de cabotage; M. Eïd, également syrien, s'est étendu davantage sur la question du Crédit agricole et hypothécaire et sur la Culture du coton. Cette question, très importante, des Cotons de Cilicie et de Syrie a donné lieu, en ce qui concerne les premiers surtout, à un rapport détaillé de M. Henri Brenier, directeur général des services de la Chambre de Commerce de Marseille, secrétaire général du Congrès, complété par quelques notes de M. Alexandre Manuel sur le côté commercial de cette question (1). M. Aug. Grawitz, membre de la Chambre de Commerce, a fourni des indications très intéressantes sur le Commerce des sucres français en Syrie: la Société générale des tuileries de Marseille et Cie. sur les Exportations de produits céramiques français en Syrie; M. Bérenge, propriétaire-directeur des « Grands Magasins » de Beyrouth, une note sur le Commerce et la vente des articles de nouveautés dans cette ville, précieuse par ses précisions: le R. P. Torrend, directeur de l'orphelinat agricole de Tanaïl, de courtes mais substantielles indications sur l'Agriculture et la Viticulture en Syrie. M. Bourdardie, secrétaire général de l'Association cotonnière coloniale française, a exposé l'œuvre de cette société et a présenté, avec MM. Duchâtel et Hubert Giraud, un vœu dont il sera question dans un instant.\*

M. H. Terrail, président de l'Union des mar-

(1) C'est à la suite de ce rapport de M. Henri Brenier que l'envoi en Syrie et Cilicie d'un ingénieur agronome, M. Ed.-L. Achard, qu'il avait en sous ses ordres en Indochine, a été décidé. Son rapport va être publié à part, ainsi que ceux de MM. Croizat et Parmentier, et un résumé du rapport de M. Jessé-Roux, ingénieur minéralogiste.

chands de soie de Lyon, a appuyé de judicieuses réflexions d'ordre pratique immédiat un autre vœu urgent qui est reproduit ci-dessous. Des communications avaient été promises par les graineurs du Var sur l'Exportation des graines de vers à soie françaises en Syrie; par M. Georges Brenier, sur la question des Lignes de navigation et des frets, et devaient figurer au compte rendu des Travaux, tel qu'il avait été primitivement projeté; ainsi qu'une Note de M. Ch. Guyot, l'éminent ex-directeur de l'Ecole forestière de Nancy, sur les Forêts en Syrie.

Finalement, la Section économique a émis une série de vœux dont les suivants ont été approuvés dans la séance plénière de clôture du dimanche matin, 5 janvier 1919.

### I

Le Congrès exprime le vœu que, parmi les réformes qui seront introduites en Syrie, figure notamment l'amélioration de la législation commerciale d'après les principes du droit français, et du régime foncier par l'établissement d'un cadastre ou d'une procédure analogue à celle de l'Act Torrens en tenant compte des traditions locales (Wakoufs), de façon à asseoir solidement le crédit commercial et le crédit hypothécaire et agricole.

### II

Considérant qu'il y a lieu de procéder au plus tôt à un inventaire précis des ressources économiques de la Syrie. la documentation d'avant-guerre, déjà inexacte, l'étant devenue plus encore du fait des bouleversements survenus pendant la guerre,

Emet le vœu :

Que le Gouvernement procède au plus tôt à l'enquête qui est nécessaire;

Que, d'autre part, les Chambres de Commerce de Marseille et de Lyon, associées dans cette œuvre capitale, instituent au plus tôt cette enquête et cet inventaire par analogie à ce que la Chambre de commerce de Lyon avait réalisé pour l'Extrême-Orient par la mission Brenier.

### III

Le Congrès de la Syrie considérant :

Que les besoins de la France en coton sont entièrement soumis à la production étrangère et que le domaine colonial existant paraît insuffisant à les satisfaire dans un délai assez rapproché,

Emet le vœu :

Que, en dehors des « terres à coton » à prendre sur le domaine colonial ennemi, le Gouvernement français, au Congrès de la paix, obtienne que ses intérêts cotonniers, en association avec ceux du peuple syrien, soient pleinement assurés dans toute la Syrie et spécialement dans le vilayet d'Adana.

### IV

Le Congrès, considérant le grand intérêt qu'il y aurait à attirer à Marseille un marché de coton, exprime le vœu :

1° Qu'un marché à terme du coton soit créé à Marseille;

2° Que les Franco-Syriens soient encouragés à créer en Egypte et en Syrie des maisons d'exportation pour le coton et que toutes facilités leur soient données dans ce but.

### V

Le Congrès, considérant l'intérêt que nous avons à déployer sans plus tarder le maximum d'efforts pour assurer le développement économique de la Syrie et son contact permanent avec la France, estime que la création d'un Comité Consultatif du commerce franco-syrien en Syrie, d'initiative privée, présente une importance primordiale et qu'il y a lieu d'en encourager et d'en faciliter la création urgente, sous les auspices des Chambres de com-

merce de Marseille, de Lyon et de la Ligue Nationale de l'Exportation française.

## VI

Considérant qu'il est indispensable, au point de vue politique aussi bien qu'au point de vue économique, que les relations commerciales avec la Syrie soient immédiatement reprises et que nous ne nous laissions pas distancer par nos concurrents.

Considérant que la réglementation administrative du commerce et de la navigation et les entraves de tout genre qui sont encore maintenues à leur encontre rendent toute affaire impossible et annihilent les efforts des négociants français pour établir un courant de transactions avec leurs clients de Syrie;

Le Congrès de la Syrie émet le vœu :

Que les communications télégraphiques et postales avec la Syrie soient aussitôt rétablies;

Que la liberté entière soit accordée dès maintenant en dehors même de la réglementation générale et, par avance, à la navigation afin qu'elle puisse reprendre les voyages commerciaux sur les ports de Syrie;

Que la liberté entière soit également laissée à l'importation des produits syriens sans autorisation préalable et sans réquisition possible;

Et qu'à l'exportation, les plus grandes facilités soient accordées et que les prohibitions ne soient maintenues que pour les denrées indispensables au ravitaillement du pays.

\*\*

La question des *Travaux publics* en Syrie était si importante qu'elle a donné lieu à la création d'une sous-section de la Section économique, qui a été présidée par M. L. Chenut, directeur de la Régie générale des Chemins de fer et Travaux publics. Elle n'a pas formulé de vœux spéciaux précis en dehors du vœu général soumis à la séance plénière et reproduit plus loin; mais ses desiderata ressortent du résumé de ses travaux présenté par son président à la séance générale et que nous ne saurions mieux faire que de reproduire, en le complétant, là où il nous a paru utile, par une analyse sommaire des communications présentées dans ses séances particulières et par quelques chiffres.

L'ensemble des Mémoires examinés par la sous-section des Travaux publics fait ressortir l'importance des entreprises françaises en Syrie.

Ces entreprises, dans l'ordre chronologique de leur création, sont les suivantes :

1° *Route carrossable de Beyrouth à Damas*, concédée en 1857;

2° *Entreprise des phares de l'Empire ottoman*, concédée en 1860;

3° *Port, quais et entrepôts de Beyrouth*, concédés en 1888;

4° *Chemin de fer de Jaffa-Jérusalem*, concédé la même année et construit par la Société de travaux publics et constructions;

5° *Chemin de fer de Damas-Mzerib*, concédé en 1889;

6° *Chemin de fer de Beyrouth-Damas*, concédé en 1891 et construit par la Société de construction des Batignolles;

7° *Tramways Nord et Sud de Beyrouth*, concédés la même année;

8° *Chemin de fer à voie large de Rayak à Alep*

*et embranchements; de Homs à Tripoli avec installations maritimes*, concédés respectivement en 1893 et en 1909 au chemin de fer de Beyrouth-Damas; connu maintenant sous le nom de « Société du chemin de fer Damas-Hamah et prolongements », construits par la Régie générale de chemins de fer et de travaux publics qui assure depuis 1901 l'exploitation de l'ensemble du réseau de cette société;

9° *Routes construites à partir de 1911 par la Société générale d'entreprises pour l'Empire ottoman, et notamment en Syrie.*

Si, maintenant, on passe aux entreprises étrangères, on trouve :

1° *Le chemin de fer de Bagdad*, concédé en 1903 au groupe allemand du chemin de fer d'Anatolie qui, d'Alep, se dirige vers l'Est jusqu'au sud de Diarbékir et vers le Nord jusqu'à Konia, et, de là, à Constantinople, par le chemin de fer d'Anatolie;

2° *Le port d'Alecondrette*, concédé au même groupe en 1910;

3° *Les installations maritimes de Caïffa*, créées par l'Administration du chemin de fer du Hedjaz dès 1905;

4° Enfin, *le chemin de fer du Hedjaz, avec ses divers embranchements*, qui s'arrête à Médine. On sait son caractère officiel religieux; mais les Allemands en avaient fait un instrument industriel et de concurrence à l'entreprise française du Beyrouth-Damas.

Voilà le passé.

Si l'on envisage l'avenir, on constate la nécessité pour le réseau à voie large du chemin de fer Damas-Hamah et prolongements d'aboutir à la mer. Il arrive bien déjà à Tripoli, mais il semble qu'il conviendrait de l'amener également à Beyrouth, où le port peut facilement être agrandi et où existent d'importantes maisons de commerce.

D'autre part, des accords de 1914, entre les Gouvernements français et ottoman, concèdent l'exécution, à la Société de Damas-Hamah et prolongements, de la ligne Homs à Deir-es-Zor sur l'Euphrate, ainsi que du prolongement, vers le Sud, de la ligne à voie large Al-p-Rayak, de ce dernier point à Ramléh, sur le chemin de fer de Jaffa à Jérusalem, et même au delà, jusqu'à la frontière égyptienne, de manière à créer une ligne continue à voie large de Constantinople au Caire, et à constituer un important chaînon de la ligne de Londres au Cap, après percement du tunnel sous la Manche et passage du Bosphore par un pont ou un tunnel.

Si l'utilité d'une transversale Nord-Sud à voie large à travers la Syrie n'est plus à démontrer, il paraît désirable de prévoir la création d'une autre transversale Ouest-Est, également à voie large, de Homs à Bagdad, par Palmyre et l'Euphrate, qui pourrait être prolongée jusqu'en Perse et aux Indes. Ces derniers pays se trouveraient ainsi avoir un débouché sur la Méditerranée. On pourrait envisager aussi le développement des tramways libanais vers Tripoli, d'une part, vers

Chouffat et Saïda, d'autre part. Enfin, le complément du réseau à voie étroite de Palestine prévoit une ligne de Jérusalem au Jourdain et au delà, jusqu'au chemin de fer du Hedjaz, ainsi que deux tronçons de lignes desservant les colonies juives des environs de Jaffa et des prolongements vers le Nord et le Sud. Les accords précités de 1914 concèdent, à un consortium français, les ports de Tripoli et de Jaffa, ainsi que la construction du port de Caïffa; ces entreprises sont à compléter par d'importantes installations maritimes à Alexandrette, destinée à devenir le grand port du Nord de la Syrie.

Quant aux entreprises étrangères existantes, elles doivent cesser d'appartenir aux Turco-Allemands.

Le réseau des routes doit être complété, surtout celles perpendiculaires à la côte et celles servant d'accès aux chemins de fer, sans oublier une grande artère Nord-Sud partant d'Alep.

Les irrigations devront être développées et organisées industriellement par des spécialistes; il en est de même des nombreuses chutes d'eau qui pourront être aménagées pour fournir l'électricité destinée à l'éclairage des principales villes et à la force motrice pour tramways, etc.

Enfin, on note l'intérêt d'aménager les constructions nouvelles en tenant compte du climat des diverses régions et de créer sur place des usines destinées à la fabrication de matériaux de construction.

Cette énumération volontairement sommaire et un peu sèche montre cependant l'effort considérable déjà fait par l'initiative privée française, ainsi que ce qui reste à entreprendre à l'avenir en Syrie et, à ce sujet, la Sous-Section émet le vœu que les nouveaux Pouvoirs publics qui vont être institués en Syrie prennent, grâce au concours franco-syrien, les mesures nécessaires pour en assurer la réalisation rapide. Car de l'existence des moyens de communication dépend le développement de la situation économique du pays, qui deviendra l'une des régions les plus prospères de l'ancienne Turquie d'Asie.

La Sous-Section exprime de plus l'espoir que les accords à intervenir entre les Alliés, loin de gêner l'exécution des travaux publics dans la Syrie intégrale et libre, seront conclus dans un esprit large et pratique, n'ayant en vue que les intérêts de ce pays, pour lequel la France ne demande qu'à continuer le rôle moral et civilisateur qu'elle a joué jusqu'ici et dans lequel elle jouit de la sympathie générale.

Les communications présentées à la Sous-Section ont été les suivantes :

1° Un mémoire de l'Administration des Phares de l'Empire Ottoman, concernant les 18 phares existant sur les 440 milles de côte syrienne, et la nécessité de créer un nouveau phare à la pointe de Ras-el-Khanzir, à proximité d'Alexandrette.

2° Deux mémoires de la Société du Chemin de fer Jaffa-Jérusalem et prolongements, à voie de 1 mètre (capital actions: 4 millions de francs,

obligations: 10 millions de francs; 87 kilomètres) — sur l'historique de l'affaire ainsi que sur les projets d'avenir consistant en prolongements de Jérusalem vers le Jourdain et le chemin de fer du Hedjaz, et d'autres embranchements dans les environs de Jaffa, ainsi que dans le Nord, vers Naplouse, — et dans le Sud, vers Gaza.

3° M. Blanche, administrateur de la Société du Chemin de fer de Damas-Hamah et prolongements, a fait une communication sur la route carrossable de Beyrouth à Damas et sur l'ensemble du réseau actuel de la Société du Chemin de fer qui lui a succédé.

Ce chemin de fer comprend: 1° une section à voie étroite de Beyrouth à Damas et Mzérîb; 2° une section à voie large, de Rayak à Alep, avec embranchement de Homs à Tripoli. Au total, la Société exploitait, avant la guerre, 331 kilomètres garantis à 13.600 francs et 352 kilomètres non garantis. En y comprenant le port de Beyrouth, les capitaux français engagés dans ces affaires atteignaient le chiffre de 135.600.000 francs en 1913.

Le réseau à voie large doit être développé au sud, de Rayak vers Ramlé et l'Egypte, et à l'est de Homs vers Deir-es-Zor.

Le rapport de M. Blanche a été complété par des notes de la Société de Construction des Bâtiments, qui a construit la ligne de Beyrouth à Damas, et de la Régie générale des Chemins de fer et Travaux publics, qui a construit toutes les Sections à voie large.

C'est également cette société qui exploite les Tramways libanais (21 kil. 554 jusqu'à Mamelteïn) construits par un groupe lyonnais.

4° Le général Dolot, président de la Société de Géographie de Tunis, qui a fait un voyage dans ces contrées en 1914, expose son très intéressant projet de Chemin de fer Transsyrien de Tripoli à Bagdad, destiné à amener sur la Méditerranée le trafic de la Perse et d'une partie des Indes et à concurrencer avantageusement le Bagdad allemand.

5° La Compagnie du Port, quais et entrepôts de Beyrouth, a présenté une note sur l'historique de l'affaire et les résultats très favorables obtenus durant les dernières années précédant la guerre. (Recettes de 1913 : 1.143.000 francs.)

6° M. Georges Hersent, l'entrepreneur bien connu, a fourni un intéressant rapport sur l'ensemble des Projets de ports en Syrie, prévus par les accords franco-ottomans de 1914.

Dans ses conclusions, M. Hersent constate l'importance du port d'Alexandrette, dont la concession doit être reprise au groupe allemand qui l'avait obtenue du Gouvernement ottoman.

7° M. Cruppi, directeur des Services administratifs de la Société générale d'Entreprises dans l'Empire ottoman, a donné, au nom de cette Société, un exposé rapide de l'entreprise des routes en Syrie, indiqué les principales routes désirées autrefois par le Gouvernement ottoman ainsi que par les Syriens et mentionné la décision



prise par cette Société de se remettre au travail dans un avenir très rapproché.

8° M. Choublier, directeur général de la *Société Française d'Entreprises*, a confirmé les indications fournies par M. Cruppi et fait remarquer l'intérêt qu'il y a pour les Français de se grouper en vue d'assurer dans les meilleures conditions possibles, en face de concurrents étrangers éventuels, outre la construction de routes, les importants travaux d'irrigation, de chutes d'eau, etc., à entreprendre en Syrie. Il a noté en particulier que la *Société Générale d'Entreprises dans l'Empire ottoman*, à laquelle la *Société Française d'Entreprises* a en partie succédé, s'est antérieurement déjà occupée des installations maritimes de la baie d'Alexandrette.

9° Enfin, un mémoire de M. René Emond, administrateur-délégué du *Damas-Hamah*, sur les Œuvres économiques de la France en Syrie, récapitule que les entreprises françaises dont il vient d'être question (sans parler de leurs établissements commerciaux et industriels, — filatures de soie —), correspondent à un capital d'environ 140 millions de francs.

10° M. Pillet, architecte, ancien chargé de mission en Syrie et Mésopotamie, a exposé les meilleurs modes de *Constructions nouvelles en Syrie*, en tenant compte de la variété des climats, passé en revue la provenance des principaux matériaux à employer dans ces constructions, et signalé l'intérêt de la création, par les fabricants et exportateurs français, d'usines en vue de la fabrication sur place des briques, tuiles, poteries et bases en ciment, puis, plus tard, de la fabrication des ciments et chaux hydrauliques.

Enfin, une courte note de M. Francoz, commis des Postes françaises de Beyrouth, a fait connaître l'organisation de cette administration en Syrie et en Palestine.

L'ensemble de ces exposés s'est traduit, comme nous le rappelions ci-dessus, par le vœu suivant :

« Que les mesures nécessaires soient prises pour assurer la réalisation rapide de moyens complémentaires de communication dont dépend le développement de la situation économique de la Syrie. »

## II

### La mission française en Syrie

Ainsi qu'il a été rappelé ci-dessus, il avait paru à la Chambre de Commerce de Marseille, étroitement associée dans toute cette œuvre avec la Chambre de Commerce de Lyon, qu'il importait de compléter par des renseignements *pris sur place*, surtout au point de vue économique, ceux que le dévouement des participants au Congrès Français de la Syrie avait permis de réunir dans le court délai de sept à huit semaines.

L'Université de Lyon ayant, de son côté, eu la même pensée au point de vue scientifique et de rayonnement de la pensée française, il avait

été convenu de confier la direction des trois efforts associés à M. Paul Huvelin, professeur à la Faculté de droit de Lyon, qui avait fait de nombreux voyages en Syrie.

La composition de la Mission est indiquée par M. Huvelin (plus loin, p. 12, 2<sup>e</sup> col., note 1 de son rapport). Partie le 8 mai 1919 de Marseille, elle était finalement de retour le 28 septembre, dans la personne des deux délégués de la Chambre de Commerce de Marseille, MM. Ed.-L. Achard, ingénieur agronome, et L. Jessé-Roux, ingénieur minéralogiste, qui avaient dû prolonger un peu leur séjour en Cilicie et en Syrie.

Une réception officielle de la Mission eut lieu à Marseille le 28 octobre 1919 (1). Des fièvres rapportées de son voyage, des occupations débordantes, des difficultés d'ordre pratique et budgétaire en ce qui concerne la publication du Congrès, n'en permettent qu'un compte rendu tardif, sommaire et partiel. Nous reproduisons plus loin le rapport d'ensemble de M. Paul Huvelin tel qu'il a paru comme supplément au numéro de décembre 1921 de l'*Asie française, Bulletin de l'Asie Française*, sous le titre de : *Que vaut la Syrie ?*

Le rapport sur la sériciculture de M. Croizat, un rapport de botanique agricole de M. Parmentier, professeur à la Faculté des Sciences de Besançon ; le très important rapport de M. Achard sur le coton ; et enfin un résumé du rapport de M. Jessé-Roux sur les ressources minérales de la Syrie, complètent, en ordre malheureusement un peu dispersé, l'ensemble de l'œuvre d'information dont la Chambre de Commerce de Marseille, sous l'éminente présidence de M. Adrien Artaud, avait pris l'initiative dans sa séance du 30 octobre 1918. Elle répondait si bien au sentiment public et à un intérêt national que le signataire de ces lignes, chargé d'organiser le Congrès en deux mois, avait pu réunir, dans ce court espace de temps, malgré les difficultés du lendemain de la guerre, 350 adhérents, dont 154 furent présents et contribuèrent par 94 communications aux délibérations des quatre sections.

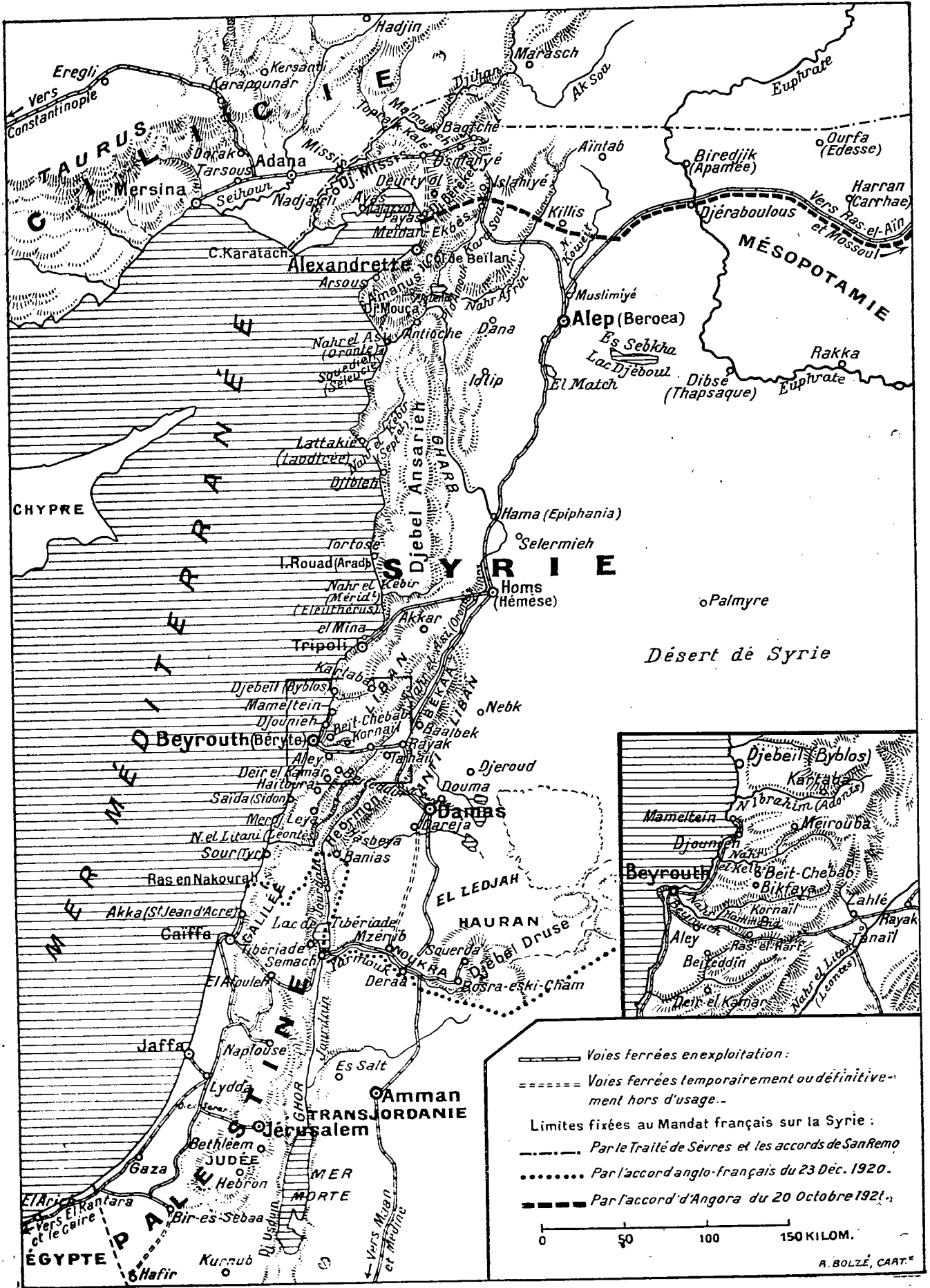
Les quatre fascicules des compte rendus (2), les *Éléments de Bibliographie française en Syrie*, de M. Paul Masson (466 pages, 4.534 numéros), témoignent de l'utilité de ce labeur. Un autre fait mérite d'être rappelé : A la séance publique de clôture du Congrès français de la Syrie, le dimanche 5 janvier 1919, l'immense théâtre Prat était plein à craquer. On y avait pointé 3.560 entrées.

HENRI BRENIER,

Directeur général des Services de la  
Chambre de commerce de Marseille,  
Secrétaire général du Congrès français  
de la Syrie.

(1) Voir *Bulletin de la Chambre de Commerce de Marseille*, octobre 1919.

(2) Voir les détails à l'annonce de la dernière page.



CARTE DE LA SYRIE

POUR ACCOMPAGNER LE TRAVAIL DE M. HEVELIN

# QUE VAUT LA SYRIE ?

## I. — POSITION DE LA QUESTION.

On s'accorde mal sur la valeur de la Syrie. Les ignorances et les partis pris conspirent à défigurer la vérité. Il n'est peut-être pas de question qu'on ait plus de mal à traiter objectivement, sans céder aux entraînements de l'ambiance. Optimistes et pessimistes se livrent un tel assaut qu'on désespère presque de conserver la sérénité et l'esprit critique.

Les Syriens appartiennent généralement au premier groupe. Ils aiment passionnément leur patrie, ce « grain de beauté » (*châma*), comme ils se plaisent à l'appeler poétiquement, pour expliquer son nom arabe d'*Ech-Châm*. Ils se bercent volontiers d'illusions, prennent leurs désirs pour des réalités et se laissent éblouir par les mirages. A les croire, ils détiennent de fabuleux Eldorados, regorgeant de richesses. Déjà les conteurs bibliques dépeignaient, avec un luxe tout oriental de métaphores, « la terre bonne et spacieuse, la terre où coulent le lait et le miel (1) ». Flavius Joseph, un Levantin aussi, décrivant la région de Gênezareth, feignait de croire que la nature s'était fait violence pour accumuler en ce lieu béni, par une sorte de point d'honneur, les productions les plus disparates, les plus opposées même, de tous les terroirs et de tous les climats (2). Abdullah Amrou ben El Assa affirmait — et son affirmation devait passer en proverbe — que, si les richesses du monde se divisent en dix parts, neuf d'entre elles se trouvent en Syrie. Le *Kitab Menassik El Hadj* [Guide des pèlerins à La Mecque (3)] vantait avec autant de ferveur ce « lieu de toute concentration et de tout développement ».

Ce pays est remarquable, surtout, ajoutait-il à propos de la Damascène, par l'abondance de sa production, l'abondance de ses comestibles, l'agrément de ses habitations et la beauté de ses produits industriels. Presque partout la terre est bien cultivée. Sa fertilité est telle qu'elle produit sur certains points jusqu'à cent pour un. Les champs, les vertes prairies, les pâturages y sont aussi nombreux que

renommés. Dieu a émaillé les plaines et les montagnes des fleurs les plus variées, hyacinthes, narcisses, tulipes et basilics. Les fruits sont également en abondance, particulièrement les abricots-pêches, les pommes, les poires, les cerises, les pistaches de Syrie et de Roum, les bananes, les cannes à sucre, les figues, les coings, les pêches, les grenades, les fruits du myrte, les noix, les amandes, les mûres, les olives, les oranges, les citrons, les melons et les pastèques. Toutes ces productions s'y trouvent sans interruption pendant toute l'année.

De nos jours même, Nadra Moutran, l'auteur d'un livre apprécié sur la *Syrie de demain*, s'écriait avec lyrisme : « Est-ce que la Terre promise n'est pas en Syrie ? Est-ce que ce n'est pas dans la belle oasis de Damas que les hommes du premier âge plaçaient le Paradis (1) ? » Et Etienne Lamy, un Français pourtant, le cédait à peine aux fils de l'Orient, quand il écrivait naguère :

Il est une contrée où l'Europe, l'Asie et l'Afrique se touchent, et vivent sur le même rivage. Terrestre et maritime à la fois, elle est un marché aux cent villes, un port aux mille bassins, où s'échangent les produits de ces continents, où aboutissent et se croisent les routes commerciales du vieil univers... L'Europe en sait la place par la place où apparaît chaque matin le soleil ; et, comme s'il laissait sur cette terre touchée la première par ses rayons quelque chose de leur éclat, elle a nommé la terre elle-même le Levant... (2).

Ainsi s'exaltent les optimistes... Mais voici la contre-partie de ces enthousiasmes. On la trouve dans les témoignages d'Européens rebutés par leurs premières expériences, et aigris par des échecs imprévus. Ces témoignages, rares autrefois, surgissent de tous côtés aujourd'hui. Beaucoup de militaires, voire de civils, ont pris contact avec la Syrie depuis l'armistice. Ils y sont venus pleins d'illusions, et mal armés pour la lutte. Maintenant ils s'irritent contre le milieu qui a exploité leur présomption ou trahi leurs espoirs. Ils généralisent sans mesure leurs déceptions, et ils vont répétant que la Syrie ne fait que des dupes, et qu'elle ne vaut pas l'intérêt qu'on lui porte. Leurs aigreurs trouvent parfois de l'écho dans certains milieux, où elles servent d'armes à des intérêts

(1) Exode, III, 8.

(2) FLAV. JOSEPH, *De bell. jud.*, I, 8; *Φιλοτιμίαν ἔν τε ὡποῖ τῆς φύσεως, βίασαμένης εἰς ἐν, συναγαγὲν τὰ μαχίμα καὶ τῶν ἔρεων ἀγαθὴν ἔργον. ἐλάσσει ὡς περ ἀντιποσειδῶνα τοῦ γωφίου.*

(3) Qu'il me plaît de citer d'après VICTOR BÉRAED, *Le Sultan, l'Islam et les puissances*, Paris, s. d., p. 104. Il fut un temps, en effet, où M. BÉRAED croyait que la Syrie avait du prix.

(1) NADRA MOUTRAN, *La Syrie de demain*, 1916, p. 54. Cf. RENAN, *Les Apôtres*, II, pp. 177-178.

(2) *Revue des Deux Mondes*, 15 nov. 1898.



politiques définis. C'est ainsi que le Sénat français, dans sa séance du 28 juillet 1920 (1), a entendu M. d'Estournelles de Constant exposer que, « si la Tunisie est un grenier d'abondance, la Syrie est tout autre chose », M. Bompard proclamer que la Syrie « a une très mince valeur économique », M. Gaston Doumergue affirmer que « la Syrie n'est ni riche ni très peuplée », et M. Victor Bérard, enfin, démontrer que la Syrie « ne donnera rien » à la France. « C'est, ajoutait ce dernier, la vérité reconnue par tout le monde. » Évidemment l'affirmation d'une prospérité syrienne n'a pas sa place dans le credo de certains partis... M. Bérard, qui a du savoir et des lettres, et qui utilise opportunément tous les témoignages, même ceux de la Mission de Syrie, ferait volontiers siennes les paroles que Villiers de l'Isle-Adam prête à Axel :

Tout à l'heure, dit le héros désabusé à son amante, tu parlais de Bagdad, de Palmyre, que sais-je ? de Jérusalem. Si tu savais quel amas de pierres inhabitables, quel sol stérile et brûlant, quels nids de bêtes immondes sont, en réalité, ces pauvres bourgades, qui t'apparaissent, resplendissantes de souvenirs, au fond de cet Orient que tu portes en toi-même ! Et que de tristesse ennuyée te causerait leur seul aspect (2).

Involontairement on fait un retour en arrière, et l'on songe au dédain de Voltaire (3) pour ces « quelques arpents de neige vers le Canada » que se disputaient la France et l'Angleterre, et pour lesquels ces puissances dépensaient « beaucoup plus que le Canada ne vaut ».

Entre ces allégations contradictoires, où découvrir la vérité ? À première vue, le zèle aveugle des Orientaux inspire quelque défiance. Mais le dédain non moins aveugle des Occidentaux qui sont venus tard en Syrie, à moins qu'ils n'y soient jamais venus, ou qu'ils aient oublié qu'ils y sont venus, trahit trop d'amertume pour nous satisfaire. Toutes ces affirmations tranchées et tranchantes manquent de nuances. Nous ne pouvons négliger, malgré tout, les leçons du passé, ni les expériences du présent. Les unes et les autres attestent qu'il existe en Syrie des virtualités économiques puissantes. Mais elles démontrent aussi que ces virtualités peuvent, comme toutes choses, subir le malheur des temps.

## II. — LES LEÇONS DU PASSÉ

### ET L'EXPÉRIENCE CONTEMPORAINE.

Les capacités économiques de la Syrie éclairent toute son histoire. L'aptitude à s'enrichir fait, en effet, la force et la faiblesse d'un pays. Sa force, en lui permettant d'organiser largement et facilement sa vie ; sa faiblesse, en le vouant à toutes les convoitises. C'est parce que la Syrie a reçu le

don précieux et fatal de la richesse qu'elle a connu, dès une antiquité reculée, les bienfaits de la civilisation et les horreurs de la guerre. Je rappelle ici des faits bien connus. Les monuments attestent que, dès le deuxième millénaire avant notre ère, toutes les formes de la production et de la circulation y florissaient. Le commerce et l'industrie avaient leurs principaux foyers sur le littoral. En cette époque où la technique nautique balbutiait encore, et où les navigateurs n'osaient perdre de vue la terre, les eaux maritimes syriennes formaient la seule voie largement ouverte au transit entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique. De tout l'Orient, les marchandises affluaient vers les Echelles qui jalonnaient cette voie, et beaucoup de matières premières n'en ressortaient que transformées, sous forme de produits fabriqués. Cette prospérité devait même survivre à la soumission de Tyr par Nabuchodonosor (574 av. J.-C.). Pendant bien des siècles, la thalassocratie phénicienne (1) dominait la mer Egée. Les ports de Sidon, Tyr, Arad, Byblos servaient de pourvoyeurs au monde. Quant à l'hinterland, il vivait non seulement du profit des caravanes qui empruntaient ses routes pour dispenser à l'Occident tous les trésors de l'Extrême-Orient, mais encore des fruits de la terre. Les plaines vivaient même grassement. Plusieurs d'entre elles jouissaient d'un grand renom. Il y avait d'abord la Coelé Syrie, noyau du pays entier (2). Un historien moderne la décrit en ces termes :

Vers le sud, ce sont des champs de blé et des vignobles qui tapissent les bas-fonds et qui s'étagent sur le penchant de la montagne... Au nord, les alluvions de l'Oronte ont produit un sol noir et fécond, riche en céréales et en fruits de toute sorte. Aussi la Syrie creuse, après avoir ravitaillé tour à tour les conquérants égyptiens, assyriens, persans, macédoniens qui ont dominé sur elle, a-t-elle fini par devenir, entre les mains de Rome, un des greniers de l'univers (3).

Il y avait aussi le plateau du Hauran, et la Transjordanie, dont Rome sut pareillement exploiter les ressources (4), dont elle fit les joyaux de son empire. L'ancien royaume des Nabatéens, érigé par Trajan en province d'Arabie, nous étonne encore par les vestiges de sa splendeur (5). Il y avait enfin la palmeraie délicieuse et les jardins enchantés du Barada, où le calife Mo'âwiya installa la capitale de l'Islam, et qui devint sous ses successeurs un foyer incomparable de civilisation.

(1) Phénicie et Syrie s'identifient étymologiquement, s'il est vrai que la Syrie est le « pays de Sour » (ou Tyr). Cf. BÉRARD, *Les Phéniciens et l'Odyssee*, t. 1902, p. 358.

(2) Sur l'étendue de la Coelé Syrie, voy. NÖLDEKE, dans *Hermès*, 1876, p. 176, note : dans l'usage des auteurs anciens (THÉOPRASTE, BÉROSE, DIODORE, POLYBE, etc.), l'expression de *Coelé Syrie* comprenait même la Palestine.

(3) MASPÉRO, *Histoire ancienne des Peuples de l'Orient*, 8<sup>e</sup> édit., 1909, p. 211 ; *Histoire ancienne des Peuples de l'Orient classique*, II, 1897, p. 7.

(4) BÉRARD, *Le Sultan, l'Islam et les puissances*, passim, et notamment pp. 149 et 160 ; SPECK, *Handelsgeschichte des Altertums*, III, 2, B, 1906, pp. 839 et sqq.

(5) BRÜNNOW et DOMASZEWSKI, *Die Provincia Arabia*, Strasbourg, 1904-1909, 3 vol. ; spécialement pour l'organisation administrative, pp. 249-280.

(1) *Journal officiel*, Sénat, 2<sup>e</sup> séance du 28 juillet 1920, pp. 1519-1531.

(2) VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, *Axel*, IV<sup>e</sup> partie (Le monde passionnel), paragr. 2 (L'option suprême).

(3) VOLTAIRE, *Candide*, c. 23.

rendez-vous des grandes caravanes et berceau d'industries de luxe.

Comment s'étonner, dès lors, de cette fatalité qui semble de tout temps peser sur le couloir syrien et qui le transforme en champ clos des nations ? Où les chiens se battent, je cherche un os... Ce n'étaient pas tous des naïfs ni des illuminés, les rudes meneurs d'hommes dont on reconnaît à chaque pas l'empreinte sur ce sol arrosé de sang. Ils se nomment Sargon, Ramsès II, Nabuchodonosor, Cambyse, Alexandre, Pompée, Titus, Cosroès II, Omar, Godefroy de Bouillon, Frédéric Barberousse, Philippe-Auguste, Richard Cœur-de-Lion, Saladin, Bibars, Tamerlan, Sélim I<sup>er</sup>, Bonaparte, Méhémet Ali, Allenby. J'en passe. Mais l'énumération suffit.

Elle suffit également à expliquer les étranges vicissitudes qui ont fondu sur l'objet de tant de convoitises. Il n'est pas de prospérité sans sécurité. Or aucun pays, pas même la France, n'a été plus durement foulé, plus cruellement meurtri, plus âprement pressuré. De là ces périodes de détresse et de stérilité, durant lesquelles il semble que la nature soit épuisée et les courants de circulation à jamais taris. Mais, preuve nouvelle d'une vitalité obstinée, ces mauvais jours ont passé dès que les habitants ont retrouvé la confiance et l'espoir. Avec la paix et l'ordre, le commerce, l'agriculture, les métiers reprenaient leur essor. Les exemples de ces résurrections abondent. Ruinée quand Cyrüs l'acquiert, la Syrie se classe, dès le temps de Darius I<sup>er</sup>, parmi les plus riches satrapies de l'empire perse (1). La conquête macédonienne la trouve derechef en piteux état (2). Mais l'hellénisme y pénètre sous Séleucus Nikator. Elle s'orne de villes opulentes et superbes (3), au premier rang desquelles brille Antioche, la grande, la belle (ἡ μεγάλη, ἡ καλή), la perle de l'Orient (4). De même, huit siècles plus tard, les dévastations perpétrées par Cosroès II sont si promptement réparées que l'itinéraire de Saint Antonin peut décrire la région traversée par les pèlerins en marche vers Jérusalem comme une région populeuse, active, heureuse (5).

Quelquefois pourtant les déchéances économiques semblent se perpétuer. Ces désastres durables procèdent, non d'une impuissance foncière, mais d'un concours malheureux de circonstances accidentelles, qui empêchent le milieu de retrouver son équilibre. Telle est la fâcheuse aventure de Palmyre. Ce marché du désert, si vivant jusqu'au troisième siècle de notre ère, n'a pas succombé sous la colère d'Aurélien. Il aurait survécu, si la grande piste caravanière dont il marquait l'étape intermédiaire avait continué à offrir une voie sûre

aux relations commerciales entre les vallées de l'Euphrate et de l'Oronte. Mais, après le déclin de la puissance romaine, le désert ne connut plus jamais les bienfaits de la paix (1). Telle est enfin la destinée de la Syrie moderne. Déjà saignée à blanc par l'invasion mongole, sous Tamerlan, elle n'a pu supporter le fardeau de la domination ottomane. Le régime turc, ce régime incohérent qui unit à doses égales la brutalité et la veulerie, la manie tracassière et la corruption, ce régime de la matraque tempérée par le bakchiche, a fait ses preuves une fois de plus. L'Osmanli a étalé une fois de plus cette inaptitude radicale à l'organisation qui gâte en lui les plus estimables qualités. Quatre siècles d'administration turque ont abouti à paralyser toutes les initiatives, à décourager toutes les bonnes volontés. Seule, cette sorte d'armature que constituaient le protectorat chrétien, les capitulations, les administrations de la Dette publique, de la Régie des tabacs, etc., a permis au pays, non de vivre, mais de végéter. L'outillage économique est demeuré rudimentaire. La production, la circulation ont langui...

Mais le passé garantit l'avenir. On peut prévoir que la Syrie indépendante retrouvera, avec l'appui de la France, les bienfaits de la paix romaine. On peut prévoir qu'elle saura mettre en valeur les dons dont la nature l'a comblée.

Ne nous fions pas exclusivement, pourtant, aux enseignements de l'histoire. L'histoire nous suggère des probabilités. Mais il faut, pour atteindre la certitude, la leçon de l'expérience contemporaine.

Je ne crois pas qu'on ait entrepris, jusqu'à présent, une étude scientifique complète des capacités économiques de la Syrie. On n'a procédé qu'à des inventaires partiels et superficiels (2). Les statistiques de l'administration turque méritent peu de crédit (3). Les recueils français généralement utilisés commencent à vieillir (4), et l'on peut, sans

(1) AUGUSTIN BERNARD, *La Syrie et les Syriens* (Ann. de Géographie, xxviii, 1919, p. 39). Voy. pour le temps de Justinien HUART, *Histoire des Arabes*, I, 1912, pp. 38 et 67. Mais c'est surtout la guerre entre les Oméyyades et les Abassides qui a achevé de ruiner Palmyre.

(2) LES *Éléments d'une Bibliographie française de la Syrie*, par PAUL MASSON (Chambre de Commerce de Marseille. Congrès Français de la Syrie, 1919) me dispensent de fournir ici des indications détaillées sur la bibliographie économique syrienne, du moins pour ce qui concerne les livres de langue française, de beaucoup les plus nombreux sur la matière. Voy. notamment l'Index, p. 502 (Géographie économique).

(3) A défaut de statistiques officielles, on peut parfois employer les statistiques de certains organismes semi-officiels, tels que l'Union permanente des délégués du commerce étranger, ou privés, tels que le Palestine exploration Fund. Citons notamment le *Résumé de la statistique des Mines de l'Empire ottoman pour 1323* (Constantinople, 1911). Le *Résumé de la statistique agricole de la Turquie d'Asie et d'Afrique pour 1325* (Constantinople, 1912), et la collection des *Surveys pour la Palestine* (*The survey of Western Palestine*, Londres, 1881, 9 vol.; *The survey of Eastern Palestine*, Londres, 1889, 2 vol.).

(4) VITAL CUSSER, *Syrie, Liban et Palestine, géographie administrative, statistique descriptive et raisonnée*, Paris, 1896; VERNEY et DAMBANN, *Les puissances étrangères dans le Levant, en Syrie et en Palestine*, Paris et Lyon, 1900. Voy. aussi le rapport (inédit) de M. CH. GUÉRIN (*Notes sur la Syrie*, Lyon, 25 oct. 1906, 81 pp. dactylographées); les livres de LORTET, *La Syrie d'aujourd'hui*, Paris, 1884; de NADRA MOUTAN (cité plus haut), et en dernier lieu du Dr SAMNÉ, *La Syrie*, Paris, 1920; la *Notice sur la Syrie*, publiée par le ministère française de la Guerre (Paris, 1916, non dans le commerce, etc).

(1) MASPÉRO. *op. cit.*, pp. 555 et 798.

(2) MASPÉRO. *op. cit.*, p. 766.

(3) DROUSEN, *Histoire de l'hellénisme*, trad. BOUCHÉ-LECLERCQ (1883-1885), II, pp. 726 et sqq.

(4) *Orientalis apex pulcher*: AMMIAN MARCELL. XXII, 9, 14; TOMASCHER, v° *Antiocheia*, dans PAULY-WISSOWA, *Real Encyclopaedie der klassischen Altertumswissenschaft*, I, c. 2443.

(5) ANTONINUS MARTYR, *De locis sanctis* (vers 570) dans TOBLER, *Itinera latina bellis sacris anteriora* (1877), particulièrement c. XLVI, p. 117.

paraître trop exigeant, souhaiter d'autres sources de renseignements que celles qu'on trouve dans les livres, estimables d'ailleurs, de Vital Cuinét ou de Verney et Dambmann. On dispose, il est vrai, de quelques mémoires récents, dûs à des experts allemands. Car l'Allemagne se croyait sûre de dominer l'Orient qu'elle avait commencé de dénombrer ses richesses (1). Le meilleur de ces mémoires est celui que le Dr Ruppin, attaché à l'Œuvre de colonisation juive en Palestine, a écrit en 1917, sur l'invitation de Djemal Pacha, sous le titre : *La Syrie économique* (2). Il contient beaucoup d'informations utiles ; mais il trahit trop souvent le parti pris de rabaisser injustement les œuvres françaises dans le Levant (3). Néanmoins, je m'en suis souvent servi, et avec fruit. Je n'ai pas laissé non plus de dépouiller les collections des rapports consulaires français, anglais, autrichiens, américains, allemands, toutes les fois que j'ai pu en obtenir communication (4). J'ai consulté enfin plusieurs monographies françaises et étrangères consacrées à diverses branches de l'activité économique syrienne. Je les cite plus loin.

Mais tous ces travaux ne suffisent pas, à beaucoup près, pour composer un tableau cohérent et actuel des ressources dont dispose la Syrie. Par la force des choses, les meilleurs d'entre eux sont incomplets. Pour arriver au résultat qu'ils se proposaient d'atteindre, il faudrait instituer une enquête de très longue haleine, menée avec le concours de spécialistes nombreux, et de compétences variées. Cette enquête, le futur Institut de Syrie, s'il voit jamais le jour, devra l'entreprendre à loisir. En attendant, la Mission française en Syrie et en Cilicie, dont les Chambres de Commerce de Lyon et de Marseille et l'Université de Lyon, ses initiateurs, ont bien voulu me confier la direction, a tout au moins essayé de l'amorcer. Pendant une partie du printemps et tout l'été de 1919, les douze techniciens et savants qui composaient la Mis-

sion (1) ont prospecté, dans tous les sens, le pays qui s'étend entre le désert du Sinaï et le Taurus, et ont cherché, en toute impartialité, à en apprécier la valeur. Ce sont leurs impressions, bien plus que les opinions des précédents explorateurs, qui m'ont aidé à former les jugements d'ensemble qu'on va lire. Ces impressions ont l'avantage d'être récentes, je veux dire postérieures à la grande guerre de 1914-1918. L'Orient a beau être le pays du monde le plus réfractaire à tout changement, il n'a pas échappé au cataclysme qui a bouleversé notre vie ; il en a subi l'ébranlement, et a accusé des réactions violentes. En quelques années, il a évolué peut-être davantage que naguère en quelques siècles. Quoique le recul manque, on entrevoit déjà comment, malgré la permanence des conditions physiques, les données syriennes de la géographie zoologique, botanique, humaine tendent à se renouveler avec celles de la géographie politique, et quelles répercussions la victoire du droit peut exercer sur l'utilisation future des forces économiques du pays.

La valeur économique d'un pays dépend en premier lieu de ses facultés économiques propres, c'est-à-dire de sa capacité de production et d'absorption, et, en second lieu, de sa situation géographique et, en quelque sorte, de sa perméabilité au transit. Je dois envisager pour la Syrie les deux faces du problème. Que vaut-elle comme productrice et consommatrice ? Que vaut-elle comme intermédiaire de circulation, de distribution, de diffusion ?

Si j'écoutais la seule logique, j'envisagerais ces questions pour la Syrie intégrale, dans les limites que la géographie et l'histoire lui assignent. Je crois cependant plus opportun, à l'heure présente, de les envisager uniquement pour les parties de la Syrie auxquelles les conventions diplomatiques ont réduit la mission éducatrice et organisatrice de la France. D'après les accords de San Remo et le traité de Sèvres, le « mandat » syrien, comme on l'appelle, ne dépasse pas, au Nord, le cours du Djihan ; il n'atteint même pas, au Sud, les confins de la Palestine (2). Il exclut donc des morceaux de la Syrie qui comptent parmi les plus impor-

(1) Il existait à Berlin un bureau central pour les questions économiques turco-allemandes (*Zentralgeschäftsstelle fuer deutsch-tuerkische Wirtschaftsfragen*). Parmi les travaux consacrés à l'étude de ces mêmes questions, signalons particulièrement l'enquête collective intitulée : *Das Wirtschaftsleben der Tuerkei*, Berlin, 1916 ; la collection de tracts publiée par le « Deutscher Vorderasienskomitee », sous le titre : *Laender und Voelker des Tuerkei* (Herausgegeben von Hugo Grothe, Berlin, 1915 et sq.) ; les livres de GROTHE (*Tuerkisch-Asien und seine Wirtschaftswerke*, Francfort-sur-le-Mein, 1916) et MUELLER (*Die Bagdadbahn, Bodenschätze und Bodenkulture in Kleinasien*, Hambourg, 1916). La date de ces publications est significative. 1916 était pour l'Allemagne l'année des vastes espoirs et des ambitions démesurées. Elle s'adjudgeait déjà les richesses du monde, en commençant par celles de ses alliés. Verdun a bouleversé toute cette littérature.

(2) RUPPIN, *Syrien als Wirtschaftsgebiet (Beiheft zum Tropenpflanzer*, n° 35, 1916). Verlag d. « Kolonial-Wirtschaftliches Komitee », Berlin, 1917, 419 pp. in-8°.

(3) Voy. par exemple, entre beaucoup de passages significatifs, les pp. 163-164, où, de toutes les imprimeries existant en Syrie, RUPPIN n'omet que la plus importante, celle de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth.

(4) La plupart de ces rapports forment des brochures séparées, qu'on se procure difficilement. Les rapports britanniques paraissent aussi dans les *Diplomatic and consular reports. Foreign Office annual series et Miscellaneous series*, London ; les rapports allemands dans le *Deutscher Handelsarchiv (Berichte ueber das In- und Ausland*, Berlin) ; les rapports américains dans les *Daily consular and trade reports, U.S. House Miscellaneous documents*, Washington ; les rapports autrichiens dans le *Handelsmuseum*, Wien ; les rapports français dans le *Moniteur Officiel du Commerce*, Paris.

(1) La Mission comprenait : M. P. HUVELIN, professeur à la Faculté de droit de Lyon, directeur ; M. DUCHATEL, ancien inspecteur des finances ; M. DELPECH, professeur à la Faculté de droit de Dijon ; M. PARMENTIER, professeur de botanique agricole à la Faculté des sciences de Besançon ; M. F. ROMAN, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Lyon ; M. MONTET, ancien pensionnaire de l'École du Caire, maître de conférences à la Faculté des lettres de Strasbourg ; M. ACHARD, ingénieur agronome ; M. JESSÉ-ROUX, ingénieur minéralogiste ; M. PULLET, architecte diplômé, ancien collaborateur de la Mission de Morgan ; M. CROIZAT, négociant ; M. G. BOULAD, avocat au Caire ; M. Paul GANEM, négociant, secrétaire de la Mission.

(2) L'accord franco-anglais du 24 décembre 1920 échancre largement la frontière sud du mandat français. La limite, partant de la côte syrienne dans la région de Râs en Nâkurah (à une trentaine de kilomètres au sud de Sour), monte vers le Nord-Est jusqu'à Bânias, avant de redescendre vers le lac de Tibériade, et de border jusqu'à Deraa les versants méridionaux du Yarmouk. — Tout ceci était écrit longtemps avant les négociations engagées avec le gouvernement nationaliste ottoman, et avant la signature des accords d'Angora (20 octobre 1921). Je n'ai pas pu modifier mon texte. Mais on transposera facilement dans la Syrie réduite par les accords d'Angora les conclusions que j'ai énoncées pour la Syrie du traité de Sèvres et des arrangements de San-Remo.



tants. Existe-t-il, en effet, dans le Levant, des régions qui puissent le disputer, comme foyers de rayonnement moral, à la Judée, comme foyers de rayonnement économique, aux débouchés de la ligne Caïffa-Deraa, ou aux plaines occidentale et centrale de la Cilicie? Je veux bien que ces dernières restent, de par l'accord anglo-italien du 10 août 1920, dans la zone des intérêts particuliers reconnus à la France. Mais je ne fais pas grand fonds sur cette attribution platonique d'influences dans des régions maintenues sous la souveraineté, l'administration et la justice turques. Il me semble prudent de tenir désormais le développement économique du delta cilicien pour très aléatoire et, en tout cas, de le considérer comme trop soustrait à notre action pour qu'on doive en faire état dans nos projets d'avenir.

### III. — LA SYRIE PRODUCTRICE. L'AGRICULTURE.

Distinguons la production agricole, la production minière et la production industrielle. Ces trois formes de production sont très inégalement réparties et développées. La seconde, mal servie par la nature, restera en arrière des deux autres et surtout de la première. Celle-ci offre de belles perspectives d'avenir. On a lieu d'espérer que la Syrie redeviendra une des riches « plantations » et un des luxuriants vergers du globe.

Dès l'antiquité, l'agriculture (1) faisait l'orgueil et la force de la Syrie. Partout les campagnes verdoyaient, riantes et peuplées. De nos jours, le paysage a trop fréquemment changé d'aspect. Les zones désertiques ont empiété sur les cultures. Tandis qu'on ne trouve plus actuellement une goutte d'eau ni un brin d'herbe entre Homs et Palmyre, nous savons qu'au troisième siècle de notre ère, l'empereur Aurélien put acheminer vers la Palmyrène une armée nombreuse (2), en assiéger la capitale, et vivre plusieurs mois aux dépens du pays (3). La route qu'il suivit est aujourd'hui

bordée de ruines — ruines de villages et de fermes, vestiges de cultures, lourdes dalles de basalte provenant d'anciens pressoirs à huile — attestant une prospérité rurale désormais abolie. Nombreux sont en Syrie les sites où la terre appauvrie semble ainsi pleurer son ancienne fécondité. Les versants occidental et oriental du Hauran étaient jadis couverts de hameaux et de bourgades. Trois cents villages, aujourd'hui détruits, s'y pressaient (1)... Maintenant, ce n'est plus dans toute la Syrie indistinctement, c'est dans certaines régions privilégiées qu'il faut rechercher les survivances de la fertilité traditionnelle. Mais ces régions sont vastes, et peuvent donner des résultats sans attendre. Un jour peut-être le désert reflourira...

Quelles sont les terres aujourd'hui fécondes?

Les plus étendues occupent la partie Nord du pays. Ce sont: la plaine de Cilicie, la plaine d'Alep, le couloir d'Antioche et le bassin de l'Ak-Deniz; plus au Sud, la vallée supérieure de l'Oronte, prolongée par celle du Litani (la Bekaa); l'oasis de Damas; les plateaux basaltiques du Hauran, et les plaines littorales s'échelonnant de Lattakié à Sour. Cette énumération comprend ce qu'on peut appeler les « parties grasses de la Syrie » (2).

Au point de vue agricole, le delta cilicien, et la vaste plaine d'alluvions sablonneuses qui s'étend autour d'Alep, entre le Nahr Afrin et l'Euphrate, présentent plus d'une analogie. Nulles autres terres ne se prêtent aussi bien à la grande culture. Malheureusement, les premières — les plus immédiatement utilisables, parce qu'elles sont les plus fraîches et les plus riches en éléments minéraux — ont été exclues des limites de notre mandat. Le traité de Sèvres a tracé entre la Syrie et la Turquie une ligne de démarcation qui, partant approximativement du cap Karatach, rejoindrait le Djihan pour le suivre jusqu'à Kesik Kalé, et, de là, s'acheminerait à l'Est vers l'Euphrate, qu'elle atteindrait au Nord de Biredjik (3). Ainsi le mandat syrien n'engloberait que la lisière du vilayet d'Adana, avec la plus petite des trois plaines ciliciennes, celle d'Osmanyé (132.000 hectares) et le plateau d'Islahié (177.000 hectares). Mais le vilayet d'Alep offre plus d'espace à la charrue. On estime à moitié de sa superficie totale, soit à 3.924.440 hectares, ses étendues cultivables, dont-moins du dixième (352.539 hectares) est seulement exploité jusqu'ici (4). Il y a là d'immenses

(1) Sur l'agriculture en Syrie, voy. VERNEY et DAMMANN, pp. 472-480; WADY MEDAWAR, *La Syrie agricole (Thèse de l'Institut agronomique international de Beauvais)*, Beauvais et Paris, 1903; HERBERT AUGHEN, *Beitraege zur Kenntnis der Landesnatur und der Landwirtschaft Syriens*, Berlin, 1907; ALPH. ZENIÉ, *Étude préparatoire pour la création d'une société d'entreprises immobilières et industrielles en Syrie, 1909-1910*, (non dans le commerce); *Résumé de la statistique agricole de la Turquie d'Asie et d'Afrique pour l'année 1925*, Constantinople, 1912; NADRA MOLTRAN, pp. 270-281; RUPPIN, pp. 19-119, et surtout les rapports de la Mission de Syrie (Rapports de MM. PARMENTIER, professeur à la Faculté des sciences de Besançon, et ACHARD, ingénieur agronome). Notons, à ce propos, que chacun des membres de la Mission a conservé sous sa responsabilité propre une entière liberté d'appréciation. Mais, à y regarder de près, les divergences sont plus apparentes que réelles.

(2) Nous ne connaissons pas exactement les effectifs d'Aurélien. Nous savons toutefois que ses adversaires avaient 70.000 combattants. L'armée romaine, bien qu'inférieure en nombre, ne pouvait pas être trop disproportionnée. Admettons un chiffre de 40.000 à 50.000 hommes. Cf. HOMO, *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien*, Paris, 1901, pp. 98 et 99.

(3) Comment Aurélien se ravitaillait-il? Les sources sont peu explicites. On a apparemment exagéré les difficultés que l'empereur eut à vaincre (HOMO, *op. cit.*, p. 101, n. 7). Hémèse

(Homs) servait sans doute de base à l'intendance romaine. Mais c'était une base précaire et lointaine, séparée du front par une route d'étapes de 120 kilomètres, facile à couper. On est amené à penser qu'il fallut trouver sur place l'eau et une bonne part des vivres.

(1) SPECK, *Handelsgeschichte des Altertums*, III, 2, B, p. 840. Sur la prospérité agricole de la Syrie au temps des Croisades, voy. HÉYD, *Histoire du commerce du Levant au moyen âge*, I-II, 1885-1886, I, p. 177.

(2) Je ne comprends pas dans cette énumération telle région fertile qui a besoin, pour renaître, d'un très long effort: le Gharb, par exemple.

(3) Traité de Sèvres (10 août 1920), partie A, art. 27. — Je rappelle que les accords d'Angora viennent d'assigner au mandat français des limites sensiblement réduites.

(4) J'utilise, comme présentant le maximum de garanties, la statistique officielle dressée par RUPPIN, *op. cit.*, p. 35', d'après les documents du ministère ottoman de l'Agriculture.

réserves de terre riche et presque vierge, dont les perspectives d'avenir ne peuvent encore être exactement appréciées, mais qui promettent certainement beaucoup. Quelques régions, déjà mises partiellement en valeur, comme le défilé abondamment arrosé d'Antioche, la plaine d'Amouk (entourant les marécages de l'Ak-Deniz, sur une superficie de 170.000 hectares faciles à irriguer), les environs de Dana, d'Idlip, etc. fournissent déjà les prémices d'une heureuse fécondité.

La Bekaa (c'est-à-dire, en arabe, *la plaine*) correspond à la région « creuse » encadrée entre le Liban et l'Anti-Liban, à laquelle les anciens réservaient le nom de Coelé Syrie. Elle comprend la vallée du Nahr El Asi (ancien Oronte), depuis Homs jusqu'à sa source, et la haute vallée du Nahr El Litani (ancien Léontès), soit environ 150.000 hectares d'un sol alluvial composé d'éléments assez fins. La partie méridionale et médiane l'emporte en fertilité sur les parties septentrionale et latérale, qui sont jonchées de rochers et de cailloutis.

L'oasis de Damas, largement irriguée par un réseau de canaux alimenté par le Nahr Baradâ (ancien Chrysorrhœos), s'étend sur une superficie de plus de 60.000 hectares. Le centre forme un délicieux verger, ombré et verdoyant (la Goutha). La périphérie, plus sèche et plus rousse, pousse jusqu'aux confins du désert ses vastes champs de céréales.

Mais c'est surtout du Hauran que Damas tire le blé et l'orge qui la nourrissent. On appelle Hauran un soulèvement volcanique compact, aux croupes arrondies, formant dans le désert de Syrie, au sud de Damas, une enclave de 3 mil-

lions d'hectares environ. Les hautes terres du massif, celles du Djebel Hauran, ont peu de prix pour le laboureur ; elles offrent seulement au pasteur nomade les ressources assez maigres de leurs maquis et de leurs steppes herbues. Mais les basses terres, c'est-à-dire les champs de laves récentes du *Repaire* (El Ledjâh), et surtout les champs de laves anciennes de la *Cuvette* (Noukra) constituent pour les céréales des habitats de choix. La superficie utilisable approche de 1.500.000 hectares ; mais la superficie actuellement utilisée ne doit guère dépasser le huitième de ce chiffre (190.000 hectares).

Enfin, en marge de la Méditerranée, depuis le Djebel Ansarié jusqu'au plateau de Galilée, s'égrène un chapelet de plaines sédimentaires, généralement resserrées, serties qu'elles sont dans des évaselements des montagnes, aux débouchés des vallées érodées par les eaux torrentielles. Ainsi, du Nord au Sud, l'on rencontre successivement : la plaine de Lattakié, à l'embouchure du Nahr El Kébir septentrional ; celle de Djibleh ; celle, plus vaste et plus opulente, du Nahr El Kébir méridional, donnant accès à la trouée d'Homs ; enfin celles de Beyrouth, de Saïda et de Sour. Toutes ces plaines littorales appartiennent au vilayet de Beyrouth. Leur superficie totale ne doit guère dépasser 350.000 hectares, sur lesquels près de 300.000 hectares sont cultivés dès maintenant.

Pour préciser et compléter les données précédentes, j'ai dressé un petit tableau statistique des surfaces qu'offrent actuellement, et que pourront ultérieurement offrir à l'agriculture les quatre circonscriptions administratives syriennes sur lesquelles doit s'étendre le mandat français (1).

	Surface totale (en hectares)	Surface cultivée actuellement	Surface cultivable (2)
Vilayet d'Alep.....	7.848.800	352.700 soit 4,5 %	3.900.000 soit 50 %
— de Damas.....	9.985.800	347.100 — 3,5 %	2.000.000 — 20 %
— de Beyrouth.....	2.861.800	297.460 — 9,7 %	350.000 — 12 %
Mutessariflik du Liban.....	450.000	17.500 (3) — 3,0 %	20.000 — 4,4 %
<b>Total.....</b>	<b>21.146.400</b>	<b>1.014.760 soit 4,8 %</b>	<b>6.270.000 soit 29,6 %</b>

Ces chiffres doivent subir quelques corrections, si on les ramène aux limites du mandat français, telles qu'elles sont définies par les derniers accords diplomatiques (1). Ces accords ont exclu du mandat français :

1° Dans le vilayet d'Alep, le sandjak de Marasch (2) ;

2° Dans le vilayet de Damas, le sandjak de Maan (3) ;

3° Dans le vilayet de Beyrouth, les sandjaks d'Akka et de Naplouse.

En revanche, ils y ont fait rentrer presque tout

le sandjak de Djebel Béréket (vilayet d'Adana). Les limites qu'ils ont tracées ne coïncident pas exactement d'ailleurs avec les limites des circonscriptions administratives ottomanes que je viens de mentionner.

Je n'ai donc pas le moyen de traduire numériquement les mutilations infligées par le jeu diplomatique aux cadres administratifs dans lesquels s'inscrivaient nos statistiques. Aussi est-ce sous toutes réserves, et sous le bénéfice de rectifica-

(1) Antérieurement, bien entendu, aux accords d'Angora.  
(2) Dès avant guerre, les sandjaks de Marasch et d'Ourfa avaient été détachés du vilayet d'Alep. Mais les statistiques dont il dispose sont antérieures à cette séparation.  
(3) Y compris les terres opulentes de la Transjordanie, sur lesquelles voy. BÉREARD, *Le Sultan, l'Islam et les puissances*, pp. 160-161.

(1) Les chiffres que j'ai utilisés ici diffèrent parfois assez sensiblement de ceux qu'a adoptés M. ACHARD dans ses rapports. Ils proviennent notamment de l'ouvrage précité de RUPPIN, p. 356, et du *Résumé de la statistique agricole de la Turquie d'Asie et d'Afrique* pour l'année 1925, Constantinople, 1912.

(2) Naturellement, ces chiffres sont approximatifs.  
(3) Chiffre emprunté à P. NOUJAIN, *La question du Liban* (Revue phénicienne, Beyrouth, août 1919).

tions ultérieures, que je proposerai, pour les territoires syriens confiés à la tutelle française, les chiffres suivants :

Surface totale : 17.000.000 hectares ;

Surface actuellement cultivée : 775.000 hectares, soit 4,5 % ;

Surface cultivable : 4.600.000 hectares, soit 28 %.

Naturellement, la valeur des terres que je désigne comme « cultivables » varie dans de larges proportions. Elle dépend d'un grand nombre de facteurs : constitution chimique du sol, climat, régime des vents, des pluies, possibilités d'irrigation, abondance et qualité de la main-d'œuvre, facilité d'accès, sécurité, etc... Parmi ces facteurs, il y en a — les derniers nommés — qui sont susceptibles de se modifier grâce à une politique appropriée. J'y reviendrai plus loin. Il y en a d'autres, — ceux qui correspondent à des conditions naturelles de la culture, — qui ont un caractère permanent. Ils devraient faire l'objet d'enquêtes scientifiques. Ces enquêtes, si elles existaient, fourniraient à mes appréciations sur l'avenir de la terre syrienne des bases inébranlables. Mais elles n'existent guère. Nos connaissances sur la climatologie, la météorologie, l'hydrologie des diverses régions sont extrêmement inégales. Bien peu d'échantillons de sols ont été prélevés et soumis à l'analyse (1). Il appartient aux techniciens de recueillir et de rapprocher les quelques informations d'ordre scientifique qu'on peut actuellement glaner sur tous ces points. Il leur appartient surtout de les compléter par des investigations systématiques. En attendant les résultats de ces travaux d'approche, nous n'avons qu'un moyen d'apprécier les possibilités culturelles de la Syrie, c'est de relater les résultats actuellement obtenus par la culture défectueuse et empirique qu'on pratique jusqu'ici.

#### IV. — LES CÉRÉALES ; LE COTON.

La Syrie produit surtout des céréales. C'est là, jusqu'à nouvel ordre, sa principale richesse agricole. Bientôt, sans doute, pourra-t-on y associer le coton. En outre, elle produit des plantes oléagineuses, des fruits, des légumineuses, et, à titre accessoire, divers végétaux utilisés par l'industrie.

Parmi les céréales, le blé tient la première place. La Syrie se nourrit presque exclusivement de blé. Le mets national, le *bourghoul*, est une pâte de froment et de levain qu'on cuit, et qu'on sèche ensuite au soleil. On emploie également beaucoup de farine de froment pour faire du pain (avec ou sans levain) ; on en emploie enfin des quantités qui ne sont pas négligeables pour fabriquer de l'amidon à l'usage des confiseries (2).

La culture du blé occupe normalement près de

la moitié de la surface exploitée (46 % environ) (1). On produit plusieurs variétés (2) :

1° Le blé dur du Hauran, très demandé pour la fabrication des pâtes alimentaires ; 2° le blé dit « salamouni » (variétés rouge et blanche) ; 3° les blés dits « baladi » et « noursi » ; 4° le blé dit « douchani », blé tendre d'origine française, qui n'est autre que la « touzelle blanche », et qui sert à la fabrication de l'amidon.

Malgré les procédés rudimentaires de culture qui restent en honneur, on obtient des rendements relativement satisfaisants. En 1909, bien que la récolte fût nettement déficitaire, les vilayets d'Alep, de Beyrouth et de Damas produisaient ensemble 727.700 tonnes de blé, pour une surface ensemencée de 498.900 hectares, ce qui correspond à un rendement moyen de 1.400 kgr. à l'hectare (3). Rappelons, à titre de comparaison, qu'en France, avant la guerre, la production moyenne était de 1.700 kgr. par hectare. En année normale, le rendement des bonnes terres à blé syrienne doit approcher d'un million de tonnes (4). Cette quantité ne dépasse pas sensiblement d'ailleurs les besoins de la population. Si, d'un million de tonnes, on déduit ce qui est nécessaire pour les semences de l'année suivante, il reste 900.000 tonnes à répartir entre quatre millions d'habitants ; le quotient s'élève à 225 kilog. par an et par tête. Il n'y a donc pas grand superflu à exporter. Dans les mauvaises années, ou bien pour les régions qui communiquent difficilement avec les centres de production, il faut souvent demander aux importations un appoint de grains et de farines.

Mais tous les experts s'accordent à considérer que cet équilibre provisoire entre la production et la consommation locales doit se rompre au profit de la production (5), et que la Syrie doit devenir à bref délai exportatrice de blé. Cette transformation résultera moins d'une amélioration problématique (et, en tous cas, fort lente et fort inégale) des rendements, que de la mise en valeur de terres à blé nouvelles. Ces conquêtes dépendront de diverses conditions, dont quelques-unes devront se réaliser sans retard ; je pense à celles qui tiennent au besoin de sécurité matérielle, de sécurité juridique, de sécurité fiscale. J'estime que l'institution d'un régime politique, administratif et judiciaire régulier se traduira immédiatement par un développement des emblavures et une augmentation des exportations de grains. Imperceptible, peut-être, au début, le progrès s'accen-

(1) RUPPIN, *op. cit.*, p. 34.

(2) RUPPIN, *op. cit.*, p. 36. Je ne sais s'il y a identité entre ces variétés ou quelques-unes d'entre elles, d'une part, et les variétés étudiées par M. ACHARD en Cilicie, de l'autre.

(3) Ces chiffres sont empruntés au résumé compilé, à l'aide de documents officiels de l'administration turque, par RUPPIN, *op. cit.*, p. 35.

(4) D'après une communication de l'administration des chemins de fer D. H. P. à M. ACHARD, le Hauran produit, en année normale, 231.000 tonnes de céréales. Ce chiffre doit comprendre environ 150.000 tonnes de blé, 70.000 d'orge et un peu plus de 10.000 tonnes d'autres céréales.

(5) En ce sens, voy. les rapports PARMENTIER, ACHARD et RUPPIN, *op. cit.*, p. 37.

(1) On trouvera sur tous ces points des renseignements dans les rapports de M. ACHARD, ainsi que dans tous les ouvrages cités précédemment. Voy. notamment les analyses de sols rapportées par ACHARD, pp. 13 et sqq., et RUPPIN, pp. 25 et sqq.

(2) L'amidon sert notamment à confectionner la friandise bien connue sous le nom de *rahât loukhoum*.



tuera par la suite, et sans doute plus vite, et à moins de frais, que nous ne l'imaginons.

Vers quelle limite pourra-t-il tendre? Il faut essayer de le conjecturer. A vrai dire, je me méfie autant que quiconque des anticipations hasardeuses; j'hésite à prolonger dans le futur les courbes par lesquelles se traduisent le passé et le présent... Reconnaissons toutefois que ces extrapolations s'imposent comme un moyen commode de fixer les idées. Il suffit qu'on ne se fasse pas d'illusion sur leur valeur absolue. Voici donc les chiffres qu'on peut admettre pour la production du blé dans une Syrie mise normalement en valeur. J'ai indiqué déjà que la superficie des terres arables s'élève à 4.800.000 hectares. Admettons que la proportion des emblavures à la totalité reste de 46 %; il y aura 2.200.000 hectares de champs de blé, qui, avec un rendement minimum de 1.400 kilogr. à l'hectare, produiront plus de trois millions de tonnes. Les deux tiers de cette production, deux millions de tonnes au moins, pourront être exportés. Il est à peine besoin de souligner ces chiffres et d'insister sur l'intérêt d'une exportation de blé s'élevant à deux millions de tonnes, c'est-à-dire 20 millions de quintaux.

C'est précisément à 20 millions de quintaux que le sous-secrétaire d'Etat au ravitaillement évaluait récemment le déficit de notre production nationale en blé pour la campagne 1920-1921. 20 millions de quintaux, s'ajoutant aux 63 millions de quintaux qu'a produits notre sol en 1920, auraient suffi à couvrir nos besoins. La Syrie, qui fut un des premiers greniers de Rome, pourrait-elle devenir un des greniers de la France?

L'orge tient en Syrie la seconde place dans la culture des céréales. Elle provient principalement des régions d'Alep et d'Hama-Homs. D'après des informations puisées à la même source que celles que j'ai utilisées pour le froment, la production de l'orge en 1909 s'élevait à 450.800 tonnes, pour une superficie cultivée de 322.400 hectares, dans les trois vilayets d'Alep, Damas et Beyrouth. Le rendement (1.400 kilogr. à l'hectare) ne semble donc pas, malgré les renseignements recueillis par MM. Achard et Parmentier, supérieur à celui du blé. La récolte des bonnes années peut monter à 500.000 tonnes (1), dont une proportion notable s'exporte en Angleterre: les brasseries et les distilleries de whisky recherchent, en effet, l'orge syrienne pour sa remarquable blancheur. Si l'on tente d'évaluer, comme je l'ai fait précédemment pour le blé, les possibilités de production en orge qu'on pourrait attendre des régions soumises au mandat français, on trouve les chiffres suivants:

Surface pouvant s'offrir à la culture de l'orge (30 % de la superficie des terres cultivables): 1.440.000 hectares:

Production éventuelle (au taux de 1.400 kilogr. par hectare): 2.016.000 tonnes.

Après le blé et l'orge, les autres céréales ne peuvent passer que comme appoint. Le seigle ne se

cultive guère, et encore en très petites quantités; que dans les parties montagneuses du vilayet d'Alep. L'avoine, à peine plus répandue, ne produit annuellement que quatre à huit mille tonnes. Le maïs, cultivé sur vingt mille hectares environ, rend de dix-sept à vingt-cinq mille tonnes. On s'étonne de constater pareil abandon d'une céréale qui vient fort bien, et pourrait donner des résultats intéressants. C'est probablement le dourra (ou maïs blanc), plante fort voisine du millet, qui tient la plus grande place, après le blé et l'orge, dans l'agriculture syrienne. En 1909, 82.700 hectares avaient été consacrés à cette culture; ils avaient donné près de 145.000 tonnes de grains. La production d'une bonne année devrait s'élever à 200.000 tonnes environ (1). Une partie du dourra se consomme sur place et sert de nourriture aux paysans; une partie s'exporte.

Parmi les cultures qui, relativement peu développées encore en Syrie, semblent appelées à en renouveler la vie économique, il faut réserver une place d'honneur au coton. Ici encore, les leçons du passé s'unissent à l'expérience contemporaine pour autoriser des prévisions favorables.

On oublie trop, en effet, que la Syrie fut, dans l'antiquité et au moyen âge, le grand centre mondial de la production cotonnière. Les témoignages de cette primauté abondent. Je ne retiendrai, comme particulièrement significatif, que celui du Florentin Balducci Pegolotti, dans la *Pratica della Mercatura* qu'il composa vers 1341 (2). Cette sorte de bréviaire du marchand nous donne (3) le classement commercial des cotons qu'on importait en Europe au XIV<sup>e</sup> siècle. La première qualité comprenait ceux qui venaient d'Alep et d'Hama. « Les environs de ces deux villes étaient couverts de cotonniers, et leur prodigieuse fertilité faisait l'étonnement des voyageurs (4). » Après ces produits hors ligne venaient, au second rang, les cotons de Cilicie et ceux de la Damascène. Enfin les cotons d'Akka, de Chypre et de Lattakié formaient une troisième catégorie. Remarquons qu'à cette époque l'Inde commençait à peine à exporter ses textiles vers l'Occident, et que l'Égypte, qui lui servait d'intermédiaire de transit, ne produisait pas encore elle-même de coton (5). C'est à la Syrie que Méhémet Ali dut demander, à partir de 1821, des techniciens pour instruire ses planteurs. Mais déjà le coton syrien périssait. Au XIX<sup>e</sup> siècle, il disparut presque du marché, éclipsé par les produits de pays mieux organisés et plus libres (6).

(1) RUPPIN, *op. cit.*, p. 38.

(2) BALDUCCI PEGOLETTI, *La Pratica della mercatura* (publiée par PIGNINI, *Della decima e delle altre gravanze della moneta e della mercatura de' Fiorentini fino al secolo XVI*, Lisbona e Luca, 1766, 4 vol.), t. III, p. 1-380.

(3) Cap. xcii, 1<sup>o</sup> c<sup>o</sup>, p. 367.

(4) HEYD, *Histoire du commerce du Levant au moyen âge*, trad. FURCY RAYNAUD, Leipzig, 1885-1886, II, p. 612. Pour le XVII<sup>e</sup> siècle, voy. MASSON, *Histoire du commerce français dans le Levant au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1896, p. 503, et *Appendice*, p. XXI.

(5) HEYD, *op. cit.*, II, pp. 613-614.

(6) Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les plaines côtières de Syrie exportaient encore annuellement quelque 9.000 tonnes de coton. Cette exportation a été ruinée par la chute des prix consécu-

(1) RUPPIN, *op. cit.*, p. 38.

Mais voici que la Syrie s'émancipe ; voici qu'elle s'organise, voici que les grands producteurs tendent à réserver leur production à leur marché national (1) ; voici que les nations industrielles qui n'ont pas dans leurs domaines de plantations cotonnières vont chercher de nouveaux fournisseurs. L'heure semble sonner pour Hama ou Alep de revenir à leur tradition, et sans doute pour leur plus grand profit.

Cette tradition n'a guère été renouée jusqu'ici, on le sait, qu'en Cilicie, en partie par l'effort intéressé de l'Allemagne. La *Deutsche Levantische Baumwoll-Gesellschaft*, fondée en 1905, a puissamment contribué à réveiller la culture cotonnière en sommeil, dans ce vilayet d'Adana qu'allait atteindre la Bagdadbahn. Malgré les vicissitudes politiques, l'entreprise commençait à porter ses fruits à la veille de la guerre. En 1914, la Cilicie récoltait 135.000 balles de coton, représentant environ 30.000 tonnes. M. Achard a analysé en détail (2) ces premiers résultats, avec sa compétence et sa prudence coutumières. Il a cherché à évaluer ce que pourra donner la Cilicie lorsqu'elle aura mis en valeur les 1.617.000 hectares de son territoire qui paraissent propres à la culture cotonnière. Il est arrivé à un chiffre approximatif de 200 à 240.000 tonnes (3). Plus de deux cent mille tonnes ! Cela représente les deux tiers des besoins de la France (329.537 tonnes en 1913).

Mais la Cilicie est désormais presque entièrement exclue des limites du mandat syrien. Je dois me borner à supputer les chances de la culture cotonnière dans la Syrie du traité de Sèvres. La tâche s'avère assez ingrate, et les évaluations s'avèrent assez hypothétiques, du moment qu'il s'agit de sols plus délaissés, depuis un siècle, que ceux du delta cilicien.

Les principales régions que la tradition, d'une part, les conditions climatiques et telluriques, d'autre part, désignent comme terres à coton, font partie du vilayet d'Alep. Elles comprennent : 1° En première ligne, les plateaux de Dana (sur l'une des routes d'Alep à Antioche) et d'Idlip (sur la route d'Alep à Lattakié), d'où provient la variété dénommée « Idelep », et la plaine d'Amouk, entourant les marais de l'Ak Deniz ; 2° En seconde ligne, le défilé d'Antioche, la plaine côtière d'Arsous (au sud d'Alexandrette), les environs de Killis et d'Aïntab, et les rives de l'Euphrate. A ces terres du vilayet d'Alep, il faut joindre les terres du Djebel-Bereket que le traité

de Sèvres rattache à la Syrie, c'est-à-dire les plaines d'Ayas-Osmanyé-Deurtyol, et le plateau d'Islahié. Dans le vilayet de Damas, on ne cultive actuellement de coton qu'auprès d'Homs. Il semble qu'on devrait essayer d'en cultiver près d'Hama, où il réussissait si bien jadis. Quant à la culture cotonnière dans le vilayet de Beyrouth (à Tripoli, Lattakié notamment), elle a jusqu'ici peu d'extension.

Les statistiques manquent pour préciser l'étendue des surfaces actuellement occupées par le coton, et, plus encore, pour évaluer les progrès possibles de la mise en valeur et des rendements. D'après le tableau dressé par Ruppin (1), il y avait, en 1909, 39.630 hectares de plantations cotonnières dans le vilayet d'Alep. Elles rendaient 847.615 *kele*, soit environ 30.514 mètres cubes de textile. Je n'ai pas le moyen de convertir ce résultat en tonnes, faute de connaître les conditions de pressage et la densité du coton ainsi recensé. Il me paraît difficile cependant qu'il ne s'élève pas au-dessus du chiffre donné ailleurs (2) par le même auteur pour la production moyenne annuelle du vilayet d'Alep (deux mille tonnes). M. Achard cite, de son côté, une statistique (3) d'où il résulte que la production moyenne des « Idelep » s'est fixée, entre 1904 et 1914, à 1.535 tonnes. Ajoutons enfin aux chiffres proprement syriens les chiffres assurément plus importants des champs d'Ayas-Osmanyé, que nous déduirons de la production proprement cilicienne. Nous arriverons peut-être ainsi à une dizaine de mille tonnes. Quels que soient d'ailleurs les chiffres précis, reconnaissons qu'ils sont faibles. Ils ne correspondent ni aux besoins du marché, ni aux virtualités du pays. C'est peine perdue que de vouloir conjecturer quelle superficie pourrait s'offrir dans un avenir éloigné à la culture cotonnière. Mais j'estime qu'on peut sans témérité affirmer pour un avenir très prochain une amélioration sensible des statistiques. Les bas-fonds d'Amouk (170.000 hectares), d'ailleurs assez bien pourvus de main-d'œuvre, les terres noires d'Ayas-Osmanyé (ensemble 450.000 hectares) sont assez humides pour ne pas demander grands travaux hydrauliques. Il est naturel de se tourner d'abord de ce côté. Le coton devra ensuite gagner du terrain dans la région d'Idlip-Dana, dans celle d'Hama, et vers l'Euphrate. Quant aux résultats à escompter, ils ne sont pas inférieurs à une centaine de mille tonnes, selon les prévisions d'observateurs aussi prudents que M. Achard (4).

tive à la guerre de Sécession (RUPPIN, pp. 41-42). Voy. aussi K. ANDREE, *Geographie des Weltlands* (I-IV, 1872), t. 1, p. 194.

(1) *Rapport général sur l'industrie française* publié par le ministère du Commerce (1920).

(2) Rapports sur : 1° *Le coton en Cilicie* ; 2° *La culture du coton en Cilicie* ; 3° *L'industrie du coton en Cilicie* ; 4° *Le développement de la culture du coton en Cilicie*. Voy. aussi le rapport du professeur WINDHAM DUNSTAN, directeur de l'Imperial Institute, sur *l'Agriculture en Asie Mineure* (London, 1908), et le rapport sur le *Domaine impérial de Tchoutour-Ova*, par G. TSAPALOS et P. VALLIER (Paris, 1911-1912).

(3) C'est exactement le chiffre qu'admettait déjà HERMANN MUELLER, *Die wirtschaftliche Bedeutung der Bagdadbahn*, Hambourg, 1917, p. 80, n. 1 : 1 million de balles de 200 kil. Le même auteur évaluait à plus de 2 millions de balles (plus de 400.000 tonnes) la production probable de la Syrie et de la Mésopotamie réunies.

(1) RUPPIN, *op. cit.*, p. 35.

(2) RUPPIN, *op. cit.*, p. 41. Si le chiffre de la superficie plantée est exact (424.300 deunums, soit, à 919 mq. par deunum, 39.630 hectares), le rendement de 2.000 tonnes serait misérable : 50 kil. à l'hectare. Les champs voisins de la Cilicie rendent 250 kil. de coton égrené à l'hectare. Il me semble que les 847.615 *kele* de la statistique officielle doivent correspondre à 7.000 ou 8.000 tonnes.

(3) *Rapport sur le coton en Syrie*, pp. 2-3.

(4) M. ACHARD estime que la Cilicie pourrait fournir à la France les deux tiers du coton dont elle a besoin et que la Syrie pourrait lui fournir le reste. Or, la France employait, en 1913, près de 330.000 tonnes de coton. Pour M. ACHARD, la Syrie pourrait donc produire quelque chose comme 110.000 tonnes. Cf., dans le même sens, l'exposé verbal du général GOUBAUD au Comité de l'Asie française (11 décembre 1920).

## V. LES AUTRES PRODUITS AGRICOLES.

Céréales et coton, souvent associés dans l'alternance d'un assolement biennal, font ou feront la parure et la richesse des grandes plaines syriennes. Les autres cultures, de moindre envergure, sont moins localisées, et se retrouvent à peu près dans tout le pays. Ces cultures, dont les produits ne sortent guère du marché intérieur, ont une importance vitale. Mais elles intéressent moins le commerce européen. Nous pouvons en traiter brièvement (1).

Il y a d'abord les légumineuses servant à la nourriture des hommes et des bestiaux. Elles comprennent, par ordre d'importance, les lentilles, les pois chiches, les fèves, les haricots, les vesces, les lupins. Seuls, les pois chiches font l'objet d'une petite exportation (en 1912, Tripoli en a expédié 2.200 tonnes en France et en Égypte, et Caïffa 6.550 tonnes). La culture des légumineuses occupe, bon an mal an, 60 à 70.000 hectares, et la production globale monte à plus de 500.000 tonnes. En 1909, par exemple, on a récolté 236.000 tonnes de lentilles, 136.633 tonnes de pois chiches, 93.642 tonnes de fèves, 32.984 tonnes de vesces (2).

Les cultures énumérées jusqu'ici se développent surtout dans les parties grasses de la Syrie. J'arrive maintenant à d'autres cultures qui forment la ressource des parties maigres, et y réussissent. De ce nombre sont les cultures arbustives (olivier, vigne, mûrier). Elles s'accrochent des sols les moins propres à la grande exploitation, et s'accrochent volontiers aux escarpements les plus rudes. Sans elles, l'« échine montagneuse » du pays resterait décharnée.

Parmi les cultures arbustives, celle de l'olivier est de beaucoup la plus répandue, et tient incontestablement la première place. Les principales plantations se trouvent dans le Liban et sur les collines avoisinant Beyrouth, Tripoli, Antioche, Idlib, Killis et Aïntab. Les statistiques officielles (3) attribuent aux trois vilayets d'Alep, Beyrouth et Damas 5.487.000 pieds d'oliviers, auxquels il faut ajouter environ 500.000 pieds pour le Liban. Mettons 6 millions en chiffres ronds. Le rendement varie dans de larges limites, la récolte n'étant ordinairement bonne qu'une année sur deux. Les statistiques pour 1909-1910 accusent une production de 65.855.000 okkes, soit 84.294 tonnes d'olives fraîches. La production correspondante en huile monte à 15.296 tonnes (4). La cueillette de l'olive se fait sans soins; le pressage emploie des méthodes et un matériel archaïques. Aussi l'huile obtenue est-elle souvent de qualité médiocre, et peu propre à l'alimentation. Une grande partie de cette huile sert à la fabrication du

savon. L'exportation reste faible. Beyrouth, qui est le principal port exportateur, expédiait en Égypte et en France 173 tonnes en 1910, 233 tonnes en 1911, et 90 tonnes en 1919 (année déficitaire) (1).

La culture de l'olivier, l'industrie et le commerce des huiles ont de grands progrès à faire.

La même observation s'impose pour la viticulture et pour la fabrication et le commerce des vins et spiritueux. La vigne réussit à merveille dans beaucoup de régions de la Syrie. Elle pourrait rendre infiniment davantage, et de meilleurs produits. Le vignoble s'étend sur 84.293 hectares, et produit de 300.000 à 350.000 tonnes de raisin. La fabrication du vin, concentrée dans le Liban, n'utilise qu'une faible partie de la récolte. Les raisins qui ne sont pas consommés frais servent à fabriquer l'espèce de gelée cuite qu'on nomme « Dibs », l'eau-de-vie aromatique qu'on nomme « Arak », ou sont transformés en raisins secs. L'exportation des vins est insignifiante.

Le mûrier blanc, dont les feuilles servent à nourrir les vers à soie, est très répandu sur la côte syrienne, depuis Saïda jusqu'à Arsous, et sur les versants inférieurs du Liban. Les plantations s'étendaient, avant la guerre, sur 28.500 hectares (2). Mais ce chiffre doit être fortement réduit aujourd'hui. La guerre a été fatale aux mûriers. Bien souvent, ils ont été arrachés et vendus comme bois à brûler (3). Ce gaspillage pèse lourdement sur l'industrie séricicole syrienne.

Les arbres fruitiers les plus variés poussent sur la terre syrienne. Parmi ceux qui réussissent le mieux et dont les fruits ont une valeur économique appréciable, je citerai le figuier (production annuelle: 45.000 tonnes de figues), l'abricotier (l'exportation des noyaux d'abricots, et de la pâte d'abricots séchée en feuilles minces, dénommée « Kamardin », a une certaine importance) (4), le pistachier, l'amandier, et surtout l'oranger et le citronnier. La production des oranges et des citrons se localise particulièrement sur la côte. Les vergers de Jaffa ne sont pas compris dans les limites du mandat syrien. Mais ceux de Saïda et de Tripoli comptent parmi les plus beaux du pays, et leurs produits sont de premier ordre. Une bonne partie de ceux-ci s'écoulent en Angleterre. D'après les rapports consulaires britanniques, les ports de Tripoli, Saïda et Beyrouth ont exporté: en 1909, 350.000 caisses; en 1910, 344.200 caisses; en 1911, 209.800 caisses; en 1912, 220.860 caisses d'oranges.

Parmi les cultures industrielles qui servent d'appoint aux précédentes et qui paraissent avoir de l'avenir, je citerai encore le sésame et le tabac.

Le sésame est moins répandu dans la Syrie ré-

(1) Je me borne à mentionner les cultures potagères, bien qu'elles donnent lieu à un certain mouvement d'exportation (exportation de melons en Égypte, d'oignons en Angleterre et en Turquie), et certaines cultures commerciales à faible rendement (anis, cumin, fenouil).

(2) Chiffres officiels reproduits par RUPPIN, *op. cit.*, p. 34.

(3) RUPPIN, *op. cit.*, p. 46.

(4) D'après WEARLEY, *Report upon the conditions and prospects of British trade in Syria*, London, 1911, p. 59.

(1) Ces derniers chiffres sont empruntés à la brochure de P. GILLY, *La Syrie commerciale, son avenir (Informations de l'Office national du commerce extérieur)*, 1920, p. 25.

(2) RUPPIN, *op. cit.*, p. 48.

(3) CROIZAT, *Rapport sur la sériciculture en Syrie (Rapports de la Mission de Syrie)*, pp. 2-3.

(4) D'après GILLY, *op. cit.*, p. 26, il a été exporté de Beyrouth: en 1911, 1.068 tonnes de noyaux et 3.400 tonnes de pâte d'abricots; en 1919, 291 tonnes de noyaux et 1.142 tonnes de pâte d'abricots.



servée au mandat français qu'en Palestine. Néanmoins, sa culture occupe environ 12.000 hectares dans les régions d'Homs, d'Hama et de Lattakié. La production s'élève à une quinzaine de mille tonnes (1), dont une partie s'exporte en France et en Italie.

Quant au *tabac*, il se cultive surtout dans le Liban et dans le vilayet de Beyrouth. Les produits de Lattakié jouissent d'un légitime renom. La récolte de 1912 a monté à 1.314 tonnes pour les trois vilayets d'Alep, Beyrouth et Damas. Il y faut ajouter environ 250 tonnes pour le Liban (2). On récolte en outre, chaque année, de 200 à 300 tonnes de *tombac* (on appelle ainsi, on le sait, une sorte de tabac, d'origine persane, qui s'emploie dans le narghilé). La régie ottomane des tabacs et les manufactures de cigarettes du Liban n'absorbent qu'une faible part de la production. Tout le reste s'exporte, principalement en Angleterre et en Egypte. En 1911, 1.488 tonnes ont été exportées.

## VI. — LES PRODUITS DE LA FLORE SPONTANÉE.

### LES FORÊTS. L'ÉLEVAGE.

Des produits de l'agriculture, il convient de rapprocher les produits de la flore spontanée, ainsi que ceux des exploitations forestières et de l'élevage.

Parmi les *produits de la flore spontanée*, citons la « graine jaune » (baies de nerprun) employée par la teinturerie (3), la noix de galle, la vallonée, la scammonnée, la gomme adragante (4), et surtout la réglisse. La réglisse (*glycyrrhiza glabra*) croît à l'état sauvage dans plusieurs régions du vilayet d'Alep (Surudj, Aintab, Killis, bassin d'Amouk, Antioche) et dans le Sud-Est du vilayet de Damas. La meilleure qualité provient des bords de l'Euphrate (région de Rakka). Je n'ai pas pu contrôler personnellement les chiffres qui résument cette exportation, et je le regrette, car ils me laissent perplexe. Weakley estime (5) qu'on aurait exporté en 1908 20.672 tonnes de réglisse; en 1909, 7.700 tonnes, et en 1910, 11.400 tonnes. Dans le même sens, M. Gilly évalue (6) à 20.000 tonnes la production syrienne annuelle. Mais M. Achard n'a relevé, pour l'année 1909, qu'un

total de 3.089 tonnes embarquées à Alexandrette (1). J'hésite à croire que les sorties par d'autres ports représentent la différence entre ces chiffres.

Aux richesses proprement agricoles se joignent les ressources que peuvent fournir l'exploitation forestière et l'élevage.

Les produits de la flore spontanée ont plus d'importance, en Syrie, que les produits de l'exploitation forestière. Dans l'antiquité, la montagne était pourtant couverte de bois. Les cyprès du Liban faisaient l'admiration des Israélites. Que l'on écoute, par exemple, Ezéchiel comparer la puissance assyrienne à un « cèdre sur le Liban » : « Son bois, dit le prophète, était beau, ses branches étendues, sa tige haute, et, du milieu de ses branches épaisses et touffues, il en sortait une qui s'élevait au-dessus de toutes les autres. Les pluies l'avaient nourri, un grand amas d'eau l'arrosant l'avait fait pousser en hauteur, les fleuves coulaient tout autour de ses racines, et il avait envoyé ses ruisseaux à tous les arbres de la campagne (2)... » Que les temps sont changés ! dirai-je pour rester dans la note biblique. Des cèdres fameux, il ne subsiste que quelques échantillons délabrés, religieusement gardés dans un enclos. Les pentes de la montagne ont perdu leur parure ; les sommets restent chauves ; les noyers, richesse et ornement des campagnes, disparaissent (3). Les Osmanlis ont passé par là. Ils n'ont pas su défendre et aménager les réserves forestières. Ils les ont laissé dépérir, plus encore par les abus de pâture que par les abus d'exploitation. La guerre de 1914-1920 a achevé ce que quatre siècles d'incurie avaient préparé. La houille manquait : on l'a remplacée par le bois. Sans plan arrêté, au petit bonheur, on a coupé les arbres les plus proches des routes et des voies ferrées. Après l'armistice, de lourds trains de bois à brûler ont pris quotidiennement le chemin de l'Egypte... A combien sont réduits aujourd'hui les 260.000 hectares de forêts qui subsistaient encore en 1908 (4) ? A combien sont réduits les revenus de l'exploitation forestière (bois de chauffage, de construction et charbon), qu'on évaluait encore, en 1916, à une somme de 3 à 5 millions (5) ? Ce déboisement n'entraîne pas seulement un appauvrissement fâcheux du pays. Ici comme partout, il a les répercussions les plus graves sur le régime des eaux et sur le climat. Un effort de reboisement s'impose. Mais ce sera une œuvre coûteuse, de très longue haleine, et dont les résultats n'apparaîtront qu'à trop longue échéance pour qu'on les puisse faire entrer dans le cadre de nos prévisions.

L'élevage aussi a souffert. Moins déchu que l'exploitation forestière, il n'en reste pas moins bien au-dessous de ce qu'il devrait être. Les réquisitions de chevaux opérées pour le compte de l'armée turque depuis les guerres balkaniques, les réquisitions de chameaux opérées pour le corps

(1) RUPPIN, *op. cit.*, p. 35.

(2) Pour les trois vilayets d'Alep, Beyrouth et Damas, les chiffres proviennent du *Bull. ann. de statistique pour 1912* (1911-1912) ; pour le Liban, ils sont empruntés à l'article de P. NOUJAIM, *La question du Liban*, dans la *Revue Phénicienne* II, août 1919.

(3) La graine jaune s'exporte surtout par les ports de Messina et d'Alexandrette. Ce dernier en a exporté 458 tonnes en 1910. RUPPIN, *op. cit.*, p. 250.

(4) La noix de galle et la vallonée s'exportent à l'usage des tanneries. En 1908, on a expédié d'Alexandrette 110 tonnes de noix de galle et 639 tonnes de vallonée (RUPPIN, *op. cit.*, p. 251). Dès le moyen âge, on appréciait la gomme adragante du Liban (HEYD, *Histoire du commerce du Levant au moyen âge*, n. p. 623, n. 3), aujourd'hui bien déchu, et la scammonée d'Antioche (HEYD, II, p. 669). De cette dernière, on exporte encore un millier de caisses par an. Quant à la gomme adragante, GILLY (*op. cit.*, p. 26) donne des chiffres d'exportation de 40 tonnes en 1911 et de 34 tonnes en 1919.

(5) WEAKLEY, *op. cit.*, p. 195.

(6) GILLY, *op. cit.*, p. 6.

(1) ACHARD, *Notes sur la Syrie, Rapport sur la réglisse*, p. 9.

(2) EZÉCHIEL, XXXI, 3-4.

(3) SAMNÉ, *La Syrie*, p. 126.

(4) *Statistique des forêts de l'empire ottoman pour l'année 1923*, Constantinople, 1912.

(5) RUPPIN, *op. cit.*, p. 123.

expéditionnaire dirigé à la fin de 1914 contre l'Égypte ont creusé dans le cheptel des trous difficiles à combler. Des deux types d'élevage qu'on rencontre en Syrie, — l'élevage *nomade* et l'élevage *sédentaire*, — c'est naturellement le second qui a été plus atteint.

L'élevage nomade est aux mains des Bédouins. Ceux-ci vivent de leurs troupeaux, qu'ils mènent paître, selon un rythme régulier commandé par les variations saisonnières de la végétation, des steppes du désert aux landes de la montagne et jusqu'aux prairies naturelles avoisinant la mer. Leurs moutons appartiennent à l'espèce à grosse queue ; ils fournissent une laine qui ne saurait rivaliser pour la finesse avec la laine de Hongrie ou d'Australie, mais qui se classe parmi les qualités moyennes de laine à fabrique, et parmi les bonnes qualités de laine à matelasserie (1). Leurs chèvres donnent également une laine de second rang. Les chèvres angora à longs poils, qui fournissent la laine mohair, ne se rencontrent que dans quelques districts du Nord. Les Bédouins élèvent encore des chameaux de trait, quelquefois des chevaux et des mulets.

Mais l'élevage de ces derniers, comme aussi l'élevage des ânes et des bovidés, est plutôt l'affaire des sédentaires. Les chevaux syriens jouissent d'une grande renommée. Mais leur nombre a beaucoup décliné. Les bœufs sont relativement rares et médiocres. La race de Damas, apparentée à la race égyptienne, est assez bonne laitière, mais fournit à la boucherie des sujets peu intéressants. La race du Liban rend plus en viande, et moins en lait.

Comme on peut le penser, nous manquons de données statistiques sur le cheptel syrien. Les Bédouins se prêtent peu à des tentatives de recensement qui auraient pour résultat de leur faire payer l'impôt sur le bétail. Aussi les conclusions qu'on pourrait tirer des revenus de cet impôt seraient-elles fort au-dessous de la réalité. On ne peut guère proposer que des conjectures, fondées sur des impressions (2). J'estime donc qu'il existait, dans les limites du mandat français actuel, mais avant la guerre, environ 4 millions de moutons et de chèvres, 50.000 chevaux, 100.000 ânes et mulets, 450.000 bovidés, 150.000 chameaux. Ces chiffres sont notablement inférieurs à ceux que donnait Vital Cuinet en 1895 (3). Encore doivent-ils subir aujourd'hui une réduction sensible, d'au moins un tiers, peut-être de moitié (4).

(1) La tonte a lieu une fois par an, en avril-mai ; elle rend environ 3 kilogrammes de laine par mouton.

(2) Voy. l'effort de coordination tenté par RUPPIN, *op. cit.*, p. 56, sur les données fragmentaires qu'il a extraites de la *Statistique agricole de la Turquie d'Asie et d'Afrique pour l'année 1325* (Constantinople, 1912) et du *Bull. annuel de statistique pour 1327* (Constantinople, 1914).

(3) Sauf en ce qui concerne les chameaux. Les chiffres de VITAL CUINET sont les suivants : Chèvres et moutons, 4.177.127 ; bovidés, 1.801.024 ; chevaux, 68.825 ; ânes et mulets, 143.647 ; chameaux, 71.987.

(4) GILLY, p. 24 : « On estimait que le cheptel syrien était de :  
Moutons. . . . . 5.000.000  
Chèvres. . . . . 1.000.000  
Bœufs. . . . . 500.000  
Chameaux. . . . . 250.000

Il est difficile d'apprécier avec exactitude quelle est la dimi-

La volaille est assez abondante (1), mais de qualité commune. Nulle part on ne pratique en grand, et avec des procédés modernes, l'élevage des bêtes de basse-cour. Avant la guerre, les œufs frais faisaient l'objet d'une exportation importante : Lattakié expédiait à Marseille plus de vingt millions d'œufs, Alep, Homs et Tripoli autant (2). On avait aussi exporté, pendant un temps, des jaunes d'œufs salés, à l'usage de la mégisserie, et de l'albumine d'œuf sèche, pour l'appât des tissus et le collage des vins. Mais la concurrence chinoise avait ruiné ce commerce. Il y a peu de chance pour que l'exportation des œufs reprenne de longtemps.

Le miel et la cire se récoltent partout. Ils font l'objet d'une petite exportation. L'apiculture suit encore des méthodes surannées et les produits sont généralement impurs. Là encore, il serait facile d'obtenir, à peu de frais, des résultats supérieurs.

#### VII. — L'IMPORTANCE DE LA PRODUCTION AGRICOLE ; LES MOYENS DE L'AMÉLIORER.

Récapitulons les données éparses que je viens de réunir sur l'économie rurale syrienne. Il faudrait grouper dans une statistique d'ensemble les évaluations de tous les produits d'une année moyenne. RUPPIN s'est essayé à cette tâche hypothétique pour la Syrie intégrale (3). Je lui emprunte son tableau, en l'adaptant aux limites du mandat français :

1° Cultures annuelles destinées à la nourriture des hommes et du bétail (céréales, légumineuses, légumes, etc.)	415.000.000 fr.
2° Cultures commerciales (coton (4), tabac, chanvre, anis, fenouil, cumin, etc.)	20.000.000 fr.
3° Cultures arbustives :	
a) Olives. . . . .	12.000.000
b) Viticulture. . . . .	25.000.000
c) Sériciculture (5). . . . .	30.000.000
d) Oranges, citrons. . . . .	5.000.000
e) Autres fruits : Pistaches, amandes, abricots, figues, etc.	10.000.000
	82.000.000
4° Produits de la flore spontanée (régisse, noix, de galle, graines jaunes, gomme adragante, scammonée, etc.)	5.000.000 fr.
5° Produits de l'élevage (lait et laitage, viande de boucherie, laine, peaux) . . .	95.000.000 fr.
6° Produits de la basse-cour et de l'apiculture. . . . .	17.000.000 fr.
7° Exploitation forestière. . . . .	4.000.000 fr.
Total. . . . .	638.600.000 fr.

nution subie par le troupeau de moutons et de chèvres. On pense qu'il est réduit de moitié. Pour les bœufs, la proportion serait plus forte encore. »

(1) On élève en Syrie des poulets, des dindons, des pigeons, mais très peu de canards et d'oies.

(2) Voy. le rapport de M. HENRI GRAUD sur le *Commerce d'exportation de la Syrie et son avenir* (Congrès de la Syrie, Marseille, 1919), pp. 12-13.

(3) RUPPIN, *op. cit.*, p. 26.

(4) En y comprenant le coton du Djebel Bereket.

(5) Les travaux du *Congrès français de la Syrie* (Marseille, 1919) ont prouvé que l'estimation de RUPPIN (25.000.000 de fr.) est un peu faible.

Bien entendu, ce tableau correspond à des rendements et à des évaluations d'avant-guerre. Il appelle aujourd'hui des rectifications en des sens divers. Beaucoup de rendements ont été fortement diminués par la guerre, notamment ceux de la sériciculture, de l'élevage, de l'exploitation forestière. Il conviendrait de rabattre, de ce chef, une somme de 60 à 80 millions sur notre total. Mais, en sens inverse, les prix de tous les produits ont monté dans d'énormes proportions. L'instabilité des mercuriales ne permet guère d'apprécier en chiffres cette ascension. Selon les lieux et les moments, c'est par 2, 3, 4, 5, 6, et davantage, qu'il faudrait multiplier le prix d'avant-guerre d'un produit pour avoir son prix actuel. Je crois rester dans la juste mesure en adoptant le coefficient 3. Il ne me paraît pas exagéré d'admettre que la production annuelle de l'économie rurale syrienne, dans les limites du mandat confié à la France, vaut de *un milliard et demi à deux milliards*.

Ces chiffres ont leur éloquence, et les résultats qu'ils résument doivent retenir sérieusement l'attention.

Cependant ils restent encore bien inférieurs à ce qu'on peut attendre. La terre syrienne ne livre pas, à beaucoup près, toutes ses richesses.

Quelles sont les raisons de cette défaillance ? Il convient de les rechercher. Laissons de côté les causes accidentelles de perturbation dues à la guerre. Pour profondes et cruelles qu'on les observe, on ne doit pas s'y appesantir. Elles passeront avec la crise qui les a amenées. Mais attachons-nous plutôt aux causes endémiques de malaise et stagnation, à celles qui se faisaient sentir dès avant 1914, et parfois depuis des siècles. C'est à elles qu'on a le plus de peine à porter remède, et c'est d'elles que la guérison importe le plus.

Si l'on essaie de dominer les contingences pour ne retenir que l'essentiel, ces causes se rattachent toutes à la force inhibitrice du régime qui a trop longtemps pesé sur la Syrie. Régime politique, imposé par la domination turque, et régime social, commandé par des traditions séculaires, ont également contribué à paralyser l'essor technique et l'essor économique de l'agriculture syrienne. C'est à eux qu'il faut imputer les lacunes de l'outillage économique, notamment des voies et instruments de circulation, le gaspillage et l'épuisement de certaines richesses (forêts et prairies), l'abandon de certaines autres (eaux d'irrigation), l'anémie de la main-d'œuvre, contrainte à l'émigration, l'insécurité des biens et des personnes, l'ignorance et l'inertie des exploitants, l'hypertrophie des grands domaines, favorisée par une législation foncière d'un autre âge, la misère des tenanciers, réduits à un quasi-servage, rongés par l'usure et la fiscalité...

Ne nous flattons pas de remédier du jour au lendemain à tous ces maux. Il en est de tenaces, qu'on ne guérira qu'à force de méthode, de temps et d'argent. Le reboisement et le regazonnement des pentes et des sommets demanderont de longs

efforts. Il serait puéril d'en escompter les bénéfices pour nos générations. Le drainage et l'assèchement dans certaines régions (environs d'Alexandrette et de l'Ak-Deniz, par exemple), l'irrigation, dans d'autres, progresseront plus rapidement lorsque les circonstances s'y prêteront. Mais un programme d'ensemble ne pourra s'exécuter que par tranches, à termes de plus en plus éloignés. Il en sera de même pour les entreprises de routes et de voies ferrées. On ne brûlera pas davantage les étapes dans l'œuvre nécessaire de réforme sociale ; on ne transforme pas d'un coup de baguette l'esprit et les traditions des peuples. Tout cela revient à dire que bien des décades passeront avant que la Syrie retrouve l'âge d'or de sa productivité agricole. Mais cela ne veut pas dire pourtant qu'on doive renoncer à améliorer assez promptement cette productivité. Car il y a tout de même certains facteurs de la prospérité rurale sur lesquels on peut agir immédiatement. On peut, dès maintenant, remonter la pente...

Les premiers progrès à espérer sont ceux qui résultent d'une amélioration du régime politique. Avant tout, il faut donner aux cultivateurs la paix : j'entends à la fois la tranquillité matérielle et la confiance morale. La France, chargée par la Société des Nations de préparer l'émancipation du pays, ne peut manquer de lui apporter la sécurité. Il appartient à la Syrie, qui va faire l'apprentissage difficile de la liberté, de réaliser l'union morale. On doit lui accorder crédit. Mais il ne suffit pas de faire la police et d'apaiser les dissensions intestines. Il faut refondre les institutions. Il faut établir une législation foncière et une législation fiscale qui, tout en sauvegardant les droits essentiels des particuliers et de l'Etat, favorisent les progrès de l'économie agricole. Et voilà un ensemble de réformes susceptible de soulever de gros conflits d'intérêts et de doctrines... J'incline à penser, pour ma part, qu'il faut tendre au morcellement des *latifundia* (1), et à l'élimination progressive de la propriété collective (2). Ainsi on préparera l'accession des paysans à la propriété de la terre. L'affranchissement politique du pays annoncera son affranchissement économique. Attendons beaucoup d'un sol aussi généreux, dès que l'initiative individuelle pourra s'y exercer sans entraves.

La réforme fiscale commandera toutes les autres. Aujourd'hui la principale redevance frappant l'agriculture, la dîme (*oscher*), grève le produit brut de la récolte (3), sans tenir compte de la surface cultivée ; elle n'incite ni le bailleur ni le tenancier à augmenter cette surface. Si l'on réorganisait l'impôt foncier (*wergho*), aujourd'hui insignifiant, pour le substituer à la dîme, comme on a fait en Egypte, on verrait sans doute maint gros propriétaire aliéner des terres qu'il néglige actuelle-

(1) Voy. sur ce point les observations pénétrantes de M. ACHARD, *Notes sur la Syrie*, pp. 20 et 599.

(2) RUPPIN, p. 31 (détails sur les formes de copropriété agraire et sur la rotation obligatoire des cultures).

(3) L'*oscher* s'élevait jadis à 10 % du produit des récoltes. Il a été porté à 12,63 %.



ment, mais qui deviendraient trop onéreuses pour rester improductives. On pourrait aussi utiliser dans le même sens la vieille règle coranique qui autorise l'État à reprendre les terres *miri* restées incultes trois années durant. A la base de cette réforme foncière et fiscale, on placerait la confection d'un cadastre. La loi sur la matière existe; c'est la loi provisoire ottomane du 5 février 1328 (1913), relative à « la délimitation et l'enregistrement de la propriété immobilière », qui prescrit l'établissement d'un livre foncier et d'un plan cadastral. Mais elle n'a reçu aucun commencement d'exécution. Si on l'appliquait, on ne manquerait pas de récupérer au profit de l'État de nombreuses parcelles usurpées, qui pourraient être cédées aux paysans. Ainsi, sans aller jusqu'aux « lois agraires », c'est-à-dire jusqu'à l'expropriation des gros propriétaires, on arriverait à développer sensiblement la petite propriété.

Mais ce ne serait qu'une entrée en matière. Que servirait de mieux répartir la surface exploitable entre les exploitants, si ceux-ci restaient impuissants à en tirer parti, faute de compétence ou faute de capitaux? Il faut guérir ces deux plaies: l'ignorance et l'usure.

Contre la première, il y a toute une œuvre d'éducation à entreprendre. Il faut créer l'enseignement agricole, trop négligé par les Turcs (1), et relever ou remplacer les Ecoles d'agriculture ottomanes et chérifiennes, qui n'ont d'existence que sur le papier. On parviendra ainsi à former des chefs d'exploitation. Mais ce ne sera qu'une partie de la tâche, et la plus facile. Car il restera à donner des notions élémentaires de culture aux paysans, je veux dire aux simples fellahs. Ce soin devrait incomber aux Ecoles primaires, et voilà tout le problème de l'instruction primaire en Syrie qui se pose du même coup. Je me borne à signaler la difficulté, sans prétendre la résoudre ici. J'espère aussi qu'on pourra faire largement profiter les cultivateurs syriens de la leçon incomparable que dispensent les jardins d'essai, d'une part, les fermes-modèles, de l'autre. De tous les enseignements, celui qui se réalise par l'exemple reste le plus efficace.

Contre l'usure, il faut organiser le Crédit foncier, à l'usage des propriétaires, et le Crédit agricole, à l'usage des petits exploitants. Remarquons — pour nous en tenir à ce dernier — que la Turquie n'avait pas manqué de clairvoyance. Mais, comme à son habitude, elle s'en était tenue à des velléités. Elle a bien créé une Banque agricoles, avec des agences à Alep, Beyrouth et Damas. Mais cette Banque, médiocrement administrée, n'a pas pris le développement qu'on eut dû en attendre. En 1913, pour une population agricole besogneuse, s'élevant à plus de deux millions d'âmes, elle n'avait consenti que 45.000 prêts, dont

le montant global s'élevait à peine à 12 millions de francs. La plupart des fellahs continuaient à demander aux propriétaires, au moment des semailles, des avances qu'ils remboursaient, au moment de la récolte, à des taux variant entre 100 et 400 %. Toute l'organisation du Crédit agricole, dans ses différentes branches (crédit cotonnier, crédit séricicole, etc.), est à reprendre par la base. J'imagine qu'on pourra s'inspirer utilement de ce qu'on fait, non sans succès, en Egypte.

#### VIII. LA MAIN-D'ŒUVRE RURALE.

Reste enfin la question de la main-d'œuvre. Elle se pose presque exclusivement à propos de la production agricole.

La démographie n'est pas plus avancée en Syrie que les autres sciences. Moins avancée peut-être, car les essais de dénombrement et de classification de la population ne se heurtaient pas seulement aux obstacles que rencontrait tout effort scientifique. Ils s'exposaient surtout aux résistances unanimes des populations, qui les tenaient, non sans apparence de raison, pour des pièges insidieusement tendus par l'oppression fiscale et militaire. Un recensement ne pouvait servir, pensaient les intéressés, qu'à préparer le recouvrement de l'impôt ou l'incorporation dans l'armée. Aussi se dérobaient-ils à qui mieux mieux, et refusaient-ils, notamment, de s'inscrire sur les registres institués par la loi sur l'état civil du 10 juin 1902. On estime qu'un quart au moins des assujettis ne figurent pas sur ces registres, d'ailleurs médiocrement tenus. Quant aux Bédouins nomades et aux étrangers, ils échappent, les premiers par la force des choses, les seconds en vertu d'immunités définies, aux lois sur l'Etat civil et aux recensements.

Rien d'étonnant, dès lors, si les statistiques officielles ou officieuses présentent entre elles de si surprenant écarts. « Les auteurs donnent généralement les chiffres de Vital Cuinet, empruntés eux-mêmes à des sources turques, et datant de 25 à 30 ans; ils grossissent plus ou moins ces chiffres au gré de leurs impressions personnelles » (1). M. Achard a relevé les évaluations données par M. Chekri Ganem (3.300.000 habitants), par le *Stateman's Yearbook* de 1918 (2.675.000) et par la *Notice sur la Syrie* (3.500.000) (2). Pour m'en tenir, comme lui, à des témoignages sérieux, je relèverai encore les chiffres donnés par Baedeker (3.326.160) (3), par Nadra Moutran (3 millions 492.956) (4) et par M. Samné (3.742.173) (5). Dans l'ensemble, ces évaluations oscillent, pour la Syrie intégrale, autour de 3 millions et demi. Je les crois trop faibles, même la dernière. Les

(1) AUG. BERNARD, *La Syrie et les Syriens*, Ann. de Géogr., xxviii, 1919, p. 40, n. 1.

(2) ACHARD, *Notes sur la Syrie*, p. 14.

(3) BAEDEKER, *Palestine et Syrie*, 3<sup>e</sup> éd., p. LVII.

(4) NADRA MOUTRAN, *La Syrie de demain*, p. 37.

(5) SAMNÉ, *La Syrie*, p. 116 (total obtenu en additionnant les chiffres donnés pour les circonscriptions d'Alep, Beyrouth, Damas, Jérusalem, du Liban et du Zor).

(1) Sur les Ecoles ottomanes de Muslimiyé (près d'Alep) et de Sèleimieh (près d'Hama), voy. RUPPIN, pp. 116-117; sur l'Ecole chérifiennne de Blass (près de Damas), voy. ACHARD (*Notes sur la Syrie*, III); sur l'Orphelinat agricole fondé par les Jésuites à Tanail, voy. *Séances et travaux du Congrès français de la Syrie*, III (Sect. de l'Enseignement), pp. 119-121.

parties du pays placées sous le mandat français doivent, à elles seules, compter une population dépassant ce chiffre.

Je me fonde, pour l'admettre, sur deux faits.

Il y a d'abord les statistiques récentes de l'administration ottomane. RUPPIN a pu établir un tableau démographique de la Syrie (1) à l'aide des relevés de l'Etat civil pour l'année 1330 (1914-1915). Il en a tiré les résultats suivants :

Vilayet d'Alep.....	656.939
« de Damas....	924.805
« de Beyrouth..	823.307
Mutessarifik du Liban.	407.750

En tout..... 2.812.801

Ajoutons à ce total environ 100.000 unités pour le Sandjak de Zor, que notre auteur n'a pas englobé dans son dépouillement. Nous arrivons à 2.912.800 habitants. Mais ce chiffre ne représente que la totalisation des inscriptions sur les registres officiels. L'administration ottomane admet elle-même que la population non inscrite représente à peu près 33 % de la population réelle (2). Ajoutons ces 33 % au total précédent. Cela porte à 3.800.000 âmes, en chiffres ronds, la population du territoire placé sous le mandat français. La Syrie intégrale (comprenant la Palestine) dépasse 4.300.000 habitants (3).

Encore le coefficient de 33 % doit-il rester au-dessous de la réalité. C'est ce que tendrait à prouver le deuxième fait auquel je faisais allusion. Si l'on admet le coefficient de 33 %, la population du Liban s'élevait, en 1915, à 407.000 + 136.000 = 543.000 habitants. Or, l'organisation française qui a ravitaillé la montagne en 1918, après l'occupation alliée, a dû dénombrer les populations secourues. Elle l'a fait avec rigueur et méthode. Les résultats de ce dénombrement ont dépassé toutes les prévisions. Malgré les épidémies et la famine, qui ont fait disparaître 160.000 Libanais entre 1915 et 1918 (4), on a trouvé que le Liban comptait encore 450.000 habitants. La population normale du mutessarifik devait donc monter à plus de 600.000 âmes (5).

Cette constatation m'autorise, semble-t-il, à ne pas déduire des chiffres de 1915 un pourcentage représentant le déchet probable dû à la guerre. Le Liban est la seule partie du pays qui ait gravement souffert entre 1914 et 1918. Avec mon système de computation, je lui attribue 543.000 habitants pour 1921. Or il en avait encore 450 mille en 1918, alors que la famine y sévissait, et avant le retour des nombreux réfugiés qui s'en

étaient évadés pendant la tourmente. Je suis persuadé qu'à la faveur de ce retour le chiffre de 500.000 est largement dépassé aujourd'hui. A supposer que mon évaluation demeure un peu forte pour le seul Liban, cette exagération est largement compensée par l'insuffisance inverse du coefficient de majoration appliqué au reste du pays.

Si l'on a de la peine à évaluer la population syrienne dans son ensemble, on en a plus encore à évaluer la fraction de cette population qui vit de la culture. On manque de données précises sur la répartition de la population entre les villes et les campagnes. On sait toutefois que les agglomérations urbaines sont relativement nombreuses et importantes. La concentration urbaine paraît même avoir fait des progrès sensibles durant la guerre. Dans les limites du mandat français, on compte aujourd'hui 17 villes ayant plus de 10.000 habitants et groupant, à elles toutes, près de 1.200.000 habitants (1). Il existe, en outre, une quinzaine de bourgades ayant de 3.000 à 10.000 âmes. Somme toute, la population urbaine peut monter à 1.500.000 âmes, la population non urbaine à 2.300.000 âmes. Retranchons de cette dernière la population nomade, qui ne collabore guère à la production agricole que par l'élevage des troupeaux, et qui peut comprendre 700.000 âmes; il reste un bloc de 1.600.000 à 1.700.000 ruraux sédentaires, qui sont les « fellahs » proprement dits, les travailleurs de la terre.

1.600.000 fellahs pour exploiter plus de 6 millions d'hectares s'offrant à la charrue, c'est manifestement insuffisant. A peine ces fellahs parviennent-ils, avec leur technique arriérée, à cultiver le million d'hectares mis en valeur actuellement (2). On voit que l'extension agricole syrienne dépend avant tout d'une amélioration qualitative et quantitative de la main-d'œuvre. Je crois à la possibilité prochaine d'une amélioration qualitative. J'ai plus de doutes sur la possibilité d'une amélioration quantitative.

Qualitativement, les mesures que j'ai préconisées plus haut (accès des fellahs à la propriété du sol; développement de l'instruction professionnelle; introduction de meilleures méthodes et d'un matériel plus perfectionné (3) assureront certainement des rendements plus satisfaisants, et la mise en valeur de terres nouvelles. La revision du statut politique permettra aussi de mieux répartir la main-d'œuvre existante. Attendons,

(1) Les chiffres recueillis par RUPPIN, pour l'année 1915, sont un peu faibles pour l'après-guerre. Je crois devoir les majorer, notamment pour des villes comme Alep. Voici quelles sont les villes de Syrie, comprises dans le mandat français, qui dépassent 10.000 habitants : Damas (300.000); Alep (250.000); Beyrouth (200.000); Homs (80.000); Aintab (70.000); Hama (70.000); Tripoli (50.000); Antioche (30.000); Lattakié (25.000); Douma, près de Damas (20.000); Nebk, près de Damas (15.000); Zahlé (15.000); Killis (15.000); Dareja, près de Damas (15.000); Saïda (14.000); Alexandrette (12.000); Tyr (10.000).

(2) Voy. J. ATALLA. *La Syrie et l'agriculture moderne (Indépendance de Damas, 20 juin 1919)*.

(3) Il semble notamment que les méthodes du *dry farming* rendront des services en Syrie, en attendant l'exécution des projets d'irrigation.

(1) RUPPIN, *op. cit.*, pp. 7-9.

(2) Exactement 32,3 % pour le vilayet d'Alep. RUPPIN, *op. cit.*, p. 9, n. 1.

(3) L'estimation donnée par M. Aug. BERNARD, 1<sup>er</sup> c<sup>o</sup>, est donc faible (trois millions et demi à quatre millions).

(4) On trouve dans le *Rapport sur la sériciculture* de M. CROZAT (pp. 7-10) les chiffres comparatifs de la population d'un certain nombre de villages en 1914 et en 1919.

(5) Communication du R. P. SARLOUTTE, l'un des religieux français qui ont organisé avec tant de cœur et de méthode le ravitaillement du Liban.

par exemple, les résultats de la colonisation de la Bekaa par les Libanais, jusqu'ici confinés dans leurs rochers, qu'ils sont parvenus à rendre presque fertiles...

Quantitativement, les progrès à espérer sont plus incertains, ou tout au moins plus éloignés de nous. Que peut-on attendre? Une augmentation de la natalité rurale, grâce à la prospérité renaissante des campagnes? Il faudra vingt-cinq à trente ans pour en sentir les effets. La fixation des Bédouins sur le sol cultivé, et leur transformation en fellahs? On sait que la transition de la vie nomade à la vie sédentaire, gênée par tant de traditions et d'habitudes séculaires, ne s'accomplit jamais qu'avec lenteur (1). Une forte immigration de main-d'œuvre étrangère? Elle est assez improbable. Je crains que les entreprises agricoles syriennes n'attirent plus de spéculateurs que d'ouvriers. Un arrêt du courant qui entraîne annuellement des milliers de déracinés à chercher subsistance et fortune par delà les mers? Qui sait? Peut-être même le retour des enfants prodigues au sol natal? Je demeure encore sceptique. Certainement l'émigration a des causes politiques, et beaucoup de familles se sont expatriées pour fuir les tracasseries turques. Mais il y a aussi dans cet exode l'effet d'une sélection d'aptitudes, qui survivra même aux derniers vestiges des régimes ottoman et chérifien. Jamais, en effet, les émigrants ne se sont recrutés parmi les fellahs. Ce sont des artisans, de petits marchands, de petits employés, quelquefois des propriétaires. Ils ne s'établissent point en Égypte ou en Amérique pour y gratter le sol à la sueur de leur front, mais pour y vendre des olives, des cigares, des tapis, toutes sortes de marchandises, ou pour s'y consacrer à des carrières libérales. Rentrés au bercail, les 500.000 Syriens qui ont, ce dit-on (2), essaimé de par le monde, ne mettront pas la main à la charrue. Ne comptons pas sur le retour des émigrés pour accroître la main-d'œuvre agricole, et comptons à peine sur un ralentissement de l'émigration (3).

Je conclus. C'est le progrès technique et la réforme fiscale qui peuvent amener la première amélioration sensible de l'économie agricole syrienne. D'autres améliorations possibles, supposant une transformation profonde dans l'ordre matériel, social ou intellectuel, ne se réaliseront qu'avec le temps. Souhaitons que certains accidents, — et notamment ceux qu'entraînerait fatalement la pratique immodérée des spéculations immobilières — ne ralentissent pas la marche déjà lente de l'évolution.

(1) « Avec la vie de fellah, la honte », dit le Bédouin. Voy. BÉBARD, *Le Sultan, l'Islam et les puissances*, p. 330. Le même auteur constate plus loin, avec M. von OPPENHEIM (p. 340), qu'il est impossible d'attacher au sol ces « sauteuses du désert ».

(2) Ici encore l'on donne les chiffres les plus fantaisistes. L'évaluation du nombre des émigrés à 500.000 semble assez prudente. Elle est admise notamment par M. AUG. BERNARD, *l. c.*, p. 40.

(3) C'est aussi la conclusion de M. ACHARD, *Notes sur la Syrie*, pp. 15-16.

## IX. LES MINES ET LES CARRIÈRES.

Si de toute façon l'avenir agricole de la Syrie paraît assuré, son avenir minier reste encore incertain. Il faut s'expliquer sur cette question en toute sincérité et en toute objectivité. Il le faut d'autant plus qu'on y a apporté jusqu'ici plus d'arrière-pensées, et moins d'esprit critique. Il circule bien des légendes sur les ressources minérales de la Syrie: affaire d'imagination, mais aussi affaire d'intérêt, car une légende dûment accréditée est une valeur susceptible de s'escompter... Je ne crois pas qu'il existe pays au monde où l'on ait amorcé autant de fouilles superficielles, où l'on ait annoncé autant de résultats mirifiques, où l'on ait enfin constitué autant d'entreprises vaines (1), dans le seul but de créer des valeurs susceptibles d'être monnayées. Les concessions s'obtenaient à bon compte, grâce aux facilités de la loi ottomane du 26 mars 1906 (2). Il ne s'agissait plus que d'en trouver acquéreur. L'anta de quoi l'entreprise n'allait pas plus loin. C'était le cas le plus fréquent. Si par hasard des acquéreurs se présentaient, l'entreprise se poursuivait jusqu'à leur ruine. Puis la déchéance de la concession intervenait, et le petit jeu pouvait recommencer (3). Vendre la peau d'un ours qui existe, — eût-il la vie dure, — c'est un commerce relativement loyal, quoique aventureux. Mais les concessionnaires de mines syriennes ont déployé du génie pour vendre la peau d'ours qui n'existaient pas. On peut dire avec RUPPIN (4) qu'il n'existe pas, dans toute la Syrie, une seule mine en exploitation dont il vaille la peine de parler. La valeur des produits de l'extraction minière ne dépasse pas annuellement 200.000 francs.

Dans quelle mesure cet état actuel des exploitations correspond-il aux virtualités réelles du sous-sol? C'est ce qu'il importerait de rechercher, si nous en avions les moyens. Malheureusement les enquêtes les plus récentes, celles de l'Union permanente des délégués du commerce étranger (5), des groupements économiques allemands (6), et même de notre Mission en Syrie, ne suffisent point à nous édifier complètement. Leurs procès-verbaux de carence, tout dignes de foi qu'ils paraissent, peuvent encore être démentis par des découvertes ultérieures. M. Jessé-Roux a eu le soin d'insister sur le caractère incomplet

(1) Voy. A. HAENIG, *Statistische Daten und Tabellen über die Minen der Tuerkei (Das Wirtschaftsleben der Tuerkei, I)*, Berlin, 1916.

(2) Modifiée en 1917. Cf. MUELLER, *Die wirtschaftliche Bedeutung der Bagdadbahn*, pp. 125-126.

(3) Des constatations identiques sont faites sur ces points par M. JESSÉ-ROUX, *Réception offerte par la Chambre de Commerce de Lyon à M. le général Gouraud*, Lyon, 1919, p. 11, et par RUPPIN, p. 129.

(4) RUPPIN, p. 127.

(5) *Résumé de la statistique des mines de l'Empire ottoman pour l'année 1923*, Constantinople, 1911. D'après MUELLER, *op. cit.*, p. 97. 1, un géomètre ottoman du nom de B. Scherka aurait publié deux mémoires importants, l'un sur les gîtes minéraux, l'autre sur les mines en Turquie. Je n'ai pas pu me procurer ces mémoires.

(6) FRECH, *Mineralschätze und Bergbau in der Asiatischen Tuerkei (Das Wirtschaftsleben der Turkei, I)*, Berlin, 1916.

de ses prospections sommaires dans un grand nombre de gîtes ; en outre, il n'a pu explorer tous les gîtes qu'on lui signalait. Des richesses ignorées ont donc pu à la rigueur échapper à sa sagacité. Mais ne nous faisons pas trop d'illusions à ce sujet...

Remarquons d'abord que les parties de la Syrie dont la structure géologique permettrait de concevoir quelque espoir de richesses minérales sont précisément celles qui ont été exclues, par les récents accords, des limites du mandat français. Ces limites ne dépassent guère, en effet, la zone de transition qui sépare la région tabulaire se reliant au plateau indo-africain, de la région plissée et faillée se rattachant à l'Eurasie. Et c'est précisément cette dernière région qui est enlevée à la Syrie. Le manganèse du Djebel Missis, l'amiante de Kersanti, le plomb argentifère de Marash ou de Hadjin, le fer d'Hadji Aman ou de Nadjarli retombent sous la souveraineté ottomane. Ce n'est pas tout. Même dans la région tabulaire, il y a une zone de profond effondrement dans laquelle on a chance de trouver des substances bitumineuses (2), et où, dès maintenant, on exploite de l'asphalte ; c'est la zone du Ghôr et de la mer Morte. Elle est, elle aussi, retranchée de la Syrie avec la Palestine, en sorte que le sel gemme du Djebel Usdum, les phosphates d'Es Salt, les sels variés que renferme l'eau de la mer Morte, et les pétroles, encore problématiques, du Yarmouk et de Kurnub (S.-O. de la mer Morte) ne rentrent plus dans notre cadre. Que reste-t-il donc à la Syrie comprise dans le mandat français ?

Fort peu de chose : un peu de fer, un peu de chrome, un peu de lignite, un peu d'asphalte, un peu de sel. D'huiles minérales, il ne faut plus parler : nous avons renoncé aux pétroles du Kurdistan en même temps qu'aux accords de 1916. Et, quant aux pétroles de la région d'Alexandrette, aucun des sondages jusqu'ici entrepris n'a pu en confirmer l'existence (3).

La métallurgie du fer a eu une certaine importance dans l'ancienne Phénicie ; et, sous la domination arabe, l'acier de Damas employé à la fabrication des armes jouissait d'une grande renommée. De cette splendeur il ne subsiste plus trace. Les gîtes d'oxyde de fer, assez nombreux dans le Liban, ne sont plus exploités. Les principaux de ces gîtes se trouvent dans la région de Zahlé, ou sur les versants des vallées du Nahr El Kelb et de ses affluents (à Beit Chebab et Meirouba).

Le minerai de chrome se rencontre dans la région de Lattakié (gîtes de Boudjak et de Bair). Les filons, exploités à diverses reprises, et, en dernier lieu, de 1904 à 1907, sont maintenant abandonnés. Le rendement s'élevait, paraît-il, à 250 tonnes par an.

(1) JESSÉ-ROUX, l' c°, p. 27-28.

(2) BLANKENHORN, *Handbuch der regionalen Geologie*, v. 4 (Syrien, Arabien und Mesopotamien), Heidelberg, 1914, p. 140.

(3) Je pense notamment aux sondages entrepris par une Compagnie Bâloise, en 1889, dans la région d'Arsoûs, au pied du Djebel Mouça.

On rencontre également de l'asphalte dans les environs de Lattakié et vers les sources du Jourdain (région d'Hasbeya) : de ces derniers gisements, on extrait annuellement une centaine de tonnes qui s'exportent en Europe.

Le sel est abondant dans les dépôts des chotts qui bordent le désert. Mais l'exploitation s'en fait dans des conditions si défectueuses, et le transport des produits est si difficile, qu'on les utilise peu : une grande partie du sel consommé en Syrie provient d'importations. La lagune de Djéroud (au N.-E. de Damas), qui fournissait un sel impur et amer, semble abandonnée. L'administration de la Dette publique ottomane exploitait, avant la guerre, le lac salé de Djéboul (Es Sebka, à 30 kilomètres à l'Est d'Alep), et en tirait annuellement de 10 à 12 mille tonnes de sel.

On a fait parfois grand état de l'existence de houille dans le Liban. En réalité, le Liban ne renferme pas de houille, ainsi que sa structure géologique pouvait le faire prévoir. Mais il renferme d'assez nombreux filons de lignite, répartis en couches de faible puissance (0 m. 50 à 0 m. 80 en moyenne ; exceptionnellement, on trouve des couches de 1 m. 20 à 1 m. 50), fournissant un combustible de valeur médiocre. Les principaux gisements se trouvent près de Meirouba et Kartaba dans le Liban septentrional, près d'Aley, de Kornail, de Merdj-Leya, de Haitoura et de Ras el Harf, dans le Liban méridional. M. Jessé-Roux, qui a visité plusieurs de ces gisements, et notamment ceux de la vallée de la Hammana, exploités pendant la guerre par les Allemands et actuellement délaissés, ne croit pas qu'ils puissent, dans des circonstances normales, rémunérer les capitaux qu'on y emploierait.

En résumé, et sous la réserve de recherches nouvelles, il faut conclure qu'en Syrie le sous-sol ne vaut pas le sol. L'avenir du pays n'est pas là (1).

#### X. LA PRODUCTION INDUSTRIELLE. LES MÉTIERS TEXTILES.

Les constatations qui précèdent ne doivent pas nous amener à douter de l'avenir industriel du pays. A défaut d'industries d'extraction, ou d'industries de transformation des produits minéraux, les industries de transformation des produits agricoles et des marchandises importées semblent appelées à un bel essor. Sur ce point encore, le passé est garant de l'avenir.

Il ne faut pas oublier, en effet, que la Phénicie a dû sa prospérité passée à ses artisans autant qu'à ses marins, à ses planteurs et à ses négociants. Héritière des techniques inventées par l'Égypte, la Chaldée et l'Assyrie, les fabriques de

(1) Le sous-sol fournit toutefois des matériaux de construction, pierre tendre et dure. On fabrique de la chaux un peu partout, selon des méthodes très primitives. Mais les ciments et chaux hydrauliques viennent d'Europe. L'argile elle-même est peu abondante, comme on la résulte du développement médiocre pris par la fabrication des poteries. Les tuiles, et même les briques, sont généralement importées.



Tyr et de Sidon ont travaillé pour tout le monde alors connu. Elles lui ont fourni toutes sortes d'articles de joaillerie, orfèvrerie, bimbelerie, des armes, des métaux ouvrés, des verreries, des tissus de laine, de lin, même de soie, et particulièrement des étoffes teintes en pourpre (1). Au moyen âge, les fabriques de Damas, Alep, Tripoli, Lattakié, Beyrouth sont restées les grandes pourvoyeuses de l'Occident pour les soieries de luxe, les tapis, les vases de verre (2).

Malheureusement (3), l'organisation du travail n'a pas dépassé, dans le Levant, le point de son développement qu'elle avait atteint dès le moyen âge. On continue à fabriquer, dans les soukhs de Damas et d'Alep, comme on fabriquait il y a cinq cents ans. A vrai dire, il n'existe pas en Syrie d'industrie au sens propre du mot ; j'entends par là la forme de production se caractérisant par la division du travail en mouvements simples accomplis par des ouvriers spécialisés, et comportant, par conséquent, l'emploi du machinisme, l'accumulation de gros capitaux, et la réunion d'un personnel nombreux. Il n'existe en Syrie que des métiers, c'est-à-dire de petites entreprises de production, dans lesquelles la division du travail reste rudimentaire. Le patron y travaille seul, ou assisté de quelques ouvriers, avec des capitaux exigus et un outillage grossier. Les métiers sont groupés par quartiers dans les bazars. Les ateliers s'ouvrent sur la rue, et servent en même temps de magasin de vente. Toutes ces petites échoppes en plein vent ont une vie et une couleur pittoresques qui émerveillent l'artiste, mais qui satisfont moins l'homme d'affaires moderne.

Néanmoins, ces métiers ont une très réelle importance, et occupent une main-d'œuvre nombreuse et habile. Ce sont là des constatations qu'il importe de faire, car l'industrie proprement dite ne se développe guère que dans les milieux où l'exercice des métiers lui a frayé la voie en lui préparant un personnel et des traditions.

Les branches de métiers qui atteignent en Syrie le plus grand développement sont celles qui utilisent les produits de l'agriculture locale. J'énumère dans l'ordre d'importance : 1° les métiers qui transforment les textiles ; 2° ceux qui traitent les plantes oléagineuses ; 3° ceux qui traitent les céréales. Joignons à cela quelques fabrications de luxe, et les métiers servant aux besoins de la vie quotidienne.

Le premier rang appartient sans conteste aux métiers qui traitent la soie (4). Si quelques entreprises font figure industrielle en Syrie, ce sont uniquement des tissages de soie et des filatures.

Avant la guerre, la Syrie produisait en moyenne

de six à sept millions de kilogrammes de cocons frais par an (1), correspondant à deux millions de kilogrammes, ou un peu plus, de cocons secs. Six ou sept cent mille kilos de cocons secs s'exportaient, principalement à destination de la France. Le reste était employé dans le pays. Le Liban filait la plus grande partie de sa récolte ; Antioche, Arsous, Lattakié exportaient la plus grande partie de la leur. Le Liban était le grand centre de la filature, grâce aux immunités fiscales dont il jouissait ; les filateurs trouvaient d'ailleurs, dans des populations en majorité chrétiennes, la main-d'œuvre féminine dont ils avaient besoin, et qui leur manquait dans les milieux musulmans.

Les filatures étaient petites et d'installation fort primitive. Il n'y avait dans toute la Syrie que 10.866 bassines, réparties entre 194 filatures, soit une moyenne de 56 bassines seulement par filature. Sur ce chiffre, le Liban comptait à lui seul 8.669 bassines pour 155 filatures (2). Il suffisait, paraît-il, d'un capital de 8 à 10.000 francs pour monter une usine de 40 bassines (3). Quant aux capitaux d'exploitation, les maisons françaises d'achat avançaient les fonds nécessaires au moment de l'achat des cocons, et les récupéraient par des livraisons de soie dans le courant de l'année. Presque partout on ne filait qu'à deux bouts, et l'on produisait des soies de deuxième ordre. Seules, deux ou trois manufactures, appartenant à des Français, et pourvues d'un matériel moderne, filaient à six ou huit bouts, et fournissaient des soies fines. Une grande partie des filés de soie s'exportait, surtout à destination de la France, et particulièrement de Lyon : en 1926 (1910-1911), il était sorti des ports syriens plus de 4.000 balles de soie, de 100 kilos chacune, soit, exactement, 400.414 kilos. Le reste de la production s'employait dans les tissages indigènes, concurremment avec des filés de soie importés à bas prix de Chine et des Indes : 235.237 kilos de ces soies chinoises et hindoues étaient entrées en Syrie dans l'année 1926 (1910-1911) (4).

La guerre a porté un rude coup aux filatures du Liban. Le typhus et la famine ont surtout accablé la population ouvrière, et la main-d'œuvre a sensiblement diminué. Les graines non sélectionnées, provenant du pays même, que l'on a dû utiliser au lieu et place des graines provenant de France, ont donné de graves mécomptes. Les mûriers ont été arrachés ou ont péri (5). La production des cocons a diminué des quatre cinquièmes (6). Beaucoup de petites filatures ont fermé leurs portes. Il ne resterait, dit-on, qu'un millier de bassines en activité (7). La fabrication des filés doit atteindre à peine le dixième de ce qu'elle était avant la guerre. Assurément, un certain nombre des causes de ce marasme disparaîtront

(1) SPECK, *Handelsgeschichte des Altertums*, I. pp. 453-462.

(2) HEYD, *op. cit.*, II, pp. 693-711.

(3) Pour formuler ce regret, je me place, bien entendu, au seul point de vue économique. Au point de vue moral ou esthétique, j'aurais peut-être à formuler d'autres appréciations.

(4) Sur la soie en Syrie, l'ouvrage fondamental est celui de Gaston DRCOSSO, *L'industrie de la soie en Syrie*, Paris, 1913. Voy. aussi, dans les Rapports de la Mission de Syrie, le Rapport sur la Sériciculture rédigé par M. CROIZAT et GILLY, *La Syrie commerciale, son avenir*, I<sup>er</sup> c<sup>o</sup>, pp. 21-23.

(1) DRCOSSO, pp. 100 et sqq.

(2) DRCOSSO, pp. 142-144 ; RUPPIN, *op. cit.*, p. 133. GILLY, p. 22, donne le chiffre de 4.000 bassines, évidemment erroné.

(3) CROIZAT, *Rapport*, p. 6.

(4) RUPPIN, *op. cit.*, p. 247 ; cf. GILLY, p. 23.

(5) CROIZAT, *Rapport*, p. 3 ; GILLY, p. 23.

(6) CROIZAT, p. 3 ; cf. pp. 7-10.

(7) GILLY, p. 22.

promptement. Les graines de France reparaissent sur le marché ; beaucoup d'ouvriers libanais fugitifs ont regagné leurs foyers. Mais le déchet de main-d'œuvre dû aux épidémies et à la disette subsistera durant quelques années ; et les mûriers mettront du temps à repousser. Même si les filatures libanaises réalisent les progrès techniques qui s'imposent, elles ne retrouveront qu'à la longue leur productivité d'avant-guerre. Encore faudra-t-il que les prix des soies restent suffisamment rémunérateurs.

Il semble d'ailleurs que les produits des filatures aient une tendance à rester dans le pays, et à s'exporter moins que par le passé. Cela tient sans doute aux besoins du marché intérieur, qui, privé, pendant la guerre, des soies chinoises et hindoues, a pris l'habitude de s'approvisionner de soies indigènes (1).

Tandis que les filatures de soie se localisent surtout dans le Liban, les tissages se localisent plutôt dans les villes de l'intérieur. On trouve pourtant des tissages à Deir el Kamar, Bikfaya, Beiteddin. Mais le centre de la fabrication est à Homs et Alep, qui ont largement distancé depuis une quinzaine d'années Damas et Hama. Il n'y a guère de tissages, d'ailleurs, qui emploient exclusivement la soie. La plupart d'entre eux fabriquent des tissus mélangés de laine ou de coton, en sorte qu'il n'y a pas moyen de séparer les entreprises consacrées aux divers ordres de textiles. Voici, d'après Weakley, comment se répartissaient, en 1909, les métiers à tisser le coton et la soie (1) :

MÉTIER A TISSER

	Coton	Soie et coton	Soie	Ensemble
Alep.....	5.500	2.000	2.500	10.000
Homs.....	6.000	3.000	1.000	10.000
Hama.....	1.000	—	—	1.000
Damas.....	1.000	500	1.000	2.500
Liban.....	2.000	—	—	2.000
Ensemble.	15.500	5.500	4.500	25.500

Les tisserands travaillent à domicile ou dans des ateliers misérables. Les métiers fonctionnent à la main. Des enfants s'épuisent à tourner de massifs dévidoirs... Cependant, malgré l'archaïsme de l'outillage, malgré l'inconfort et l'insalubrité habituelles des locaux, l'habileté professionnelle fait des merveilles. On trouve encore à Alep, à Damas, des ouvriers dignes des artistes qui fabriquaient, au temps des Croisades, les célèbres brocarts dénommés *baldacchino*, *camocato*, *damascino*, *maramoto*, *nacco*, etc. Leurs produits sont en faveur dans tout le Levant, en Egypte et dans le Soudan. Ils ne sont pas moins appréciés en Occident : les contrefaçons dont les soieries orien-

tales sont l'objet suffisent à attester leur mérite. Les cotonnades elles-mêmes ne manquent pas de cachet.

Les tissus produits sont des plus variés, et vont des riches brocarts brodés d'or jusqu'aux humbles cotonnades à raies multicolores si répandues en Orient (*dima*), en passant par les satins unis, les taffetas, les gazes, les mousselines, etc. Il faut citer particulièrement certaines étoffes de soie tramées de coton, rayées ou moirées, connues sous les noms de *coltoni* et d'*aladja*, très employées dans l'habillement. On tisse aussi beaucoup de robes orientales, dites *abaiyés*, et beaucoup de foulards de tête garnis de houppes, dits *keffiyés*. Les abaiyés communs, qui se vendent aux Bédouins, se font en laine. Leur fabrication occupe la majeure partie des tissages de laines, autrement peu importants. Il n'y a pas de filatures de laine en Syrie, et les fils employés dans les tissages viennent d'Europe.

La guerre a fort éprouvé les fabrications textiles syriennes. Elles ne se relèveront qu'à la condition d'évoluer. Il faut désormais moderniser la technique et employer un matériel plus perfectionné, mu mécaniquement. Sinon, la concurrence européenne l'emportera. Les métiers syriens du textile feront place à une véritable industrie, outillée pour la lutte, ou bien ils périront. Mais ils ne périront pas...

La teinturerie, métier annexe de la filature et du tissage, a, comme elles, d'anciennes attaches en Syrie. Elle a hérité sa technique des Phéniciens. Malheureusement, elle n'est pas restée fidèle à leurs colorants naturels. Depuis trente ou quarante ans, elle a adopté les colorants industriels allemands. L'indigo synthétique, les couleurs à l'aniline ont remplacé les produits tinctoriaux d'autrefois. L'infériorité des tapis modernes par rapport aux tapis anciens n'a pas d'autre cause. Au surplus, si la teinturerie syrienne a changé de colorants, elle n'a pas changé de méthode de fabrication. Ce sont toujours les mêmes petits ateliers, grouillants et pittoresques, avec leurs grandes cuves de pierre, groupées dans des appentis, autour de cours profondes où sèchent pêle-mêle les tissus les plus disparates. Chaque atelier ne traite ordinairement qu'une seule couleur ; et c'est une fête pour les yeux que l'aveuglant éclat d'une teinturerie en rouge, ou l'harmonie plus douce d'une teinturerie en bleu. Le peintre arabe Ph. Mourani a tiré de là des effets saisissants. Mais l'ingénieur déplore la mauvaise organisation et la déperdition des forces. Avant la guerre, à Alep, la teinture se dispersait entre 60 ateliers pour l'indigo, 20 ateliers pour les couleurs d'aniline, et 8 ateliers pour l'impression des cotonnades : en tout 88 entreprises, n'employant que 350 ouvriers, soit moins de trois ouvriers par entreprise. La proportion était la même à Damas, à Homs, à Beyrouth, à Tripoli et Saïda, pour nommer, par ordre d'importance, les principaux centres de production teinturière.

Parmi les métiers textiles, on peut encore citer la fabrication des *bas* et celle des *tapis*. La pre-

(1) Sur le développement de l'emploi des soies indigènes dites *Skandarani* par les tissages de Damas, Homs et Alep : voy. CROIZAT, p. 4, et GILLY, p. 23.

(2) WEAKLEY. *Report upon the conditions and prospects of British trade in Syria*, London, 1911. Cf. les chiffres anciens, très différents, donnés par VITAL CUNNET, *Syrie, Liban et Palestine*, p. 366.

mière est assez développée à Alep et à Damas. Elle se pratique à domicile, au moyen de machines à tricoter d'origine allemande. Weakley estime à 5 ou 6.000 le nombre des machines en usage à Alep, et à 1.500 ou 2.000 le nombre des machines en usage à Damas (1). La valeur de la production annuelle peut s'élever à 10.000.000 de francs. Quant aux tapis, la fabrication syrienne est assez restreinte. On ne signale de fabriques qu'à Aintab. Les ateliers de Damas et d'Akkar (dans le sandjak de Tripoli), dont parle Vital Cuinet, sont fermés aujourd'hui (2). Ceux d'Alep, ouverts vers 1910, le sont également. Les tapis qui se vendent dans les soukhs, notamment à Damas, proviennent d'autres pays d'Orient; beaucoup d'entre eux ont été achetés à des pèlerins revenant de la Mecque, et à court d'argent.

#### XI. LES AUTRES MÉTIERS.

Les métiers qui traitent les matières oléagineuses viennent, dans l'ordre d'importance, immédiatement après ceux qui traitent les textiles. Comme eux, ils sont encore dans l'enfance. Huileries et savonneries constituent des espèces d'exploitations fossiles, survivances de formes économiques aujourd'hui dépassées dans tous les pays évolués.

J'ai déjà dit quel était, à cet égard, l'état des huileries. Meules grossières tournées cahin-cahin par un âne ou un mulet, pressoirs grinçants, tout en bois, y compris la vis et les leviers, et mus par la force humaine, voilà de quoi se compose essentiellement le matériel de la plupart des installations éparpillées dans les campagnes. On estime à 6 ou 800 le nombre des huileries syriennes (3). Sur ce nombre, il n'y en a pas plus d'une centaine qui possèdent des pressoirs à vis de fer ou des presses hydrauliques (4). Chacune d'elles n'occupe qu'un très petit noyau d'ouvriers: une dizaine en moyenne. Naturellement les produits ne répondent pas à ce que pourrait faire attendre la qualité des fruits employés. Les olives étant récoltées par gaulage, et non cueillies, sont amenées endommagées à l'huilerie, et rancissent vite. Aussi plus de la moitié de l'huile produite n'est-elle utilisable que pour la savonnerie.

L'organisation des savonneries correspond à celle des huileries. Il n'y a pas moins de 150 savonneries en Syrie; elles occupent de deux à trois mille ouvriers, soit une quinzaine en moyenne par entreprise. La plupart d'entre elles n'ont qu'une ou deux chaudières. Les principaux centres de fabrication sont Tripoli, Antioche, Alep. La production annuelle s'élevait, avant la guerre, à

20.000 tonnes, dont 5.000 pour la seule place de Tripoli. Un peu plus des deux tiers de cette quantité restait en Syrie; le reste s'exportait en Egypte, en Anatolie et à Constantinople. La grossièreté même du produit explique la faveur dont il jouit dans le Levant: il ne fond pas dans l'eau froide. Or les ménagères arabes et turques ont l'habitude de le laisser constamment dans l'eau quand elles lavent (1).

Parmi les matières oléagineuses qu'on fabrique en Syrie, on ne peut guère citer, en dehors de l'huile d'olives, que l'huile de sésame, produite en petites quantités à Alep et à Damas, et les huiles et essences de fleurs, préparées par une fabrique française installée dans la banlieue de Beyrouth.

Pas plus que les métiers précédents, la *meunerie* n'est encore devenue une industrie. Cependant, elle est relativement plus avancée dans la voie de l'organisation. A côté des anciens moulins mus par la force humaine ou la force hydraulique, on rencontre un certain nombre de minoteries à vapeur ou à pétrole. Mais elles restent clairsemées et de médiocre envergure. A cet égard, la Syrie reste fort en arrière de la Cilicie. Aux grandes minoteries à cylindres de Mersina, Tarsous, Adana, dont certaines peuvent travailler respectivement 500, 350, 250 quintaux métriques par jour (2), elle ne peut opposer que les deux minoteries de Beyrouth, travaillant à elles deux 400 quintaux par jour. Sur 310 moulins existant en 1913 dans le vilayet d'Alep, il n'y en avait que 55 qui marchassent avec des moteurs, et une centaine qui possédassent des instruments de mouture plus perfectionnés que les vieilles meules en balsate du Hauran (3). Beaucoup de petits moulins de campagne, travaillant à façon pour les fellahs, n'ont qu'une paire de meules. Et il n'est pas rare de voir encore les paysannes moudre le blé de leur ménage au moyen d'un de ces moulins à bras, composés de deux pierres taillées en troncs de cône, dont il est déjà question dans l'Écriture. Inutile d'ajouter que la farine produite par ces méthodes primitives ne se distingue ni par la pureté, ni par la finesse. Les minoteries de Beyrouth, de Damas et du Liban, mieux outillées, fournissent de la farine de meilleure sorte. Néanmoins les blés de Syrie se prêtent mal, à raison de leur dureté, à une mouture très fine.

En revanche, ils se prêtent à merveille, pour la même raison, à la fabrication des *pâtes alimentaires*. Cette fabrication n'a pas pris grand essor jusqu'à présent, parce que la consommation des pâtes n'entre pas dans les habitudes de la population indigène. On ne signale qu'une petite fabrique à Beyrouth. De neuf fabriques qui, au dire de Vital Cuinet, auraient fonctionné dans le vilayet d'Alep, je ne crois pas qu'une seule subsiste (4). Mais la guerre a contribué à transformer

(1) WEAKLEY, *Report*, p. 73.

(2) VITAL CUINET, *op. cit.*, pp. 144-145; pp. 367-368; RUPPIN, *op. cit.*, p. 142.

(3) RUPPIN, pp. 145-146. Aux huileries proprement dites, il faut ajouter les fabriques utilisant chimiquement les déchets des pressoirs à huile. Il en existe une, assez florissante, à Tripoli, et une autre à Beyrouth.

(4) RUPPIN, p. 145 (d'après le rapport du consul d'Allemagne à Beyrouth pour l'année 1911).

(1) *Bull. de la Chambre française de Commerce de Constantinople*, 29 février 1896, pp. 88-95.

(2) ACHARD, *Rapport sur les cultures en Cilicie*, p. 8.

(3) *Daily consular and trade reports*, 6 juin 1914.

(4) VITAL CUINET, *Turquie d'Asie*, II, pp. 156 et 175.

les traditions alimentaires du pays; la consommation des pâtes paraît avoir augmenté, et j'estime que des fabriques de macaroni, utilisant les blés du Hauran, pourraient désormais réussir.

Notons enfin l'importance exceptionnelle que prend en Syrie la fabrication de l'amidon comestible. Il existe une soixantaine de fabriques d'amidon à Alep, et une trentaine à Damas. Elles occupent de trois à quatre cents ouvriers, et produisent environ 1 million de kilogrammes d'amidon destiné à la confection du *rahat loukoum* et du *saghleb*. Une partie de la production s'exporte en Turquie et en Egypte.

Parmi les métiers qui transforment les produits naturels du pays, il faut encore mentionner la *tannerie* et la *corroierie*. Les tanneries sont nombreuses. On en compte cent cinquante à Aïntab, une trentaine à Zahlé (dans la Bekaa), et une centaine à Beyrouth, Damas, Alep, Homs. Ce sont de très petits établissements, et les procédés de tannage tout empiriques qu'ils emploient, s'ils donnent de bons résultats comme qualité, sont peu avantageux comme prix de revient. Aïntab tanne surtout des peaux de chèvres, et en fait les cuirs rouges et jaunes habituellement employés à la confection de la chaussure indigène. Zahlé et Beyrouth tannent surtout les peaux de veaux. Une partie des cuirs s'exportent. Mais depuis la guerre, à raison de la diminution du cheptel, cette exportation a sensiblement baissé (1). La tannerie indigène ne suffit pas, d'ailleurs, à couvrir tous les besoins locaux. Les marchés de Beyrouth, Damas, Alep, ont toujours dû importer des cuirs d'Europe, notamment d'Allemagne et de France.

J'ai énuméré les principales fabrications travaillant sur les produits du pays, — celles du moins qui paraissent avoir des chances d'avenir. Parmi les fabrications qui utilisent des matières premières en grande partie étrangères, je ne trouve à citer que celles qui touchent à l'*art décoratif*; Damas en est le centre. Cette ville produit en abondance les meubles de style oriental, décorés de sculptures et d'incrustations, et les plats, vases, bols, bassins de cuivre martelés, repoussés, incisés, gravés, incrustés d'argent. Les bois viennent d'Autriche, de Roumanie, de Russie, aussi parfois d'Amérique; le cuivre vient d'Angleterre. Le travail s'accomplit à la main, presque sans machines, et est confié en grande partie à des enfants. Il existe à Damas plusieurs manufactures de meubles et de cuivres, employant ensemble un millier d'ouvriers. Les deux tiers de la production s'exportent en Egypte, en Algérie, au Maroc et en Europe.

## XII. L'AVENIR INDUSTRIEL.

Tel est l'état actuel des métiers syriens. Somme toute, il n'y a pas, dans tout le pays, cent entre-

prises qu'on puisse dire industrielles, et qui groupent dans les mêmes ateliers plus de cinquante travailleurs (1). Il n'y en a pas douze qui comptent plus de cent ouvriers. Il n'y en a pas une qui en compte plus de trois cents. Cet émiettement de la fabrication, la médiocrité de l'outillage, l'infériorité de la technique, handicapent fortement le fabricant syrien par rapport à ses concurrents étrangers. Il ne parvient à se défendre qu'à la faveur de circonstances spéciales: bon marché de la main-d'œuvre, approvisionnement facile en matières premières, cachet spécial de la fabrication. Mais ces circonstances elles-mêmes peuvent changer: la main-d'œuvre enchérit; les frets et les prix de transport, entre la Syrie et les pays étrangers, peuvent varier, et provoquer, selon les cas, la surabondance ou la pénurie des matières premières; les modèles orientaux peuvent s'imiter et s'imitent. Pour lutter, en tout état de cause, la fabrication syrienne doit s'industrialiser. En est-elle capable? Et, si elle l'est, à quelles conditions?

Le développement industriel rencontre en Syrie trois sortes d'obstacles. Les uns tiennent au régime juridique et fiscal, d'autres à la préparation et aux aptitudes du personnel, d'autres enfin aux difficultés de l'approvisionnement en combustible. Passons-les en revue, et examinons, en même temps, ce qu'on peut faire pour les aplanir.

Il paraît impossible que l'industrie s'établisse en Syrie sans le secours d'une protection douanière appropriée. Sous la domination ottomane, les diverses marchandises fabriquées n'étaient frappées à l'entrée que d'un droit *ad valorem*, s'élevant (depuis 1907) à 11 %. Les puissances s'étaient toujours opposées à ce que ce droit fût élevé. Tel quel, il ne suffisait pas à protéger contre la concurrence européenne les entreprises qui auraient essayé de s'organiser industriellement. Les quelques essais de ce genre qu'on peut citer n'ont pas été heureux. La Syrie émancipée, devra, de toute évidence, étudier cette question avec soin. Elle est des plus délicates parmi celles qui se posent à elle et à la France, mandataire de la Société des Nations. Il convient, en effet, de favoriser le développement de toutes les virtualités économiques du pays, sans grever trop le consommateur, et en évitant autant que possible de mécontenter les fournisseurs habituels du marché syrien. Poser en ces termes les données du problème, c'est presque le déclarer insoluble. En réalité, on peut affirmer que la protection douanière devra se restreindre à un petit nombre d'industries, celles qui paraîtront vraiment viables, c'est-à-dire aux industries textiles. Encore devra-t-elle se faire très discrète. La préparation des tarifs douaniers de la libre Syrie, et des traités de commerce qu'elle conclura avec les principaux pays manufacturiers du monde comportera de longues enquêtes préalables, et n'ira pas sans mécomptes... Cela revient à dire, que, dans les circonstances les plus favorables, l'essor de l'industrie syrienne sera au moins ralenti par les tâtonnements de l'orga-

(1) GILLY, *op. cit.*, donne les chiffres suivants: 1° En année normale, Beyrouth exportait 350 tonnes de peaux séchées, et Alexandrette 50 tonnes; 2° En 1919, Beyrouth n'a exporté que 122 tonnes de peaux; 3° Dans le premier semestre de 1920, Beyrouth n'a exporté que 67 tonnes de peaux.

(1) RUFFIN, *op. cit.*, pp. 131-132.



nisation douanière. Aussi puis-je me borner à mentionner, parmi les obstacles au développement industriel, l'absence d'une législation spéciale. On sait, en effet, que le droit industriel ottoman n'existe que sur le papier. Mais on aura tout le temps de l'appliquer ou de le réformer avant que les métiers syriens se soient organisés.

La main-d'œuvre paraît suffisante numériquement. J'estime que 13 à 14 % de la population syrienne, soit, en chiffres ronds, 600.000 personnes, vivent de l'exercice des métiers. Les filatures de soie doivent occuper de dix mille à douze mille ouvriers; les tissages, près de quarante mille. Si la production s'industrialisait, ce serait assez pour obtenir des rendements très supérieurs aux rendements actuels, et correspondant aux capacités réelles du pays. Peut-être pourrait-on, en améliorant la condition des travailleurs, et en entreprenant d'instruire et d'éduquer la plèbe des villes, trouver, dans les éléments jusqu'ici oisifs et improductifs de cette plèbe, de quoi augmenter la main-d'œuvre, au fur et à mesure des besoins. Mais cette œuvre d'éducation, que nous rencontrons ici comme dans toutes les questions relatives à la mise en valeur de la Syrie, est une œuvre de longue haleine.

Tenons-nous en, actuellement, à l'instruction technique. Jusqu'ici rien n'a été fait pour elle. Le gouvernement ottoman n'a pu créer aucun établissement d'enseignement industriel, d'ordre élémentaire ou d'ordre supérieur, qui ait vécu. L'École des arts et métiers de Beyrouth n'a jamais fonctionné régulièrement; l'École de sériciculture qui y était annexée et qui, seule, survivait avant la guerre, donnait bien des mécomptes. Les Écoles d'arts et métiers de Damas et d'Alep, plus récentes, végétaient. Il n'y avait de véritable enseignement professionnel que dans quelques orphelinats tenus par des Européens. Plusieurs de ces orphelinats existaient en Palestine (École des Pères de Notre-Dame de Sion, École de l'Alliance israélite, Orphelinat Schneller, École juive « Bezalel » à Jérusalem). En Syrie proprement dite, il n'y avait guère à citer que les Orphelinats Saint-Charles et Saint-Joseph, fondés à Beyrouth par la sœur Meynieil et dirigés par les Filles de la Charité. Ils formaient les meilleurs artisans de la région. Mais le reste du pays était moins favorisé. Il lui faut désormais rattraper ce retard. Il importe que la technique industrielle élémentaire fasse l'objet d'un enseignement régulier, diffusé partout, et, plus spécialement, dans les grandes villes de l'intérieur (Damas, Homs, Hama, Alep), qui ont été jusqu'ici les plus négligées à cet égard. Déjà l'École ottomane des arts et métiers de Beyrouth va rouvrir ses portes, avec un personnel syrien et une direction française. Un centre comme Alep paraît indiqué pour la création d'une École de tissage (1).

(1) Le *Syrian protestant college* de Beyrouth construit actuellement (1921) à Mienieh (à 3 kil. au S.-E. de Saïda) une école professionnelle de grand style: les seuls travaux de construction coûteront 2 millions 1/2 de francs. Nos industriels feront bien de méditer cet exemple, et de soutenir les écoles techniques qui défendent en Syrie le bon renom de l'industrie française.

Quant à l'enseignement technique supérieur, inexistant avant la guerre, il commence aussi à se constituer. L'École française d'ingénieurs de Beyrouth, fondée en 1913, par l'initiative de l'Université de Lyon, avec le concours des RR. PP. Jésuites, donne un enseignement théorique et pratique à une quarantaine de jeunes gens, destinés à devenir ingénieurs et conducteurs de travaux dans leur pays. Ainsi l'industrie et le génie civil vont trouver sur place le personnel technique qu'il fallait autrefois faire venir à grands frais d'Europe.

Ne méconnaissons pas, cependant, que l'évolution industrielle rencontrera de grosses difficultés, en ce qui concerne le personnel ouvrier et la direction technique, dans le tempérament de la race.

Les Syriens sont en effet de purs Méditerranéens, c'est-à-dire des individualistes, avec toutes les qualités et tous les défauts que ce qualificatif implique. Spontanés, primesautiers, doués d'une mémoire et d'une capacité d'assimilation prodigieuses, débrouillards, et sachant déployer, pour atteindre leurs buts individuels, des trésors d'initiative et de persévérance, ils manquent, par contre, du sens de la solidarité et de la discipline par quoi se réalise l'organisation. Ainsi l'on remarquera, non sans surprise, qu'il n'existe en Syrie que des corporations ouvrières rares et embryonnaires (1); l'individualisme des travailleurs est plus fort que les besoins qui les pousseraient à s'unir. C'est individualisme, qui fait des Syriens, des marchands ou des artisans isolés fort habiles, les rend peu aptes à la spécialisation. Ils se résignent malaisément à s'intégrer comme des rouages dans un mécanisme; ils sont même médiocrement doués pour monter pareil mécanisme, le régler et en assurer le fonctionnement. S'il n'existe pas d'industrie en Syrie, c'est, au moins en partie, parce que les Syriens n'ont pas la vocation. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les quelques filatures européennes du Liban à leurs concurrentes indigènes. Je ne crois pas non plus qu'on rencontre, même à l'étranger, de « capitaines d'industrie » originaires de Syrie. De là une pierre d'achoppement pour le développement industriel. Il faudra recourir à des organisateurs étrangers, du moins jusqu'à ce que, par des sélections répétées, surgissent des cerveaux de chefs.

Un dernier obstacle au développement industriel tient aux difficultés de l'approvisionnement en combustible. L'industrie moderne vit de charbon. J'ai dit que la Syrie en est dépourvue. Les médiocres lignites du Liban peuvent tout au plus servir à fabriquer de la chaux ou à cuire des briques. Les industries qui ont besoin d'un bon combustible ne le trouvent pas sur place, et doivent le recevoir du dehors. Elles le font venir en grande partie d'Angleterre, mais aussi des mines ottomanes d'Héraclée, par voie de mer. L'importation du charbon par le port de Beyrouth s'élevait en 1919 à une soixantaine de mille tonnes, dont 48.000 tonnes pour les chemins de fer D. H. P., 10.000 tonnes pour la Compagnie du Gaz, et 2.000 tonnes seu-

(1) Par exemple, les corporations des cordonniers à Damas et des teinturiers à Alep.

ment pour les manufactures de la région qui emploient des moteurs à vapeur (1). Naturellement, ce charbon, grevé de frets relativement élevés, coûte cher : c'est donc une cause d'infériorité grave pour toute industrie qui voudrait se monter en Syrie. A supposer que les minerais de fer du Liban eussent une valeur intrinsèque, il est probable que des usines métallurgiques ne pourraient pas s'établir pour les exploiter.

A la pénurie de houille, on peut obvier de deux façons : soit en utilisant d'autres combustibles, soit en utilisant la force hydraulique.

Comme combustible de remplacement, le pétrole seul est en cause. Depuis longtemps, il est employé pour les moteurs des minoteries, des huileries et des pompes à irriguer. Avant la guerre, il venait de Russie surtout, et d'Amérique. Les ports d'Alexandrette, Lattakié, Tripoli, Beyrouth et Saïda, en recevaient bon an mal an un peu plus de vingt millions de kilos (2). Depuis la guerre, le pétrole américain et le pétrole roumain ont remplacé le pétrole russe. Mais on s'est préoccupé, récemment, d'amener dans les ports syriens le mazout du Sinaï. Celui-ci, chargé à Suez dans des bateaux-citernes, peut parvenir à Beyrouth ou à Alexandrette dans des conditions avantageuses. Il est appelé, semble-t-il, à jouer un grand rôle comme combustible industriel. On a même proposé de s'en servir comme matière première pour la fabrication du gaz à Beyrouth. Le projet paraît toutefois abandonné.

Le mazout du Sinaï revient à bon compte, à raison des facilités de transport que lui vaut la proximité de son lieu d'origine. A cet égard, la situation de la Syrie serait encore meilleure, si les pétroles du Kurdistan donnaient tout ce qu'on en attend (3) et s'ils pouvaient être dirigés au moyen d'un pipeline vers Alep, et, de là, vers un port de la côte, Alexandrette ou Souedieh. Mais l'idée d'un pipeline, peut-être trop ambitieuse, ne se réalisera, en tout cas, qu'à très long terme. Du moins le chemin de fer de Bagdad servira-t-il, en attendant, à ravitailler la Syrie en combustible liquide. On doit regretter que les gîtes pétrolifères, qui, aux termes des accords de 1916, étaient compris dans les régions rattachées à la Syrie, en soient détachés désormais. On a réservé à la France une petite part dans l'exploitation de ces gîtes ; on n'a pas réservé de part à la Syrie. Mais est-on bien sûr que la part française elle-même sera respectée ? Quoi qu'il en soit, les perspectives industrielles de la Syrie se trouvent sensiblement diminuées par cette abdication.

Reste l'utilisation possible des forces hydrauliques. A défaut de la houille noire, la houille blanche ne manque pas dans les montagnes du Liban et de l'Anti-Liban, non plus que dans les vallées qui les bordent. Elle ne manque pas davantage en Palestine, où le Jourdain et le Yarmouk, grâce à leur débit abondant et leur pente rapide,

se prêtent à merveille à l'aménagement comme générateurs de force (1). Elle ne manque pas, enfin, en Cilicie et dans les vallées issues du Kurdistan. Le Djihan, qui, avec un volume d'eau important, descend, dans son cours supérieur, de plus de 800 mètres, pourrait, grâce à des barrages et à des captations pratiquées dans la région d'Albistan-Zeitoun, fournir aux villes de Marash, Aïntab, Killis, Alep, assez d'énergie électrique pour assurer le service des tramways, l'éclairage et la force motrice de nombreuses industries (2). Mais, on le sait, la Palestine n'est pas comprise dans le mandat français, la Cilicie pas davantage, et les confins septentrionaux de la Syrie, émiettés par des abdications successives, garderont improductives les richesses auxquelles les plaines voisines fournissent leurs débouchés naturels. N'envisageons désormais que les forces hydrauliques disponibles dans les bornes assignées à notre mandat.

Il est difficile d'en fixer dès maintenant la valeur. Le régime de la plupart des fleuves, rivières et torrents est mal connu. Il faudrait entreprendre une enquête scientifique approfondie pour préparer un plan d'exploitation rationnel. Il faudrait aussi étudier une législation hydraulique adéquate. Méfions-nous, en cette matière, du gaspillage, de la mauvaise utilisation des forces, et, surtout, de la spéculation. Quoi qu'il en soit, il semble possible, dans un avenir plus ou moins lointain, d'utiliser comme houille blanche l'eau d'un certain nombre de fleuves tels que l'Euphrate et l'Oronte, et celle de rivières de montagnes, telles que le Barada, le Nahr Ibrahim (ancien Adonis) et le Nahr Litani, pour ne citer que les plus importantes. Certains projets, — par exemple celui qui consisterait à capter les eaux d'hiver du Haut-Euphrate, dans la passe située en amont de Biredjik (3), nécessiteraient, je le crains, des travaux d'art fort dispendieux, et ne semblent pas appelés à entrer immédiatement dans la voie des réalisations. D'autres projets, par contre, — par exemple ceux d'aménagement du Barada, avant son entrée dans l'oasis de Damas, ou du Nahr Ibrahim — sont relativement moins dispendieux ; ils fourniraient à deux grandes villes syriennes, Damas et Beyrouth, l'énergie électrique dont elles ont besoin. Je crois qu'ils ont chance d'aboutir sans trop attendre. Ils rendront en même temps grand service à l'agriculture, en facilitant les irrigations. Notons qu'un des ingénieurs syriens qui ont le plus soigneuse-

(1) Le Jourdain prend sa source à 660 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée, et tombe dans la mer Morte à 336 mètres au-dessous : soit une différence de niveau de 1.056 mètres se répartissant sur un cours de 190 kilomètres environ. Aussi M. Victor BÉRARD, qui rapporte ces chiffres, d'après VERNEY et DAMMANN (*Les puissances*, pp. 431-437), s'associe-t-il lui-même aux espérances données par ce fleuve « cascadeur » (*Le Sultan, l'Islam et les puissances*, p. 152). Quant au Yarmouk, également abondant et rapide, il a fait l'objet de projets d'utilisation nombreux. En dernier lieu, la Compagnie des chemins de fer du Hedjaz voulait employer à l'électrification de sa ligne les chutes de Tel-Es-Shebah (à 26 kilomètres de Deraa) susceptibles, selon elle, de donner une force moyenne de 900 chevaux.

(2) *Levant trade review*, 1915 (Constantinople, 1915), n° 11.

(3) Rapport de M. DECHATEL, membre de la Mission de Syrie, sur le régime hydraulique et agricole de la Syrie, publié dans SAHJÉ, *La Syrie*, p. 147.

(1) JESSÉ-ROUX, *Rapport sur les lignites*, p. 15.

(2) RUPPIN, p. 229.

(3) TASSART, *L'influence française dans le nord de la Mésopotamie, Mémoires de la Société des ingénieurs civils*, janvier-mars 1919, p. 44. Cf. du même, *L'Exploitation du pétrole*, 1908, p. 438.

ment étudié l'emploi de la houille blanche au Liban évalué à 50.000 chevaux, en basses eaux, la force hydraulique disponible dans cette seule région (1).

Telles sont les perspectives d'avenir qui s'offrent à l'industrie en Syrie. Gardons-nous de les déprécier. Assurément la Syrie ne deviendra jamais un pays de grande industrie. Son sous-sol n'est pas assez riche. L'agriculture et le commerce resteront toujours au premier plan. Mais il peut se développer, en Syrie, une moyenne industrie, limitée à certaines branches dont les matières premières se trouvent sur place (textiles, produits oléagineux, céréales), qui fournira un appoint utile aux modes prépondérants de production. Une organisation rationnelle du crédit en faveur de l'industrie et peut-être la création d'une Banque industrielle spéciale, aideraient puissamment à l'évolution.

### XIII. LA SYRIE INTERMÉDIAIRE DE CIRCULATION.

#### ESQUISSE HISTORIQUE.

Je me suis attaché jusqu'ici aux capacités économiques propres de la Syrie, comme si ce pays pouvait s'isoler de tout ce qui l'entoure. Je n'ai pas tenu compte de sa situation. Or cette situation exceptionnelle constitue l'élément primordial de sa valeur. Zone de passage, reliant des régions productrices ou consommatrices plus riches qu'elle, elle a pour vocation essentielle le transit. Voilà pourquoi la Syrie a été, est, et sera toujours un centre d'attraction et de diffusion économique, un marché. Mais ce marché rayonne plus ou moins loin, suivant que les circonstances facilitent ou gênent ses relations avec le dehors. Au gré des événements politiques, les courants d'échanges s'accroissent ou se ralentissent, empruntent l'« isthme » syrien ou le délaissent, et celui-ci prospère ou languit. L'histoire fournit sur ces vicissitudes des enseignements saisissants. Aussi doit-on commencer par l'interroger, si l'on veut comprendre l'évolution contemporaine du commerce syrien. Seul le passé peut rendre compte du présent, en expliquant la solidarité qui unit le marché levantin aux grandes voies du transit européen et asiatique.

Je viens de répéter, après beaucoup d'autres (2), que la Syrie est une voie de passage. Creusons un peu cette idée. Elle a deux faces : car la Syrie se comporte à la fois comme un couloir unissant de pied ferme deux continents, et comme un quai donnant accès à l'hinterland sur la mer. Le réseau circulatoire se présente sous la forme d'une artère longitudinale, coupée perpendiculairement par une série de transversales. Les intersections de la première avec les secondes marquent autant de gîtes d'étapes : ce sont les marchés de l'intérieur, les bazars, vers lesquels affluent les caravanes ; les débouchés des secondes sur la mer forment autant de

ports : ce sont les échelles, où abordent les navires. M. Victor Bérard a noté en termes imagés le parallélisme de ces échelles et de ces bazars rivés par couples, qui forment au littoral « un merveilleux collier », les « perles de la côte » s'appariant aux « turquoises de l'intérieur » (1). Moins poétiquement, j'ajouterais que si la circulation délaissait quelque branche du réseau où ces bijoux sont sertis, le collier perd de son éclat.

La circulation s'est établie d'abord, semble-t-il, le long de l'artère terrestre. La Syrie n'a été pendant longtemps qu'un couloir. Lorsque, du quatrième au troisième millénaire avant notre ère, les premières civilisations ont grandi en Égypte et en Chaldée, elle s'est trouvée placée entre les deux empires comme le seul passage praticable de l'un à l'autre, et, par conséquent, comme l'enjeu de leurs querelles. Dès lors, son sol a été sillonné par les caravanes et les raids guerriers, — les unes se distinguant à peine des autres, d'ailleurs. Car, ainsi que le constate le Méphistophélès de Goethe,

Krieg, Handel und Piraterie  
Dreieinig sind sie, nich zu trennen (2).

Ces premiers mouvements de circulation intérieure sont mal connus ; les fonds archéologiques qui en peuvent jaloner les étapes restent inexploités ; l'expédition de Sargon I<sup>er</sup> dans la Syrie septentrionale (vers 3760) doit en marquer un moment important.

Une deuxième période dans l'histoire de la circulation à travers la Syrie commence lorsque s'ouvrent les débouchés sur la mer. Cet événement capital a pour origine le grand mouvement de peuples provoqué par l'invasion élamite en Chaldée (vers 2285). La migration cananéenne vers l'Ouest jette alors les Hyksos sur l'Égypte, et amène un des peuples cananéens (3), — les Pouaniti, *Puni*, que nous appelons Phéniciens — à s'installer vers le XX<sup>e</sup> siècle, sur la côte au pied du Liban (4). C'est environ le temps où la mer Egée s'ouvre à son tour à la civilisation. Les débuts de la civilisation crétoise (période dite « de Kamarès ») remontent sensiblement à l'an 2000 (5). Cette civilisation, née dans les îles, ne doit pas y rester confinée. Après l'invasion des Achéens en Hellade (vers 1500), elle s'étend dans le Péloponèse, et gagne le littoral de presque tout le bassin égéen. Sous les formes auxquelles nous attachons aujourd'hui le nom de « civilisation mycénienne », elle survit même à la décadence de la Crète, d'où elle est sortie. Ainsi s'offrent aux convoitises et aux échanges des objectifs nouveaux. Des cou-

(1) V. BÉRARD. *Le Sultan. L'Islam et les puissances*, p. 201.

(2) GÖTTE. *Faust*, 2<sup>e</sup> partie, v. 2 : « Guerre, commerce et piraterie, c'est trois choses en une seule, qu'il ne faut pas séparer ».

(3) Telle est, du moins, l'origine communément attribuée aux Phéniciens. On leur a assigné récemment une origine différente. Pour M. ARTRAN (*Phéniciens, Essai de contribution à l'histoire antique de la Méditerranée*, 1920), les Phéniciens ne seraient pas de race sémitique, mais de race asianique (Hétéens, Cariens, Perses, etc.).

(4) Je suis les données chronologiques de MASPÉRO, *Hist. ancienne*, passim.

(5) BULLE, *Homer und die mykenisch-kretische Kultur* (*Beil. zur Allgemeinen Zeitung*, Munich, janvier 1907, t. p. 4).

(1) NACCACHE, *Notre avenir économique* (*Rev. phénicienne*, juillet 1913, p. 6).

(2) Aug. BERNARD, *La Syrie et les Syriens* (1<sup>er</sup> c., p. 38).

rants de circulation unissent, à travers les eaux syriennes, les anciens empires orientaux au monde égéen. Les expéditions commerciales se multiplient, en même temps que les razzias et les expéditions guerrières, dont les incursions des « Peuples de la Mer » dans le domaine égyptien forment le premier épisode (xv<sup>e</sup>-xiv<sup>e</sup> s.). Peu à peu le couloir des relations chaldéo-égyptiennes devient un quai méditerranéen. La Phénicie affirme son emprise sur la mer.

Elle ne doit pas sa fortune, remarquons-le, à la valeur propre de ses ports. Ceux-ci n'ont jamais été de fréquentation facile (1). Le littoral, généralement abrupt, sans échancrures, sans articulations, n'offre aux marins que des rades foraines, inhospitalières, ouvertes à tous vents. Les fleuves côtiers ne sont guère que des torrents, inutilisables par la navigation. Du moins les passages terrestres à travers la montagne n'opposent-ils pas grands obstacles aux voyageurs (2). Le défilé du bas Oronte (Nahr-el-Asi), la coupure profonde de l'Eleutherus (Nahr-el-Kébir), et les cols qui joignent la vallée intérieure aux appontements du rivage, Tyr, Sidon, Béryte, mènent aisément aux lisières du désert, et, par delà, aux régions du Tigre et du Golfe Persique, par les pistes que jalonnent des carrefours devenus plus tard Beroea (Alep) et Carrhae (Harran) d'une part, Epiphania (Hama) et Thapsakos (Dibsé, sur l'Euphrate) d'autre part (3). Des lieux d'origine aux marchés occidentaux, les marchandises asiatiques s'acheminent à moins de frais et de peines par ces itinéraires centraux que par ceux qui contournent la péninsule arabique ou qui traversent les montagnes d'Arménie et les âpres plateaux de l'Asie Mineure. La Phénicie doit d'abord sa fortune à la commodité de ses relations avec les diverses zones économiques au contact desquelles elle est située (4). Elle la doit ensuite au génie entreprenant de ses habitants. Ceux-ci, embusqués sur les routes, ne se bornent pas à contrôler la circulation étrangère et à l'exploiter. Ils circulent eux-mêmes. Ils vont chercher les marchandises chez les producteurs; ils les amènent aux consommateurs. Rouliers et marins, ils s'enhardissent sans cesse. Sans cesse ils annexent de nouvelles sphères économiques. Ils colonisent toutes les côtes méditerranéennes, et établissent même leurs comptoirs bien au delà des colonnes d'Hercule (5).

(1) Cf. HAHN, *Bemerkungen über einige Aufgaben der Verkehrsgeographie*. *Zeitschr. für wissensch. Geographie*, v. 1885.

(2) Il y a peut-être un fait dont il faut tenir compte pour expliquer le développement de la circulation terrestre dans le Levant à partir du xv<sup>e</sup> siècle avant J. C. Ce serait alors qu'on aurait généralisé l'emploi d'un instrument de transport nouveau, grâce auquel de nouvelles routes ont pu s'ouvrir: le chamcau domestique. Cf. GÖTZ, *Die Verkehrswege im Dienste des Welthandels*, 1888, p. 85.

(3) GÖTZ, *Die Verkehrswege*, pp. 95-98. Cf. V. BÉRARD, *Le Sultan, l'Islam et les puissances*, pp. 202-203. Sur la route « judéo-phénicienne » du Sud, voy. aussi BÉRARD, pp. 140 et sqq.

(4) DIEMER, *Libanon, Grundlinien der physischen Geographie und Geologie im Mittelsyrien*, 1886, p. 104; Aug. BÉRARD, l<sup>o</sup> c<sup>o</sup>, pp. 38-39.

(5) La Syrie aurait grand intérêt à étudier par le menu les vicissitudes du commerce phénicien. Sur cette question, voy. notamment F. C. MOVERS, *Die Phönizier*, I, II, 1-3, 1841-1856 (ouvrage fondamental); Ern. RENAN, *Mission de*

Contre les deux facteurs de la prospérité phénicienne, — facilité des communications avec l'hinterland, esprit d'entreprise des habitants, — les pires catastrophes ne peuvent prévaloir. Les bouleversements politiques, les troubles intérieurs, les guerres, — si longues et acharnées soient-elles, — ne constituent dans l'histoire syrienne que des accidents, toutes les fois qu'elles laissent ces deux facteurs intacts. Ainsi les invasions égyptiennes, assyriennes, perses, loin de diminuer la splendeur des places phéniciennes, l'accroissent plutôt (1), en renforçant leurs liaisons avec les empires voisins: une fois de plus les armes fraient la voie au négoce. Les conquêtes d'Alexandre et la domination grecque ont des répercussions plus profondes. D'une part, elles ouvrent les routes terrestres des Indes et de la Chine (2): les aromates, les épices, la soie commencent à parvenir régulièrement jusqu'à la côte méditerranéenne; — d'autre part, elles aboutissent à la création, dans le Levant même, d'un marché et d'un quai d'embarquement nouveaux, susceptibles de concurrencer le marché et le quai syrien. Alexandrie d'Egypte devient pour les places syriennes une rivale dangereuse, drainant à son profit, non seulement les échanges de l'Egypte et de la mer Rouge, mais encore une partie de ceux de l'Asie méridionale.

Cette concurrence d'Alexandrie s'accroît sous la domination romaine. Deux causes tendent alors à mettre la Syrie en état d'infériorité. C'est d'abord l'état endémique d'hostilité entre le royaume des Parthes et l'Empire romain. Les guerres, qui commencent avec l'expédition désastreuse de Crassus (53 av. J. C.) se perpétuent durant trois siècles. Les routes terrestres du lointain Orient deviennent trop souvent impraticables. Il faut, pour ces temps d'épreuves, en chercher d'autres, moins troublées. On les trouve. Au premier siècle de notre ère, le Grec Hippalus ose utiliser les moussons pour cingler en droite ligne du détroit de Bab-el-Mandeb jusqu'à l'Inde. Et voilà la seconde cause de l'avantage pris par l'Egypte. Désormais, les vaisseaux romains prennent l'habitude d'aborder aux ports de l'Inde. On les voit à Barygaza (Nord de Bom-

Phénicie (1860-61). 1864-74; PIETSCHMANN, *Geschichte der Phönizier*, 1889; RAWLINSON, *History of Phœnicia*, 1889; Ed. MEYER, *Geschichte des Alterthums*, I, II, 1884-1893; MASPERO, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, 1895-1899; V. BÉRARD, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, I-II, 1902-1903. Cf. MELTZER, *Geschichte der Karthager*, 1879-1896.

(1) Bien entendu, je simplifie, et je néglige des détails et des nuances. Il faudrait montrer, par exemple, comment la prépondérance prise par l'Assyrie sur la Chaldée a fait délaisser les routes du Nord, et rejeté les Phéniciens vers les routes méridionales (d'Arabie). D'où la décadence de Sidon, et la prospérité de Tyr. GÖTZ, *Die Verkehrswege*, p. 97.

(2) On a affirmé parfois que la Phénicie était entrée en rapports directs avec l'Inde bien avant le temps d'Alexandre. Telle est l'opinion de LASSEN, de RITTER, de HEHN, etc. Ces auteurs veulent voir dans l'Inde le pays d'Ophir dont parle la Bible (*Rois*, III, 9, 26-28; 10, II et 22). Cette interprétation est abandonnée aujourd'hui. On tient pour certain que le Levant n'est pas entré en relations directes avec l'Inde avant la période hellénistique. En ce sens, GÖTZ, l<sup>o</sup> c<sup>o</sup>, p. 121; SCHRADER, *Handelsgeschichte und Warenkunde*, 1885, I, p. 72, note; Ed. MEYER, *Geschichte des Alterthums*, I, p. 225. Je serais porté à croire avec LIEBLEIN (*Handel und Schifffahrt auf dem Roten Meere*, 1886), qu'Ophir était la région méridionale de la côte abyssinienne.



bay), sur la côte de Malabar et dans la Taprobane (Ceylan), où ils rencontrent les jonques chinoises. Ils ramènent des cargaisons qui, débarquées dans les Échelles égyptiennes de la mer Rouge, empruntent la voie du Nil pour atteindre Alexandrie (1). Quelles que soient pourtant les commodités de ce nouveau chemin, il ne supprime pas les routes anciennes des caravanes, par les vallées du bas Oronte, du moyen Euphrate et du Tigre, jusqu'au Golfe Persique. Sauf dans les périodes aiguës de tension politique, ces dernières demeurent le siège d'une circulation intense. La splendeur de cités marchandes comme Laodicée (Lattakié) et Antioche, situées précisément au débouché des grandes pistes caravanières, en fait foi. Le commerce phénicien n'exerce plus un monopole. Mais, grâce aux avantages de la situation géographique et aux dons de la race, il demeure prospère (2).

Tout change avec la conquête arabe. Du VII<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle, l'Islam pénètre dans toute l'Asie Orientale, l'Afrique septentrionale et même une partie de l'Europe méridionale. La Syrie est subjuguée presque en même temps que la Perse et l'Égypte (633-643). Les courants de circulation se trouvent aussitôt intervertis; car, en abaissant toutes les barrières qui pouvaient gêner la circulation vers l'Orient, la domination arabe en élève de nouvelles du côté de l'Occident. Ses sujets syriens, épuisés, cessent de fréquenter les parties du bassin méditerranéen occupées par les Chrétiens. Les vainqueurs ne développent guère leurs relations économiques qu'au sein de l'Empire arabe, ou vers l'Extrême Orient (3).

Cependant le Ponant ne peut définitivement rompre avec le Levant. Il renoue, en effet, mais en des formes nouvelles. Dorénavant ce sont les Occidentaux, Grecs de Byzance, et, plus tard, Italiens d'Amalfi ou de Venise, qui abordent aux lisières du Levant proche et viennent y chercher les produits de l'Orient lointain (4). Le commerce syrien, d'actif qu'il était, devient passif. Il le restera désormais. Il l'est encore pour une grande part.

Le retour offensif de l'Occident contre l'Orient se traduit dans l'ordre politique par les Croisades. On le voit, l'esquisse historique que j'ai entreprise marque à chaque instant le parallélisme qui s'avère entre l'effort militaire et l'effort économique. La chrétienté, en cherchant à reprendre aux infidèles le Saint-Sépulchre, obéit certainement à un idéal désintéressé. Mais le premier élan dévie, et se détourne à la conquête d'avantages

matériels. La France, initiatrice du mouvement, en voit passer les profits à l'Italie (1). Les marchands de Venise, Pise, Gênes, colonisent le Levant, et arrachent aux Byzantins l'hégémonie du commerce d'Orient. Installés d'abord sur le littoral phénicien et gratifiés par les princes francs de précieux privilèges (2), ils prennent pied dans l'Empire grec, dont ils deviennent même les maîtres durant un temps (Empire latin de Constantinople, 1204-1261). Du douzième au quatorzième siècle, le commerce du Levant connaît, entre leurs mains, une prospérité inouïe (3).

Mais dès le treizième siècle, ce n'est plus la Syrie qui en est le foyer principal. Les établissements chrétiens de ce pays sont peu à peu reconquis par les Arabes, et les voies d'échanges doivent rétrograder vers le Nord. La chute de la principauté d'Antioche (1268) fait la fortune du port de Lajazzo (Ayas, en Cilicie) et celle de Trébizonde. Après la perte d'Acre (1291) et l'abandon des dernières places jadis occupées par les Croisés, le commerce du Levant emprunte surtout les routes septentrionales ouvertes par les Mongols: la route arméno-persane, partant de Lajazzo, par Sivas, Erzinghian, Erzeroum, Tauris (4), ou de Trébizonde, par Baïbourt et Erzeroum (5), et la route russo-turkestane, partant de Crimée pour gagner la Chine par Khiva, Kharezm et Alma-lich (6).

Même dans ces directions nouvelles, le commerce du Levant commence à décliner à la fin du quatorzième siècle; le quinzième et le seizième siècles consomment sa décadence. Quelles sont les raisons de cette ruine? Il importe de les bien discerner.

Il faut d'abord faire la part des progrès économiques accomplis par l'Occident. Les Français ne tirent pas seulement du Levant des produits bruts ou fabriqués. Ils en rapportent aussi des idées, des procédés, des techniques, et se font producteurs à leur tour. Ils cessent donc de demander à l'Orient ce qu'ils peuvent fabriquer eux-mêmes. Lorsque Lucques apprend à tisser la soie et à étirer les fils d'or et d'argent, ou lorsque Venise apprend à souffler le verre, l'exportation des mêmes articles par la côte phénicienne tend naturellement à baisser (7). Mais cette cause de déchet n'a que peu d'importance relative.

Décisifs, par contre, sont deux événements presque contemporains: la découverte de la route maritime des Indes orientales par les Portugais, et la conquête du Levant par les Turcs.

C'est en 1498 que Vasco de Gama, ayant doublé le cap de Bonne-Espérance, découvre onze ans

(1) R. MOUTERDE, *Inscriptions grecques de Beyrouth (Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth, VII, 1921, pp. 382-394), p. 2.*

(2) Aux premiers temps de la domination romaine en Asie, les *negotiatores* romains semblent près de coloniser le Levant. Mais, dès le début de l'Empire, les Syriens reprennent le rôle actif dans les échanges, et c'est eux qui couvrent l'Occident de comptoirs. Sur cette contre-offensive heureuse, voy. J. HATZFELD, *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique (Bibl. des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, cxv), Paris, 1919.*

(3) Rich. MAYR, *Lehrbuch der Handelsgeschichte, 1891, p. 71.*

(4) W. HEYD, *Histoire du commerce du Levant au moyen âge, trad. FURCY RAYNAUD (I-II, 1885-86), I, pp. 24-128. L'ouvrage de DEPPING: Histoire du commerce entre le Levant et l'Europe depuis les Croisades jusqu'à la fondation des colonies d'Amérique, I-II, 1830, a bien vieilli.*

(1) SCHAUBE, *Handelsgeschichte der romanischen Völker des Mittelmeergebiets bis zum Ende der Kreuzzüge, 1906, p. 132.*

(2) Sur lesquels voy. HEYD, I, pp. 129-163; SCHAUBE, pp. 122-144.

(3) HEYD, I, pp. 190-264; pp. 427 et sqq.; II, pp. 3 et sqq.; SCHAUBE, pp. 190-274.

(4) HEYD, II, pp. 77 et sqq. 112 et sqq.

(5) HEYD, II, pp. 119 et sqq.

(6) HEYD, II, p. 176; pp. 204 et sqq.; GÖTZ, pp. 582 et 661.

(7) HEYD, II, pp. 667; 708-710. De même la découverte, en 1452, d'un gisement d'alun à Civita Vecchia entraîne la décadence des exportations, jadis si actives, d'alun oriental (HEYD, II, p. 570).

plus tôt par Barthélemy Diaz, aborde à Calicut, dans les Indes, et inaugure des relations directes d'échange entre l'Extrême-Orient et l'Europe. Le résultat ne se fait pas attendre. Dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, les aromates et les épices délaissent les marchés du Levant (1). En peu d'années, les Portugais maîtrisent l'Océan Indien et s'assurent des débouchés du golfe Persique (2). La Méditerranée, et la Syrie, son prolongement, cessent de servir de vestibule à l'Asie. La Méditerranée n'est plus qu'un cul-de-sac, voué à une circulation limitée et, en quelque sorte, locale.

La conquête ottomane achève la déchéance du commerce syrien. Les Turcs, après des luttes poursuivies pendant plus d'un siècle, s'emparent, en 1453, de Constantinople. En 1516, ils s'emparent de Damas, et, en 1517, du Caire, et annexent la Syrie et l'Égypte à leur empire. A vrai dire, ils ne les ferment pas aux marchands du Ponant. Mais ils font payer cher à ces derniers, en exactions et en tracasseries (3), le droit de continuer de commercer avec le Levant; peu à peu ils leur enlèvent leurs privilèges. Les Echelles se dépeuplent; la circulation languit (4). Au XVI<sup>e</sup> siècle, et jusqu'au XVII<sup>e</sup>, les Vénitiens apparaissent encore dans les bazars syriens, et notamment à Alep (5); mais ils y éprouvent tant de déboires qu'ils se décident à abandonner la partie, et à supprimer (1675) leur consulat général dans cette ville. La France recueille leur héritage, grâce à l'alliance qui l'unit, depuis 1535, à la Sublime Porte, et au régime des Capitulations que cette alliance institue. Mais la Hollande et l'Angleterre ne laissent pas de faire à la France une concurrence fort vive (6). Les échanges ne portent plus que sur les produits mêmes du Levant et sur ceux de la Perse, — la seule région de l'Orient lointain dont le Levant reste le débouché normal (7). Cette situation se maintient jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (8).

Elle n'est pas même sensiblement modifiée, encore moins améliorée, par l'ouverture de voies de communication nouvelles réalisée au cours de ce siècle. La création de chemins de fer dans le Levant n'y change rien; l'ouverture du canal de Suez tend même à l'aggraver.

Dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, on a proposé, comme un moyen de sauver le commerce du Levant menacé, la jonction de la Mer Rouge à la Méditerranée par un canal (9). Ce projet ne prend corps qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Grâce au canal de Suez, inauguré en 1869, la Méditerranée cesse d'être une impasse et redevient une voie de passage menant en Extrême Orient (10). La Mer

Rouge se trouve réhabilitée du même coup. Mais la Syrie reste à l'écart du courant ainsi établi, qui s'écoule tout entier à travers l'Égypte. D'ailleurs, avec la technique moderne de la navigation, les transports maritimes s'effectuent d'une traite, sans relais, sans déchargements intermédiaires. La plupart des vaisseaux qui franchissent le canal n'apportent aucun appoint au commerce des riverains. Le commerce de l'Inde et du Golfe Persique trouve avantage à emprunter la voie maritime plutôt que la voie de terre. Les caravanes du lointain Orient arrivent en Syrie moins nombreuses et moins chargées (1).

Quant aux premiers chemins de fer construits dans le Levant, ils ne se proposent pas d'ouvrir des routes neuves aux échanges. Ils se proposent seulement d'améliorer le rendement des routes existantes. Ils répondent à des conceptions de navigateurs. Depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, « les Anglais et les Français qui s'intéressent aux chemins de fer de l'Asie ottomane ne cherchent qu'à prolonger vers l'hinterland leur commerce maritime: ils n'étudient donc ou ne construisent que de courtes lignes de pénétration, en tous les passages de la ceinture montagneuse qui, des frontières de l'Égypte aux frontières de la Caucasic russe, double de plus ou moins près la courbe des rivages... De tous les grands et petits ports vers les capitales de l'hinterland, le rail européen, perçant la ceinture côtière, doit porter nos manufactures à l'intérieur, et ramener à la côte les récoltes et les minerais » (2). Les lignes syriennes d'avant-guerre ne traduisent pas d'autres visées, quels que soient les capitaux employés à les construire, et quelles que soient les influences qu'elles doivent servir. Les lignes françaises de Jaffa-Jérusalem (ouverte en 1892), de Beyrouth-Damas (1895) et de Tripoli-Homs (1911), comme la ligne anglaise de Caïffa-Deraa (1905), ne tendent qu'à resserrer la solidarité des Bazars et des Echelles correspondantes. Malgré une coordination apparente, les lignes françaises de l'intérieur, celles de Rayak-Alep (1902-1906) et de Damas-Mzérîb (1894), ne tendent qu'à doubler les vieilles routes des caravanes desservant le couloir de l'Oronte ou reliant Damas et son Échelle au grenier du Hauran (3).

(1) L'ouverture du canal de Suez diminue le nombre et l'importance des caravanes venant de l'Inde en Syrie. VERNEY et DAMBANN, p. 267.

(2) VICT. BÉRARD, *Le Sultan, l'Islam et les puissances*, p. 200.

(3) Sur les chemins de fer en Syrie, voy. notamment VERNEY et DAMBANN, *op. cit.*, pp. 205-328; SCHNEIDER, *Die Deutsche Bagdadbahn*, 1900; ROHRBACH, *Die Bagdadbahn*, 1902; A. CHERADAME, *Le chemin de fer de Bagdad*, 1903; VICT. BÉRARD, *Le Sultan, l'Islam et les puissances*, 1907; ED. MYGIND, *Syrien und die Tuerkische Mekkapilgerbahn*, 1906; BLANKENHORN, *Die Hedschasbahn (Zeitschr. der Gesellschaft für Erdkunde, 1907, 4 et 5)*; AL. REY, *Statistique des principaux résultats de l'exploitation des chemins de fer de l'Empire ottoman* (publication périodique), Constantinople; BONIN, *Le chemin de fer du Hedjaz (Annales de Géographie, 1909, pp. 416-432)*; CUMIN, *La question du chemin de fer de Bagdad*, 1913; R. DE CAIX, *Lignes de Syrie et d'Anatolie (Asie française, XIII, 1913, et XIV, 1914)*; H. SCHMIDT, *Das Eisenbahnwesen in der asiatischen Tuerkei*, 1914; HECKER, *Die Eisenbahnen in der asiatischen Tuerkei (Archiv für Eisenbahnwesen, 1914)*; RUPPIN, *op. cit.*, pp. 296-310, 317-324; THUREAU, *Les chemins de fer en Syrie et*

(1) HEYD, II, p. 519.

(2) HEYD, II, pp. 535 et sqq.; p. 549.

(3) Sur le régime dit des « avanies », voy. MASSON, *Histoire du commerce français dans le Levant au XVII<sup>e</sup> siècle*, 1896, pp. 1-23.

(4) HEYD, II, pp. 545-546; DEPPING, II, pp. 209 et sqq.

(5) MAYR, *Lehrbuch*, p. 146.

(6) MASSON, pp. 118-135; 300-306.

(7) MASSON, pp. 326-330; 375-378; 419-421.

(8) Cf. VOLNEY, *Voyage en Syrie et en Égypte*, I-II, 1787, II, pp. 138-139; 391-394.

(9) HEYD, II, pp. 551-552.

(10) MAYR, *Lehrbuch*, 215.

Cependant, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la politique ferroviaire dans le Levant commence à traduire d'autres tendances, sous l'influence de l'Allemagne, nouvelle venue dans le pays, et bien décidée à l'absorber. L'Allemagne se préoccupe de reconstituer à son profit les artères longitudinales qui referont l'unité politique et économique de l'Empire ottoman, et en canaliseront toute la circulation vers le *Mittelcuropa*. C'est par ses conseils et avec son aide, que la Turquie commence à construire le chemin de fer du Hedjaz, qui, de Damas, doit conduire les pèlerins musulmans vers la Mecque. Cette ligne d'intérêt religieux affirme, en même temps, des ambitions politiques, militaires, et même économiques; elle doit faire revivre la route du commerce judéo-phénicien vers le golfe d'Akabah et vers l'Arabie (1). Mais l'Allemagne se réserve l'entreprise capitale... Il s'agit du chemin de fer de Bagdad, qui doit relier, par trois mille kilomètres de rails traversant de part en part l'Empire ottoman, Constantinople au Golfe Persique, et ouvrir un raccourci terrestre entre l'Europe et l'Extrême-Orient.

A la différence des réalisations précédentes, ces projets grandioses introduisent des courants nouveaux dans la circulation commerciale du Levant. La Syrie va s'intégrer dans un réseau d'échanges économiques singulièrement élargi. Toutefois, la guerre survient trop tôt pour qu'on en puisse faire l'expérience. En 1914, la ligne du Hedjaz, commencée en 1900, et dont les premières sections ont été ouvertes en 1903, n'a encore atteint que Médine, sans que les embranchements projetés sur Akabah et sur Djambo aient pu être amorcés. Quant au Bagdad, commencé dès 1888 sous des apparences modestes, et poursuivi depuis 1903 avec plus d'arrogance, il comporte encore des lacunes de 37 kilomètres dans le Taurus (entre Karounar et Dorak) et de 54 kilomètres dans l'Amannus (entre Mamoureh et Islahiyyé). Dans la direction de la Mésopotamie, il dépasse à peine l'Euphrate: la section Djériboulous-Sumetscha, soit 873 kilomètres, reste à construire. Nous ignorons donc quel fruit la Syrie eût retiré des lignes nouvelles. Nous l'ignorons toujours. Car la guerre a tout bouleversé. Les comants qui circuleront demain par ces lignes ne sont pas ceux qui y auraient circulé hier.

L'esquisse historique que je viens de tracer m'aidera à décrire l'état présent du commerce syrien et à conjoncturer son évolution prochaine.

en Palestine (*Rev. pol. et parlementaire*, xcv, 1918); M. HOSOURÉ, *La Syrie et l'ingénieur* (*Mém. de la Société des ingénieurs civils de France*, nov.-déc. 1918); Em. HACHO, *Les chemins de fer syriens*, 1919, etc...

(1) V. BÉRARD, *Le Sultan, l'Islam, et les puissances*, pp. 140 et sqq.

(2) La plupart des ouvrages cités plus haut contiennent d'amples développements sur le commerce de la Syrie. Adde MARTINEAU, *Le commerce français dans le Levant*, 1902; E. WEAKLEY, *Report on the conditions and prospects of british trade in Syria*, 1911; RUPPIN, *op. cit.*, pp. 180-287; GILLY, *La Syrie commerciale, son avenir*, 1920. J'ai utilisé particulièrement le *Rapport sur le commerce* de M. CROIZAR, membre de la Mission de Syrie, et les notes prises au cours de notre mission par M. Gabriel BOULAD et par moi-même.

#### XIV. LE COMMERCE. LES IMPORTATIONS : COMBUSTIBLES, PRODUITS MÉTALLURGIQUES.

Je m'en tiendrai au *commerce extérieur*. Le commerce intérieur a relativement moins d'importance en Syrie que dans d'autres pays, à raison de la place qu'y tient encore l'économie domestique. Le fellah pourvoit par ses propres moyens à la plupart de ses besoins, et achète fort peu de chose aux marchands. Le commerce intérieur se concentre donc à peu près exclusivement dans les bazars des villes. Sa fonction la plus rémunératrice consiste à revendre, le plus souvent au détail, les marchandises introduites par les importateurs. Les places qui font du commerce d'importation se réduisent à deux, Beyrouth et Alep (avec son port d'Alexandrette). Les autres places dépendent des deux précédentes et n'entrent qu'à titre exceptionnel en rapports directs avec les fournisseurs étrangers. Damas, — qui dépend de Beyrouth, et, dans une moindre mesure de Caïffa, — est la principale place de Syrie pour le commerce intérieur. D'après les statistiques consulaires anglaises et américaines, le mouvement des marchandises pour cette place se traduisait en 1913 par les chiffres suivants :

Entrées : 28.500.000 francs.  
Sorties : 27.000.000.

Grâce aux cotonnades, les marchandises d'origine anglaise dominaient dans les entrées; quant aux sorties, elles avaient pour principales destinations la Turquie et l'Égypte, et portaient surtout sur les tissus de soie ou de coton, le blé et l'orge (1).

Attachons-nous désormais au seul commerce extérieur, à la veille et au lendemain de la guerre. Nous devons préciser : 1° Quels sont les principaux articles d'importation et d'exportation; 2° Quels sont les chiffres qui expriment leurs valeurs respectives; 3° Quelles sont leurs provenances et leur destination. Ce ne sont là, à tous égards, que des questions de statistique. Elles se résoudraient aisément si nous disposions de données numériques complètes, suffisamment détaillées, et dignes de foi. Mais j'ai déjà dit ce qu'il faut penser des statistiques syriennes. Celles de l'administration des Douanes ottomanes ont d'ailleurs le défaut de bloquer en un seul les chiffres relatifs à tous les ports ressortissants à une même direction (Bach Moudiriet). Elles donnent ainsi un chiffre global pour tous les ports du Bach Moudiriet d'Alexandrette (Souedieh, Payas, Mersina, Adalia, etc.), et un chiffre global pour les ports du Bach Moudiriet de Beyrouth (Gaza, Jaffa, Caïffa, Sour, Saïda, Djounieh, Djebail, Tripoli, Lattakié, etc.) (2). Il devient très difficile de faire les discriminations nécessaires pour aboutir à des conclusions scientifiques ou pratiques; il faut presque renoncer à rassembler des résultats appli-

(1) Sur le commerce intérieur de la Syrie, voy. surtout RUPPIN, *op. cit.*, pp. 251-258.

(2) RUPPIN, *op. cit.*, pp. 186-192.

cablés à la seule Syrie du mandat français. En outre, les statistiques officielles, considérant la Syrie comme une partie intégrante de l'Empire ottoman, ne font pas connaître les mouvements de marchandises qui s'opèrent entre ce pays et le reste de la Turquie, mouvements qui sont considérables, et sur lesquels il nous importerait au premier chef d'être renseignés. Les statistiques publiées par les consuls des nations européennes, notamment par les consuls d'Angleterre et d'Autriche-Hongrie (1), ne permettent que partiellement de combler les lacunes de l'information officielle. Elles ont d'ailleurs avec celle-ci un défaut commun, qui est de provenir, quoique par un autre canal, des mêmes sources, également polluées par les corruptions du régime. On ne peut guère douter que la proportion des marchandises échappant, à l'entrée ou à la sortie, aux prises de la douane, ne soit beaucoup plus forte en Turquie que dans nos pays d'Occident.

Il importe enfin de remarquer qu'il faut remonter fort loin dans le passé pour rencontrer ce que les statistiques nomment « une année normale ». Bien entendu, on ne peut tenir compte des années de guerre. Or, voilà dix années bientôt que la Turquie est en guerre. La guerre italo-turque a duré de septembre 1911 à octobre 1912; la guerre balkanique lui a succédé et ne s'est terminée que le 30 mai 1913, par le traité de Londres. En août 1914, la guerre mondiale a éclaté, et la Turquie y est entrée le 3 novembre de la même année. La dernière année qu'on puisse dire normale est l'année 1910. Je me servirai donc principalement, dans ce qui va suivre, des statistiques relatives aux années 1909-1910. Le document le plus recommandable, malgré les défauts que j'ai signalés, est la statistique des douanes pour l'année 1326 (mars 1910-mars 1911). Elle a été dressée avec plus de soin, semble-t-il, que les précédentes. En outre, l'année 1910 ayant été, au point de vue agricole, une année très moyenne, il y a des chances pour que les chiffres qui s'y rapportent ne donnent pas de mécomptes (2).

Je m'attacherai en premier lieu aux importations. Ce que j'ai dit des capacités propres de la production syrienne permet de prévoir quels sont les articles qu'on doit importer: ce sont, naturellement, ceux qui manquent, c'est-à-dire la plupart des produits minéraux, que le sous-sol ne fournit pas; un grand nombre de produits fabriqués, que les métiers ne façonnent pas; et enfin un certain nombre de produits végétaux, qui ne poussent pas naturellement sur le sol, ou n'y sont pas cultivés.

La pauvreté du sous-sol rend la Syrie tributaire de l'étranger pour la plupart des produits d'origine minérale dont elle a besoin. Parmi les articles d'importation les plus notables qui rentrent dans cette classe, il faut citer le charbon de terre, le pétrole, les matériaux de construction, les produits métallurgiques.

J'ai déjà parlé plus haut des combustibles minéraux. Avant la guerre, le *charbon* venait d'Angleterre, pour les trois quarts, et d'Héraclée pour le dernier quart. Le *pétrole* venait pour moitié de Russie, pour un tiers des Etats-Unis et, pour le surplus, de provenances diverses. Le port de Beyrouth, tête de ligne des chemins de fer D. H. P., reste le gros importateur des deux combustibles. Il reçoit les quatre cinquièmes du charbon qui entre en Syrie, et au moins moitié du pétrole. Son activité se résume, pour les dernières années sur lesquelles on possède des statistiques, par les chiffres approximatifs suivants (en tonnes) :

	Houille et briquettes	Pétrole
1910.....	51.000	12.570
1911.....	37.800	9.500
1912.....	31.220	4.600
1913.....	41.000	11.240
1914.....	29.500	5.524
1919.....	60.000	?

Comme matériaux de construction, la Syrie importe du plâtre, un peu de chaux ordinaire (1), mais surtout de la chaux hydraulique et du ciment, des briques, des carreaux, des tuiles et du marbre.

Les *ciments*, *chaux ordinaires* et *chaux hydrauliques* viennent de France, le ciment dans la proportion de 60 %, la chaux hydraulique en presque totalité. Voici les chiffres des importations à Beyrouth en ciments Portland et chaux hydrauliques dans les années qui ont précédé la guerre :

	Tonnes
1910.... 104.500 sacs ou barils (2) pesant :	—
1911.... : 14.500 — —	7.400
1912.... 110.400 — —	4.412
1913.... 118.900 — —	5.956

Les entrées totales en Syrie s'élevaient à 17.000 tonnes en 1910. En 1919, l'importation a repris, mais timidement à raison de la crise de la construction. Beyrouth a reçu 1.038 tonnes de ciment, et 688 tonnes de chaux hydraulique.

Les *céramiques* (tuiles, carreaux et briques) proviennent presque exclusivement de France. Marseille fournit 80 % des briques et carreaux, et la totalité des tuiles. En 1910, on en a débarqué 11.420 tonnes à Beyrouth, et une dizaine de mille tonnes dans les autres ports syriens. En 1919, on en a reçu 635 tonnes à Beyrouth (3).

Les *marbres* d'Italie amenés par voiliers, sous forme de gros blocs ou de plaques sciées, servent surtout au pavage intérieur des maisons. L'importation annuelle (par Beyrouth) s'élevait, avant

(1) La chaux ordinaire se fabrique en Syrie. Néanmoins, il en vient un peu de Chypre et de France.

(2) Le sac pèse 50 kil.; le baril, de 90 à 180 kil.

(3) Cf. MOURGUE D'ALGUE, *Rapport sur le commerce général d'exportation de France en Syrie (Travaux du Congrès français de la Syrie)*, Marseille, 1919.

(1) RUPPIN, *op. cit.*, pp. 192-211.

(2) Cette statistique est publiée séparément. Elle est aussi reproduite par RUPPIN, *op. cit.*, pp. 378-407.



la guerre, à quelque trois mille tonnes (3.250 en 1913).

La Syrie ne produisant ni *métaux bruts*, ni *métaux ouvrés*, doit s'en pourvoir au dehors. Elle a pour principaux fournisseurs la Belgique, l'Angleterre, l'Allemagne, la France, et, dans de moindres proportions, l'Italie, la Suède, les Etats-Unis, etc. Voici d'abord le détail des principaux articles métallurgiques importés en Syrie au cours de l'année 1326 (1910-1911) :

Articles	Quantité en tonnes	Valeur en piastres
Minerais (non dénommés).....	5,1	18.270
Fer, fonte et acier, en barres ou lingots.....	787,2	687.903
Fer en tringles ou poutrelles.....	12.289,4	10.085.249
Rails de chemins de fer et accessoires.....	17.938,5	14.367.180
Chaînes, câbles, ancrés.....	85,2	179.738
Lits métalliques.....	548,3	1.671.942
Coffres-forts.....	177,4	701.726
Outils de fer ou d'acier; instruments pour métiers ou industrie.	763,8	2.813.287
Fil de fer et d'acier; toile métallique; objets en fil de fer.....	458	926.610
Tôles.....	2.053,7	2.573.220
Clous et vis.....	2.075,6	3.201.785
Articles de tôle simple ou émaillée; articles de quincaillerie pour cuisine.....	506,5	1.936.384
Fer blanc.....	258,8	464.136
Articles en fer blanc.....	151,8	1.038.964
Fournitures pour serrurerie.....	331,4	1.373.860
Coutellerie.....	39	388.466
Aiguilles, épingles et agrafes.....	33,7	634.088
Plumes métalliques.....	1,3	40.256

Articles	Quantité en tonnes	Valeur en piastres
Autres articles de fer, fonte, acier, associés ou non à des matériaux non métalliques.....	10.493,3	12.757.688
Clous, vis et fil de cuivre.....	14,4	192.909
Cuivre en feuilles et en plaques..	980,6	7.683.907
Autres articles de cuivre.....	13,2	211.693
Zinc en feuilles.....	203	660.095
Articles de zinc.....	55,7	270.245
Etain en barres et en lingots.....	92,3	1.632.465
Etain ouvré.....	1,4	23.551
Plomb en saumons et en feuilles..	64,7	121.605
Caractères d'imprimerie et clichés.	6	124.129
Autres articles de plomb.....	372,4	710.897
Laiton en barres et en feuilles....	5,6	44.005
Objets en laiton.....	51,9	837.546
Bronze et objets en bronze.....	1,7	21.152
Nickel et objets en nickel.....	1,7	53.996
Articles d'aluminium.....	0,9	40.188
Articles d'autres métaux ou d'alliages courants.....	40,2	672.225
Vieux métaux.....	213,3	88.963
Lampes de métal.....	76,7	813.275
Total.....	50.759,6	70.170.392

En somme, l'importation métallurgique totale pour 1910 s'élevait à plus de cinquante mille tonnes, valant plus de seize millions de francs.

J'ai essayé, en outre, de grouper dans un tableau d'ensemble les dernières données résumant les importations métallurgiques effectuées par le port de Beyrouth, et d'y joindre la répartition proportionnelle de ces importations entre les divers pays importateurs.

Articles	Importations totales (en tonnes)		Part proportionnelle des principaux pays importateurs				
	1913	1919	Belgique	Angleterre	Allemagne	France	Etats-Unis
Fers marchands, barres, tôles, poutrelles, quincaillerie de bâtiment.....	6.927	6.376	87 %		9 %		
Acier en barres.....	97	7		26 %	50 %	23 %	
Fers ouvrés.....	263	63	10 %	25 %	40 %	15 %	10 %
Fers blancs.....	273	55	50 %	50 %			
Fers galvanisés.....	395	52		60 %	10 %		30 %
Fonte brute.....	78	16	70 %	15 %	15 %		
Fonte ouvrée (tuyaux).....	565	26	60 %	10 %	10 %	20 %	
Cuivre brut en feuilles.....	151		10 %	80 %	5 %	5 %	
Laiton en feuilles.....	21	9	30 %	50 %		2 %	
Fil de laiton.....	8		40 %	25 %	10 %	25 %	
Petite quincaillerie.....	2.320	228	10 %	15 %	50 %	15 %	
Etain.....	70	»		95 %	5 %		
Plomb (en saumon ou tuyaux).....	369	103	15 %	15 %		55 %	
Zinc.....	121	»	30 %	10 %	55 %		
Machines :							
a) à coudre, à tricoter, etc.....	175	»			80 %		20 %
b) industrielles (1).....	»	»		10 %	30 %	50 %	10 %
c) agricoles.....	100	»		40 %	40 %		10 %
d) Moteurs (à vapeur, pétrole, etc).....	320	»		70 %	20 %		3 %
e) Cycles, automobiles, etc.....						15 %	80 %
Pas d'importation avant la guerre							

Si l'on met à part les instruments et machines agricoles, qui grossissent sensiblement la partie de la statistique relative aux ports ciliciens, et, par

conséquent, au Bach Moudiriet d'Alexandrette, on peut admettre, en gros, que les importations passant par le port de Beyrouth représentent respectivement les deux tiers et la moitié de celles

(1) MOURGUE D'ALGUE, Rapport, p. 13.

qui passent par les ports du Bach Moudiriet d'Alexandrette et par les ports du reste de la Syrie.

Je ne fais pas figurer dans le dernier tableau les entrées de matériel ferroviaire (locomotives, etc.). Ces entrées varient, naturellement, dans de larges proportions, selon l'avancement des entreprises auxquelles elles sont destinées. En 1910, les ports de la direction d'Alexandrette recevaient plus de 10.000 tonnes de matériel destiné à la Bagdadbahn; le port de Tripoli en recevait près de 6.000 tonnes pour la ligne Tripoli-Homs.

Il semble que la Syrie doive devenir, pour les produits métallurgiques, une meilleure cliente de la France. L'industrie métallurgique française s'est prodigieusement accrue. La consommation syrienne paraît appelée à se développer. La place de l'Allemagne est à prendre...

XV. LES IMPORTATIONS : TISSUS ET MARCHANDISES DIVERSES.

Parmi les produits industriels qui tiennent une place importante dans l'importation syrienne, le

premier rang appartient, sans conteste, aux tissus et aux vêtements confectionnés. Viennent ensuite les produits chimiques, la verrerie, la porcelaine, le papier.

Les *tissus* importés annuellement en Syrie valaient, avant la guerre, de soixante-dix à quatre-vingt millions de francs. Ces chiffres suffisent à caractériser l'intérêt exceptionnel de cette catégorie d'articles. C'est à l'avance que l'Angleterre avait prise et conservée, non sans peine, dans ce rayon, qu'elle devait d'occuper la première place comme importatrice dans le Levant.

Le marché syrien reçoit des cotonnades, des soieries et des lainages.

Les *cotonnades* bon marché, ou « manufactures », servent à confectionner des vêtements pour la classe pauvre de la population. Elles comprennent des cotonnades écruées (calicots), des cotonnades blanchies (shirtings et madapolams), des cotonnades légères (mousselines, étamines), des cotonnades unies imprimées, des indiennes, des cretonnes, etc. Le tableau suivant résume les chiffres (en tonnes) des importations pour les années 1911 et 1912 :

Articles	Ports du Bach Moudiriet de Beyrouth		Ports du Bach Moudiriet d'Alexandrette	
	1911	1912	1911	1912
Tissus de coton écru.....	3.346	4.860	631	625
Tissus de coton blanchi.....	1.198	1.500	86	45
Tissus de coton transparent (tulles, mousselines, étamines).....	461	500	148	100
Cotons imprimés.....	4.332	5.000	558	500
Tissus divers.....	398	440	30	58
<b>TOTAL.....</b>	<b>9.735</b>	<b>12.300</b>	<b>1.453</b>	<b>1.328</b>

Le total pour 1911 était donc de 11.186 tonnes, valant 37.450.000 francs; pour 1912, de 13.628 tonnes, valant 39.130.000 francs.

En 1919, le seul port de Beyrouth a importé 10.576 tonnes de manufactures, valant 250 millions de francs.

La part proportionnelle des divers pays importateurs était la suivante :

Angleterre (Manchester, Nottingham, etc.).....	50 %
Italie.....	35 %
France (Roanne).....	5 %
Autres pays (Inde, Allemagne, Espagne, Belgique, Autriche, Japon).....	10 %

La part de l'Italie s'est considérablement accrue durant les trente dernières années : en 1888, l'Angleterre fournissait encore 85 % des manufactures. L'Inde a souvent concurrencé avec succès sa métropole. Quant à la France, son apport est restreint, parce que la fabrication française, étant plus soignée que les fabrications rivales, est aussi plus coûteuse. Cet apport apparaît destiné cependant à grossir, car l'enrichissement de la population syrienne augmentera la demande sur les articles de choix. Le retour à la France des usines de Mulhouse lui vaudra certainement un regain d'activité dans ce rayon.

Dans l'ordre d'importance, les *soieries* viennent immédiatement après les cotonnades. Les étoffes indigènes ne suffisent pas aux besoins de la consommation, surtout en ce qui regarde les articles de fantaisie et de luxe. Avant la guerre, la Syrie recevait des soieries d'Europe et d'Extrême-Orient pour une valeur annuelle de vingt à vingt-cinq millions de francs. Ses fournisseurs étaient :

La France (Lyon) dans la proportion de.....	53 %
L'Italie (Côme).....	26 %
La Suisse (Zurich).....	14 %
La Chine, le Japon, l'Allemagne....	7 %

Les principaux articles de soierie demandés par le marché syrien étaient les suivants (1) :

Satins, satins unis, satins de Lyon, armures en grande largeur.....	30 %
Crêpes de Chine, crépons soie.....	10 %
Mousselines brochées et unies, tulles brodés et unis.....	12 %
Velours.....	25 %
Taffetas.....	8 %
Bengaline, grenadine, etc.....	15 %

(1) J'emprunte ce tableau à GILLY, *op. cit.*, p. 9.

La France fournissait tous ces articles. Sans rival pour les articles de haute nouveauté et de fantaisie, elle devait lutter avec l'Italie et la Suisse pour les articles classiques : Côme, Milan, Zurich, imitaient assez adroitement, et à assez bon compte, les produits de Lyon, pour porter à ce puis vingt ans (1). La Chine et le Japon tournaient le dos à un préjudice qui s'accroissait de plus en plus, et seules les soieries écruées légères.

Les chiffres d'importation par le port de Beyrouth sont les suivants :

1911.....	151 tonnes
1919.....	90 tonnes

Les draperies et lainages importés en Syrie avant la guerre valaient annuellement de huit à douze millions de francs. Ils comprenaient toutes les sortes de draps, classiques et de fantaisie, les cheviottes, les mérinos, les cachemires, les serges, les flanelles (bon marché), les lainages imprimés, les mousselines de laine, les tricots et jerseys, les écharpes, les châles, les couvertures, rideaux et tapis, etc., etc. Voici les chiffres résumant les importations pour l'année 1911, qui paraît un peu au-dessous de la moyenne :

	Ports du Bach Moudiriet de Beyrouth	Ports du Bach Moudiriet d'Alexandrette
Draps et draperies...	286 tonnes	115 tonnes
Lainages divers.....	113 —	43 —
Tissus mi-laine.....	136 —	41 —
Velours, peluches...	2,5 —	1 —
Couvertures, rideaux, tapis, écharpes, châles, etc.....	51 —	9 —
<b>Total.....</b>	<b>588,5 tonnes</b>	<b>149 tonnes</b>

Soit en tout 737 tonnes 5, valant environ 9 millions de francs. La participation des divers pays importateurs peut s'évaluer comme suit :

	Lainages divers	Draps
Angleterre.....	40 %	20 %
Autriche.....	15 %	25 %
Allemagne.....	10 %	25 %
France.....	10 %	20 %
Italie.....	15 %	10 %
Belgique.....	10 %	"

La place d'honneur occupée par l'Autriche dans ce tableau s'explique par le fait que ce pays a presque le monopole de la fabrication du drap dit « oriental », drap épais, légèrement satiné, et très fortement apprêté, employé pour confectionner les vêtements des indigènes aisés. Bien que l'importation en diminue de jour en jour par suite des progrès du costume européen, elle conserve encore un réel intérêt : rien que sur la place d'Alep, la moyenne annuelle des ventes de cet article n'est

pas inférieure à quinze cent mille francs. Le drap oriental se fabriquait autrefois en France (El-beuf). Mais les fabriques autrichiennes de Bielefeld, de Biala, de Brünn ont pris le dessus dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La France, qui n'écoule plus dans le Levant que des draps et lainages de qualité supérieure, ne peut-elle désormais reprendre sa place d'antan ?

Les confections pour hommes, dames et enfants proviennent aussi en grande partie d'Autriche (75 %) ; le reste provient de Constantinople (10 %), de Smyrne (5 %), d'Allemagne (5 %) et de Belgique (5 %). Il en entre 100 à 150 tonnes par an, valant de 1 million à 1.500.000 francs. On sera peut-être surpris de constater que la France n'a point de part à ce commerce. La raison en est que les confections qu'on importe sont des articles bon marché. Les Syriens de la haute société s'habillent en France directement.

Signalons enfin, parmi les importations rentrant dans la catégorie des tissus, celles qui portent sur les fez et les *tarbouchs* (jadis fabriqués en France, et actuellement en Silésie et en Autriche ; importation annuelle variant entre 800.000 et 1 million 200.000 fr.), les « manufactures » de lin (importation assez faible, provenant pour 80 % d'Angleterre, pour 15 % de France), les *toiles d'emballage* et *sacs vides* en jute (provenant surtout de l'Inde ; importation annuelle approchant de 4.000 tonnes, et valant près de 2.500.000 fr.), enfin les *bas* (surtout les bas de luxe, auxquels la clientèle locale tient beaucoup : importation annuelle variant de 3.500.000 à 4.500.000 francs, en provenance pour 80 % d'Angleterre, pour 15 % d'Allemagne, pour 5 % de France).

L'importation des *produits chimiques* dépendant étroitement du développement industriel d'un pays, on ne peut pas s'attendre à ce qu'elle dépasse actuellement en Syrie un certain niveau. En outre, l'agriculture restant jusqu'ici dans l'enfance, et les fellahs usant, et à grand-peine, des seuls engrais naturels (1), on ne peut s'attendre à une demande notable d'engrais chimiques. Les métiers syriens n'ont besoin que de colorants (pour les teintureries) et de couleurs (pour la peinture en bâtiments), de soude, de potasse et d'alun (pour les savonneries), d'acide nitrique (pour le travail du cuivre à Damas et pour les teintureries), d'acide sulfurique (pour les fabriques d'eaux gazeuses), de glucose (pour les confiseries). Joignons à cela le soufre et le sulfate de cuivre (pour la viticulture), et les drogues et produits pharmaceutiques : ce sera presque tout... Il me suffira de résumer, dans un tableau d'ensemble, les données essentielles relatives aux importations correspondantes. On remarquera que l'Allemagne avait pris, dans ce domaine, une place prépondérante avant la guerre. Il appartiendrait à la France de la remplacer (2).

(1) Voy. BÉRENGÉ, *Rapport sur le commerce et la vente des articles de nouveautés à Beyrouth avant la guerre* (Travaux du Congrès français de la Syrie), Marseille, 1919.

(1) RUPPIN, *op. cit.*, pp. 74-75.

(2) MOURGUE D'ALGUE, *Rapport*, p. 7.

Produits	QUANTITÉS IMPORTÉES		Origines
	Moyenne annuelle	VALEUR Moyenne annuelle	
	En tonnes	En francs	
Acides purs.....	35	340.000	{ Allemagne. 90 % France..... 10 %
Acides commerciaux.....	235		{ Allemagne. 40 % France..... 60 %
Potasse.....	2.500	575.000	{ Belgique... 50 % Angleterre. 40 % Allemagne. 5 %
Alun.....	200	40.000	
Produits tinctoriaux (indigo artificiel; couleurs à l'aniline et à l'alizarine).....	450	900.000	Allemagne. »
Indigo naturel.....	150	600.000	Inde..... »
Couleurs en barils pour peinture en bâtiments; ocre rouge et jaune; blanc de Meudon; blanc de zinc; minium, etc.....	250	1.500.000	{ Angleterre. 30 % Allemagne. 25 % France..... 25 % Belgique... 20 %
Produits pharmaceutiques et droguerie; eaux minérales; parfums.....	950	1.500.000	{ Allemagne. 40 % Angleterre. 30 % France..... 20 %

Des tableaux analogues suffiront à résumer les données relatives aux importations de *glaces* et *cristaux*, de *verreries*, de *porcelaines* et *faïences*, et de *papiers* et *cartons*.

Produits	QUANTITÉS IMPORTÉES		Origine
	Moyenne annuelle	VALEUR Moyenne annuelle	
	En tonnes	En francs	
Glaces, miroirs.....	300	360.000	{ Belgique... 60 % France..... 25 %
Verres à vitres.....	1.000	300.000	{ Belgique... » Autriche... 50 %
Verrerie, gobeletterie, etc.....	1.300	1.100.000	{ Belgique... 30 % France..... 20 % Italie..... 30 %
Faïences.....	(Ensemble) 700	600.000	{ Allemagne. 30 % Hollande... 25 % Belgique... 15 %
Porcelaines.....			{ Autriche... 90 % Allemagne. 10 %
Poteries.....	300	150.000	{ Italie..... 50 % France..... » Belgique... »
Papier d'emballage.....	1.200	420.000	
Papier à écrire et papier d'imprimerie.....	800	500.000	
Papier à cigarettes.....	250	450.000	{ Autriche... 70 % France..... 15 %
Cartons, papiers peints et divers.....	1.200	600.000	
Livres et imprimés.....	100	250.000	

Signalons encore parmi les importations de produits industriels les importations de *bougies* (provenant en grande partie de France), d'*articles de bureau* (provenant d'Allemagne et d'Autriche), de *meubles* et de *sièges* (provenant d'Autriche), de *brosserie* (provenant d'Autriche, d'Italie, de Turquie), etc. Tous ces articles n'ont qu'une importance secondaire.

Je m'appesantirai davantage sur les importations de matières premières d'origine agricole, ou de denrées alimentaires.

La Syrie reçoit à l'usage de ses métiers textiles des quantités importantes de filés de coton,

de laine, de soie, et de schappes; elle reçoit également, à l'usage de ses entreprises séricicoles, des quantités importantes de graines de vers à soie.

L'importation des *filés de coton*, de *laine*, de *soie*, et de *déchets de soie*, se montait, avant la guerre, à une valeur de seize à dix-sept millions de francs (1), se décomposant comme suit :

(1) M. GHLY, *op. cit.*, p. 10, donne des chiffres très différents. Ceux qui figurent ici proviennent des statistiques officielles ottomanes, notamment de celles qui se réfèrent aux années 1326-1327 (mars 1910-mars 1912).

Articles	QUANTITÉS	VALEUR	Origines
	Moyenne en tonnes	Moyenne en francs	
Filés de coton (écrus, blanchis ou couleurs, mercerisés, glacés) (1).....	5.000	10.000.000.	{ Angleterre. 70 % Italie..... 20 % Allemagne. 10 %
Filés de laine.....	200	770.000	{ Angleterre. 80 % Allemagne. 20 %
Filés de soie grège (blancs et jaunes).....	230	4.000.000	{ Angleterre. 60 % Italie..... 18 % France..... 12 %
Déchets (schappe).....	40	1.000.000	{ Angleterre. 60 % Italie..... 18 % France..... 12 %
Total.....	5.470	15.770.000	

Les importations de cette catégorie ont repris après la guerre. En 1919, il est entré à Beyrouth 1.631 tonnes de filés de coton. Mais les soies grèges de Chine n'ont reparu sur le marché qu'en très faibles proportions, supplantées qu'elles sont par les soies Skandarani (2). Beyrouth n'en a reçu, en 1919, que 26 tonnes.

Quant aux *graines de vers à soie*, elles proviennent de France dans la proportion de 85 %, et d'Italie pour le surplus. On en introduisait, avant la guerre, de 150.000 à 200.000 onces (de 25 grammes) par an, qu'on vendait un medjidié (4 fr. 25) l'once, ce qui donnait une valeur totale de 637.000 à 850.000 francs.

La détresse des forêts syriennes oblige la population à tirer son bois du dehors; sinon son bois de chauffage, du moins ses bois de construction et de charpente, ses planches, douves de tonneaux,

bois de menuiserie et d'ébénisterie, traverses de chemins de fer, etc. Les planteurs de la côte emploient beaucoup de bois léger, scié en planches minces (6 à 9 m/m) pour fabriquer les caisses servant à l'expédition des oranges. Toutes les sortes courantes de bois viennent de Transylvanie et de Bukowine, par les ports de Galatz et d'Odessa. On en recevait, avant 1914, quelque quarante mille tonnes, valant un peu plus de trois millions de francs.

J'ai parlé plus haut des tanneries syriennes. Elles ne suffisent pas à couvrir la consommation du pays en cuir, car leur production n'est ni assez variée, ni assez soignée. La Syrie reçoit des cuirs bruts (de Singapour et Ceylan), qui servent à fabriquer les chaussures des Bédouins, et, surtout, des cuirs ouvrés. Les importations se répartissent de la façon suivante :

Articles	QUANTITÉS	VALEUR	Origines
	Moyenne en tonnes	Moyenne en francs	
Cuirs pour semelles.....	ensemble 1.475	4.000.000	{ France.... 60 % Italie..... 25 % Belgique.. 10 % Autriche.. 5 %
Cuirs glacés, vernis (veau, chevreau, box-calf), noirs et couleurs.....		4.800.000	{ Allemagne. 65 % Autriche.. 20 % France.... 10 % Etats-Unis. 5 %
Peaux de buffles.....		1.600.000	{ Chine..... ? Inde..... ?

Depuis 1919, la France, les Etats-Unis et l'Italie ont recommencé à importer des cuirs. Beyrouth en a reçu 400 tonnes en 1919.

Il ne me reste plus à mentionner, comme articles d'importation, que les *denrées alimentaires*. Figurent dans ce compartiment, par ordre d'importance: 1° Les céréales, farines, pâtes alimentaires; 2° Les sucres, sucreries, confiseries, chocolats et cacao; 3° Les cafés et thés; 4° Les alcools, liqueurs et vins, bières; 5° Les conserves, salaisons, poissons fumés.

La Syrie est un pays à *céréales*. Toutefois le riz n'y étant cultivé qu'en très petite quantité

(1) L'importation des filés de coton siliens (Tarsous) échappe à la statistique ci-dessus.

(2) CROZAT, *Rapport sur la sériciculture*, p. 6.

(régions d'Aintab, Killis, Marash), et constituant pourtant un aliment fort apprécié de la classe aisée, fait l'objet d'une importation active. Quant au foin, qui est au premier plan de la culture locale, il ne suffit pas toujours à la consommation, ainsi que j'ai eu l'occasion de l'exposer plus haut. D'ailleurs, même dans les années où la terre syrienne le produit en surabondance, il faut néanmoins faire appel à l'étranger pour obtenir, à l'usage des consommateurs européens ou européens, des farines plus fines que celles qu'on obtient avec les blés durs indigènes. La valeur des importations annuelles de céréales, farines, pâtes alimentaires, varie de huit à seize millions de francs. Le tableau suivant se réfère à la moyenne des années 1910-1911. (L'année 1909 fut, pour la



production du blé, une année déficitaire; les années 1912 et 1913, au contraire, furent des années exceptionnelles; les années 1910 et 1911 furent des années normales.)

Produits	QUANTITÉS		Origines
	Moyenne en tonnes	Moyenne en francs	
Riz.....	21.500	9.600.000	{ Egypte ... 70 % Inde..... 20 % Divers.... 10 %
Farine de froment.....	20.000	4.200.000	{ France ... 30 % Roumanie. 25 % Italie.... 20 % Russie... 25 % Italie... ..
Pâtes alimentaires .....	150	100.000	

Notons que la consommation des *pâtes alimentaires* a une tendance à se développer; l'occupation militaire de la Syrie n'est pas étrangère à cette évolution. Plus de quatre cents tonnes de pâtes ont été introduites à Beyrouth en 1919. Les importations de riz et de farines ont également augmenté, par suite des dommages subis par la culture de 1914 à 1918, de la nécessité de ravitailler le Liban après l'avance alliée, et de la coupure que les circonstances politiques ont maintenue pendant des mois entre la côte et les régions productrices de céréales. Mais ce sont là des accidents qui ne doivent point se reproduire. Les progrès que l'agriculture syrienne ne peut manquer de réaliser amèneront le pays à développer, dans cette branche, ses exportations plutôt que ses importations.

On devrait arriver à la même conclusion en ce qui concerne le sucre, et bon nombre de produits de confiserie. Mais la transformation à escompter n'est pas encore préparée... La canne à sucre, jadis cultivée avec succès dans les régions de Tripoli, Beyrouth, Saïda, Sour, Akka (1), est presque totalement abandonnée aujourd'hui (2). Malgré des essais assez concluants, la betterave à sucre n'a pas encore conquis droit de cité (3). C'est l'Europe (Autriche, Russie, France, Allemagne et Belgique), l'Egypte et Java, qui fournissent à la Syrie le sucre dont elle a besoin, soit pour la consommation domestique, soit pour la fabrication

des friandises et confiseries arabes. La moyenne des importations annuelles pour les années 1910-1913 s'élève, d'après les statistiques consulaires, à 23.000 tonnes, valant un peu plus de treize millions de francs. Les statistiques de l'administration ottomane donnent des chiffres plus élevés d'environ un tiers (1). Avant 1914, l'Autriche faisait les deux tiers de l'importation avec des sucres en cubes, pilés, concassés ou irréguliers. Le reste se partageait entre la Russie (sucres semoules grossiers), la France (sucres en pains, de qualité supérieure) et l'Egypte (sucres de tous genres et mélasses). Depuis 1919, les sucres d'Extrême Orient, introduits par l'Egypte, ont pris la première place (4.457 tonnes en 1919). Les *sucreries* et *confiseries* (dragées, fruits confits et glacés, confitures, etc.), proviennent de France (40 %), d'Angleterre (40 %) et de Suisse (20 %). Beyrouth en a reçu 60 tonnes en 1919. Le *chocolat* n'a d'écoulement que dans la société européenne. Dans les cinq années qui ont précédé la guerre, la Syrie en a demandé un peu plus de 100 tonnes par an en moyenne à la Suisse (40 %), à l'Angleterre (30 %), et à la France, l'Italie et la Belgique (le surplus).

L'importation du *café*, dont la consommation est très répandue dans tout l'Orient, se traduit par des chiffres relativement élevés, au rebours de celle du *thé*, qui n'intéresse que la clientèle étrangère. Voici ces chiffres:

Produits	QUANTITÉS		Origines
	Moyenne en tonnes	Moyenne en francs	
Cafés ordinaires (Rio, Santos).....	1.600	2.300.000	Brésil.
Cafés Moka.....	400	1.000.000	Arabie.
Thés.....	150	300.000	Ceylan, Java, Chine.

En 1919, Beyrouth a reçu 281 tonnes de café et 85 tonnes de thé.

Le commerce des *alcools* de bouche, *liqueurs*, *vins* et *bières*, n'a en Orient qu'une importance secondaire: la clientèle musulmane ne consomme

pas de boissons fermentées. Néanmoins, il existe en Syrie une population chrétienne indigène, et surtout une population étrangère, suffisantes pour fournir à l'importation de ces articles certains débouchés. L'alcool de qualité inférieure, produit par la distillation du seigle, des pommes de terre ou du riz, sert à la fabrication de l'*arak*.

(1) HEYD, *op. cit.*, I, p. 178; II, pp. 684 et sqq.  
(2) RUPPIN, pp. 41 et 355.  
(3) RUPPIN, pp. 355 et 362.

(1) Moyenne de 30.000 à 33.000 tonnes.

Produits	QUANTITÉS	VALEUR	Origines
	Moyenne en tonnes	Moyenne en francs	
Alcool de grains et de pommes de terre.....	460	200.000	Russie..... Autriche... Java..... Chypre....
Vins en fûts et en bouteilles.....	300	450.000	Grèce..... France...
Bière en fûts et en bouteilles.....	700	400.000	Allemagne. 50 % Autriche... 20 % Amérique.. 15 %
Liqueurs (cognac français et koniah grec ; mastic, chartreuse, bénédictine, whisky, etc.).....	215	300.000	France..... 60 % Grèce..... 21 % Angleterre. 10 %

Les importations de *comestibles*, conserves alimentaires, salaisons, poissons salés, etc., s'élevaient en moyenne, avant la guerre, à un millier de tonnes, valant près de 7 millions de francs. Elles provenaient pour 20 % de France, pour 15 % d'Angleterre, pour 15 % de Suède, pour 10 % d'Italie, pour 10 % de Belgique, et, pour le reste, d'Allemagne, Danemark, Portugal, Hollande. En 1919, les entrées au port de Beyrouth ont monté à 270 tonnes.

Pour compléter cette énumération rapide des articles d'importation, il faudrait encore mentionner un certain nombre de marchandises de troisième importance (poivre, épices, fromages, biscuits, etc.), dont la valeur moyenne ne s'élève guère annuellement, pour chacune d'elles, à plus d'une centaine de mille francs. Je ne crois pas utile de m'y appesantir.

#### XVI. LE COMMERCE SYRIEN. LES EXPORTATIONS.

L'exportation me retiendra moins longtemps que l'importation, d'abord parce que la Syrie

donne actuellement moins qu'elle ne reçoit, et ensuite parce que les principaux articles qui sortent de ce pays sont précisément ceux qu'il produit. Or j'ai déjà eu l'occasion d'étudier les capacités propres de production de la Syrie. En envisageant maintenant l'écoulement au dehors des produits agricoles ou industriels qui ne sont pas absorbés par le marché intérieur, j'aurai donc moins à insister sur ces produits pris en eux-mêmes que sur les directions de leur circulation et sur leur destination définitive. Quelques tableaux statistiques exprimant les moyennes tirées des documents officiels ou semi-officiels suffiront généralement, sans autres observations, à grouper ceux des chiffres qu'il convient de retenir.

Les principaux articles d'exportation sont les textiles (bruts ou ouvrés). Cela comprend les soies, les laines, et les tissus que produisent les métiers indigènes.

J'ai parlé plus haut de l'exportation des *cocons secs* et des *filés de soie indigènes* (1). Ses résultats se résument dans le tableau suivant (2) :

Produits	QUANTITÉS	VALEUR	Destination
	Moyenne en tonnes	Moyenne en francs	
Cocons secs.....	400	5.000.000	France (Lyon par Marseille)
Filés de soie.....	4.400	20.000.000	
Frisons.....	450	1.500.000	
Bassinés, pelettes.....	500	2.000.000	
TOTAL.....	1.450	29.500.000	

La laine, ramassée auprès des Bédouins sur les marchés de l'intérieur, afflue dans les bazars d'Alep, Homs, Hama, Damas, où elle subit un premier classement. Un tiers seulement de la production est lavé (assez imparfaitement) ; les deux autres tiers restent en suint. Les métiers locaux en absorbent une très faible part. Presque tout vient s'embarquer dans les ports de Beyrouth, Tripoli, Alexandrette, à destination de l'Europe ou de l'Amérique, pour la matelasserie et, accessoirement, pour la fabrique (1). Ce commerce a une réelle importance, qu'il est malheureusement

très difficile de préciser par des chiffres, tant les statistiques dont on dispose sont contradictoires. Je me borne à en confronter les résultats, sans conclure. D'après les statistiques consulaires anglaises, la Syrie exportait en 1910 :

555 tonnes de laine par Alexandrette  
408 — — — Beyrouth  
121 — — — Tripoli

Soit, en tout, 1.084 tonnes. En 1911, d'après les mêmes sources, l'exportation montait à 1.552 tonnes, et, en 1912, à 1.495 tonnes (3).

(1) *Supra*, p. 14: Henri GIRAUD, *Le commerce d'exportation de la Syrie et son avenir (Travaux du Congrès français de la Syrie)*, Marseille, 1919, pp. 4-5.

(2) *Supra*, p. 20.  
(3) J'emprunte les chiffres de GILLY, *op. cit.*, p. 21.  
(4) Mais remarquons que les années 1911 et 1912, années de guerre, ne peuvent passer pour des années normales.

La statistique officielle des douanes ottomanes accuse, par contre, pour l'année 1326 (1910-1911), des chiffres sensiblement plus forts (Alexandrette, 735 tonnes; Beyrouth, 2.134; autres ports syriens, 58 tonnes; en tout: 2.928 tonnes). Il ne suffit pas, pour résoudre la contradiction, d'observer que cette dernière statistique englobe les exportations des ports de Mersina et de Jaffa, exclues des précédentes. La quantité des laines sorties de Mersina et de Jaffa a toujours été insignifiante par rapport aux quantités sorties d'Alexandrette et de Beyrouth.

Enfin, remarquons que M. Gilly produit des chiffres qui ne concordent avec aucun de ceux qui précèdent. Pour lui (1), l'exportation des laines donnait, en année normale, environ 5.000 tonnes (4.000 par Beyrouth, 1.500 par Alexandrette), représentant une valeur de 10 millions de francs. Les statistiques anglaise et ottomane n'aboutiraient respectivement qu'à des évaluations du tiers et de moitié de cette somme.

La majeure partie de la laine syrienne vient en France (par Marseille). Le surplus va en Angleterre (par Liverpool), en Italie, en Allemagne et aux Etats-Unis. En 1919, l'exportation, quoique rendue difficile par la diminution du chep-

tel, et la coupure pratiquée entre la côte et l'intérieur, a commencé à reprendre. Beyrouth a expédié 466 tonnes, et Alexandrette 248 tonnes de laine.

Les *tissus orientaux* en soie pure, ou mélangée de coton ou de laine, fabriqués par les métiers d'Alep, Homs ou Damas, trouvent des débouchés appréciables en Asie Mineure, à Constantinople, en Egypte et même au Soudan. Comme une grande partie des exportations, ayant pour destination le marché ottoman, échappe aux statistiques d'avant-guerre, il est très difficile de fournir des chiffres. Les sorties par les ports s'élevaient, en moyenne, à 600 tonnes, valant plus de sept millions de francs. En y ajoutant les sorties par les routes de l'intérieur, on doit dépasser largement dix millions.

Après les textiles et tissus, les *peaux* tiennent une certaine place parmi les articles d'exportation. Comme les laines, elles proviennent des troupeaux exploités par les Bédouins. Ce ne sont guère, par conséquent, que des peaux de moutons et de chèvres. Une partie de ces peaux est tannée dans le pays, notamment à Aintab; les autres sont exportées brutes. Le montant des exportations ressort du tableau suivant :

Articles	QUANTITÉS	VALEUR	Destination
	Moyenne en tonnes	Moyenne en francs	
Peaux de moutons ou de chèvres brutes.....	900	900.000	{ Autriche { France { Allemagne { Egypte { Tunisie
Peaux de chèvres ou de moutons tannées.....	270	70.000	
Autres peaux.....	45	1 000.000	
TOTAL.....	1.215	1.970.000	

En 1919, Beyrouth a exporté 122 tonnes de peaux diverses.

J'ai dit précédemment (2) que l'huile d'olive syrienne s'exportait difficilement, à raison de sa médiocre qualité. D'ailleurs, la récolte moyenne suffit à peine aux besoins de la consommation locale et à la fabrication du savon. C'est ce dernier produit qui s'exporte (3) dans d'assez grandes proportions, à destination de la Turquie d'Asie, de Constantinople, de Chypre et de l'Egypte. Tripoli est le principal port expéditeur. D'après les statistiques consulaires anglaises, 11.500 caisses en sortaient annuellement pour aller à Port-Saïd et à Alexandrie. L'exportation totale par voie de mer varie entre cinq et six mille tonnes,

valant de 4.500.000 à 6.000.000 de francs. Quant aux exportations par voie de terre, du côté de l'Asie Mineure, il est malaisé d'en apprécier l'importance. En les évaluant approximativement à deux ou trois mille tonnes, on obtient, pour la valeur totale des exportations syriennes, un chiffre de 6.500.000 à 9.000.000 de francs, qui paraît assez vraisemblable. Ce chiffre s'améliorera si la savonnerie s'organise industriellement. La Syrie doit aussi devenir régulièrement exportatrice d'huile d'olives: mais il faut que la cueillette des fruits et la fabrication de l'huile se fassent dans de meilleures conditions. Notons également que les ports du Bach Moudiriet d'Alexandrette envoient en France et en Italie une moyenne de six à sept mille tonnes de sésame, et les ports du Bach Moudiriet de Beyrouth un peu davantage; le tout valant plus de six millions de francs.

Un tableau synoptique groupera les quelques données qu'il importe encore de recueillir sur les exportations syriennes :

(1) GILLY, *op. cit.*, p. 23. Ces chiffres se rapprochent de ceux que donne WEAKLEY, *op. cit.*, p. 204, pour la production (mais non pour l'exportation annuelle: 3.722.500 ocques, soit 4.764 tonnes).

(2) *Supra*, p. 12.

(3) *Supra*, p. 22.

	QUANTITÉS Moyenne en tonnes	VALEUR Moyenne en francs	Origine	Destination
Vins en fûts et en bouteilles (1) .....	750	225.000	Liban	France
Beurre de brebis .....	780	2.000.000	Alep, Homs, Hama	Egypte Constantinople Amérique
Céréales : blé (2) .....	?	?	Hauran	Egypte Italie
Orge .....	7.600	1.000.000	Hauran, Homs, Hama	Angleterre Allemagne
Dourrha .....	700	500.000		Malte Angleterre
Légumineuses (pois, lentilles, fèves, etc.) ...	15.000	2.200.000		France Angleterre
Tabac .....	1.500	7.500.000	Lattakié	Diverse
Oranges et citrons (3) .....	3.000	600.000	Saïda, Tripoli, Beyrouth	Angleterre Egypte
Régliasse (4) .....	12.000	1.800.000	Bords de l'Euphrate	Amérique
Graines jaunes .....	500	470.000	Alexandrette	France Allemagne
Gomme adragante (5) .....	250	400.000	Alexandrette	France Angleterre Allemagne
Noix de galle .....	100	90.000	Alexandrette	Allemagne Angleterre France
Vallonée .....	700	170.000	Alexandrette	Allemagne Angleterre Autriche Italie
Abricots : 1 <sup>o</sup> Noyaux (6) .....	1.000	1.500.000	Damas	France
2 <sup>o</sup> Pâte séchée (7) .....	3.500	3.500.000	Damas	Egypte Constantinople Roumanie

XVII. LA BALANCE DU COMMERCE SYRIEN ;  
LE PRÉSENT ET L'AVENIR.

Jetons maintenant un coup d'œil d'ensemble sur le commerce extérieur de la Syrie, à la veille de la guerre.

D'après les statistiques ottomanes relatives à la dernière année normale (1910-1911), les importations en Syrie s'élevaient à 744.912.600 piastres et les exportations de Syrie, à 375.702.000 piastres, soit, en prenant la piastre pour sa valeur au pair (0 fr. 44), à 169.300.000 et à 85.386.000 fr., en chiffres ronds. La valeur totale des entrées et sorties montait donc à 254.686.000 francs. Ce chiffre ne comprend pas, je l'ai dit, les échanges qui s'effectuaient entre la Syrie et le reste de l'empire ottoman. Ceux-ci étaient assez importants. Il ne paraît pas exagéré de les évaluer au quart ou au

tiers des précédents. Prenons le chiffre le plus faible : nous arrivons à une somme de 320 millions de francs d'avant-guerre.

Tel serait le chiffre global du commerce extérieur syrien pour une année moyenne antérieure à 1914.

Dans quelle mesure les principales nations marchandes participaient-elles à ce commerce ?

Les consuls britanniques ont dressé des tableaux comparatifs de cette participation. Ces tableaux ne sont peut-être pas tout à fait complets et exacts. Ils ne prennent pas pour base le montant *total* des importations et exportations (1) ; en outre, divers indices y révèlent quelque exagération dans la participation anglaise, et quelque réticence dans la participation concurrente (2). Prenons pourtant ces relevés tels quels. J'en tire les données suivantes se référant à l'année 1910.

(1) GILLY, p. 26, donne seulement pour 1911 les chiffres de 146 tonnes (vins en fûts) et 15 tonnes (vins en bouteilles).

(2) L'exportation est très irrégulière et, en général, assez faible. Cf. H. GIRAUD, *Rapport*, pp. 6-7.

(3) Le grand centre de production, Jaffa, est placé hors du mandat français. Il exporte annuellement 25.000 tonnes d'oranges, valant 5 millions de francs.

(4) Cf. *supra*, c. VI.

(5) GILLY, p. 26, donne le chiffre de 1.000 tonnes pour la Syrie. Beyrouth a exporté 34 tonnes en 1919.

(6) GILLY, p. 26 : 294 tonnes en 1919.

(7) GILLY, p. 26 : 1.142 tonnes en 1919.

(1) Ils comprennent dans leurs statistiques au moins une part des échanges à destination ou en provenance de la Turquie. Cependant les douanes ottomanes, qui ne tiennent pas compte de ces derniers, accusent, pour la même année 1910, des chiffres beaucoup plus forts. (Pour les importations, par exemple, 169.000.000 au lieu de 113.863.000 fr.)

(2) Voy. par ex. le chiffre des exportations à destination de la France : 32 millions de francs. Le chiffre moyen des seules exportations de soie et soieries à destination de Lyon dépasse déjà cette somme. Quant aux importations, la part de la France devait s'élever à 25 millions de francs (au lieu de 10.589.000), au dire d'un des négociants français qui connaissent le mieux la Syrie (MOURGUE D'ALGUE, *Rapport*, p. 15).

I. — IMPORTATIONS.

(chiffre total : 113.863.000 francs).

1 Angleterre.....	40.252.000 francs, soit	35,3 %
2 Turquie.....	18.088.000 —	15,9 %
3 France.....	10.589.000 —	9,3 %
4 Autriche.....	10.209.000 —	9 %
5 Italie.....	8.933.000 —	7,8 %
6 Allemagne.....	7.388.000 —	6,5 %
7 Russie.....	5.409.000 —	4,8 %
8 Belgique.....	4.069.000 —	3,6 %
9 Egypte.....	2.952.000 —	2,6 %

II. — EXPORTATIONS.

(chiffre total : 68.991.000 francs).

1 France.....	22.083.000 francs, soit	32 %
2 Turquie.....	15.656.000 —	22,7 %
3 Egypte.....	15.426.000 —	22,4 %
4 Angleterre.....	6.707.000 —	9,7 %
5 Etats-Unis.....	4.068.000 —	5,9 %
6 Italie.....	1.424.000 —	2 %
7 Russie.....	1.201.000 —	1,8 %
8 Autriche.....	913.000 —	1,3 %
9 Allemagne.....	726.000 —	1,1 %

Ce qui donne le classement suivant pour le total des importations et des exportations (182 millions 854.000 francs) :

1 Angleterre....	46.959.000 francs, soit	25,7 %
2 Turquie.....	33.744.000 —	18,5 %
3 France.....	32.673.000 —	17,8 %
4 Egypte.....	18.379.000 —	10 %
5 Autriche.....	11.122.000 —	6 %
6 Italie.....	10.357.000 —	5,6 %
7 Allemagne....	8.115.000 —	4,4 %

Toutes les évaluations qui précèdent correspondent à des prix de 1910. Elles devraient subir aujourd'hui une très forte majoration. Pour les convertir en valeurs d'après-guerre, adoptons, comme nous l'avons fait pour la production agricole, le coefficient 3. Il est assurément inférieur à ceux qu'on pourrait raisonnablement adopter (1). Nous arrivons à 960 millions, près d'un milliard de francs. Je suis persuadé que ce chiffre d'un milliard n'a rien d'exagéré, et qu'il représente sensiblement la valeur des importations et des exportations syriennes, dans un pays qui connaîtrait la paix intérieure et extérieure.

Mais l'heure de la paix n'a pas sonné. De là des perturbations, une crise qui se prolonge; le commerce tarde à reprendre son assiette. Un fait atteste le malaise : la différence entre les importations et les exportations a augmenté dans des proportions inquiétantes. Dès longtemps la Syrie a reçu plus qu'elle ne donnait. Les chiffres que j'ai fournis plus haut attestent que la valeur des exportations n'atteignait, en 1914, que moitié de la valeur des importations. Mais cette balance défavorable ne ruinait pas le pays. L'équilibre rompu se rétablissait grâce aux revenus des fonds placés à l'étranger, aux envois d'argent faits par les Libanais établis en Amérique (2) ou par les bienfaiteurs des établissements d'enseignement et

(1) M. GILLY est amené, par une argumentation un peu forcée (Cf. *infra*, p. 46), à adopter le coefficient 8 pour l'évaluation des importations par le port de Beyrouth.

(2) Ces envois dépassaient 30 millions par an. pour le seul Liban.

d'assistance, et aux bénéfices recueillis sur les routes des pèlerins allant à la Mecque ou à Jérusalem.

Mais aujourd'hui le décalage semble complet. En 1919, les exportations par voie de mer ne montaient qu'à 80 millions de francs, tandis que les importations passaient à 479 millions (1); le rapport n'est donc plus de 1 à 2, il est de 1 à 6. Si cet état de choses devait durer, la balance générale des comptes ne suffirait plus à compenser le déficit de la balance commerciale, même avec l'appoint des bénéfices que les fonctionnaires et les soldats français procurent au pays. On courrait à un désastre. Mais les causes du déséquilibre sont temporaires. La faiblesse des exportations tient avant tout, en 1919, à la rupture des relations économiques entre l'intérieur, occupé par les Anglo-chérifiens, et la côte, administrée par la France. L'opération de police du 24 juillet 1920 remettra les choses au point. Mais il faudra un peu de temps. La balance commerciale s'améliorera petit à petit, et le rapport des exportations aux importations redeviendra à la longue ce qu'il était en 1914.

Ce ne sera pas encore assez. Pour que la Syrie remplisse ses destinées, et jouisse d'une indépendance économique à laquelle elle peut prétendre, il faut qu'elle produise davantage et qu'elle exporte davantage. Il faut que la différence entre ses importations et ses exportations diminue, non point par une restriction des premières, mais par un accroissement plus rapide des secondes.

Je touche ainsi à la question de l'avenir du commerce syrien. Cet avenir dépend de deux facteurs, qui sont : l'amélioration de la production industrielle et agricole — j'en ai déjà traité —, et l'extension du transit : — j'en vais traiter maintenant.

Les statistiques dont nous disposons comportent bien des lacunes. Il n'y en a pas de plus gênante que celle qui porte sur les relations entre la Syrie et les régions formant son hinterland. Nous n'avons en général aucun moyen de distinguer les marchandises qui proviennent de Syrie, ou qui y vont, de celles qui ne font que traverser le pays pour aller plus loin. Il y a pourtant des marchandises qui débarquent à Alexandrette, à Tripoli, à Beyrouth, et qui parviennent en Arménie, dans le Kurdistan et en Mésopotamie. Inversement, il y a des marchandises qui s'embarquent à Beyrouth, à Tripoli ou Alexandrette, et qui proviennent des contrées par delà le Taurus et l'Euphrate : nous savons bien que les peaux et toisons vendues par les Bédouins dans les souks d'Alep viennent souvent du pays des Fleuves. Mais nous n'en pouvons pas dire le nombre et la valeur. Au surplus, toute cette circulation vers le Nord et l'Est n'a plus aujourd'hui son rayonnement d'autrefois. Les lentes caravanes qui amenaient vers la terre promise l'or, l'encens et la myrrhe, ont délaissé leurs pistes séculaires. Depuis cinquante années, le champ d'attraction des Echelles s'est rétréci. L'Orient lointain a cessé d'apporter à la côte méditerranéenne la richesse et la vie.

(1) GILLY, *op. cit.*, p. 30.



Mais la splendeur d'antan peut renaître. Certes les chemins caravaniers ne retrouveront pas leur ancienne animation. Mais des voies nouvelles à longue portée sillonnent l'Asie. Elles vont mettre les Echelles en rapports avec Bagdad, Bassorah, le Golge Persique, Ispahan, les Indes, les relier avec la Cilicie proche, la plus lointaine Arménie, et, à travers les déserts de l'Anatolie centrale, avec Constantinople et l'Europe, l'unir enfin à l'Égypte, au Nil, au Soudan, peut-être un jour à l'Afrique équatoriale et australe, à Prétoria et au Cap.

Quelles sont ces voies nouvelles ? Des lignes de chemins de fer qui ressuscitent, en les prolongeant, les anciennes artères de la circulation continentale...

C'est proprement l'œuvre de la guerre. Une fois de plus, la vie sort de la mort, et les cataclysmes renouvellent la face de la terre. Examinons ce réseau nouveau de possibilités dont la Syrie forme le centre.

#### XVIII. LES VOIES NOUVELLES DU TRANSIT

##### TERRESTRE : LES CHEMINS DE FER.

Au nord, c'est l'ancienne *Bagdadbahn*. Cet instrument des ambitions pangermanistes a progressé pendant la guerre : il était devenu une arme. Aussi les belligérants en ont-ils poussé fiévreusement l'achèvement. Les sections les plus difficiles, Karapounar-Dorak et Mainoureh-Islahiyé, ont été terminées. Le dernier tunnel du Taurus a été ouvert à la fin de 1916. Dès la deuxième année de la guerre, la section Bagdad-Samarra, entrée en exploitation à la fin de 1914, et la section Djérbabouls-Ras-el-Aïn, entrée en exploitation en août 1915, se tendaient en quelque sorte les bras, et les sections Samarra-Tekrit et Ras-el-Aïn-Nisibin entraient immédiatement en construction. Somme toute, en pleine tourmente, trois cents kilomètres de rails nouveaux étaient livrés à la circulation. La locomotive pouvait rouler, sans interruption, du Bosphore jusque vers le Tigre. Si l'armistice avait donné à la Mésopotamie la paix, nul doute que la locomotive ne pût rouler sans interruption jusqu'au Golfe. Mais, si elle ne le peut aujourd'hui, elle le pourra demain.

Vers le Sud, c'est la nouvelle ligne d'Égypte, poussée à travers le désert du Sinaï pour les besoins de l'offensive anglaise contre la Palestine en 1917. Elle a suivi les progrès de cette offensive. Avec la victoire, elle a rejoint les lignes que l'ennemi, de l'autre côté du front, avait lancées à sa rencontre. Car le réseau ferroviaire de la Syrie méridionale, déjà enrichi en 1912 de la petite ligne Deraa-Bosra-Eski-Scham, et, en 1913, de la petite ligne Caïffa-Akka, avait été développé, durant les hostilités, par la construction d'une artère centrale joignant El-Afouleh (sur la ligne Caïffa-Deraa-Damas) à Lydda (sur la ligne Jaffa-Jérusalem), et se prolongeant, vers le Sud, jusqu'à la limite du désert (du Ouadi es Serar, sur la ligne Jaffa-Jérusalem, à Hafir, par Bir-es-Sebaa) : soit

près de 210 kilomètres de rails nouveaux, du côté turc, et autant du côté anglais. Après la prise de Jérusalem (9 décembre 1917) et pendant les dix mois d'accalmie qui ont précédé l'assaut final, les deux réseaux ont été reliés, rectifiés, complétés. Depuis l'écrasement des Turcs, ils ont pris leur figure définitive, et, aujourd'hui, un Transsyrrien (1), partant d'El Kantara sur le canal de Suez, gagne presque en ligne droite Caïffa, par Lydda (2). De là, par l'itinéraire Deraa-Damas-Rayak, il rejoint à Muslimiyé la Bagdadbahn. A vrai dire, ce Transsyrrien fait encore un crochet, qui allonge de 200 kilomètres le trajet entre le Sud et le Nord. Mais les Anglais ont étudié, et même commencé, un raccourci Caïffa-Rayak, qui utilise à son départ l'amarce Caïffa-Akka. La Syrie libérée aura à examiner s'il convient d'achever dès maintenant cette rectification.

Voici donc deux lignes d'importance exceptionnelle : un Transsyrrien venant d'Afrique, et un Transasiatique venant d'Europe, qui se coupent près d'Alep. *La Syrie redevient donc un couloir*, avec des débouchés proches et lointains à ses deux extrémités.

Les débouchés de l'Orient restent, comme de tout temps, les plus intéressants. Vers Constantinople et vers l'Europe, les communications maritimes sont, et demeureront sans doute, plus avantageuses que les communications terrestres. Ne comptons pas trop, de ce côté, sur les apports de l'Anatolie proche, ni sur ceux de la Cilicie. Détachée de la Syrie, la Cilicie vivra sa vie, et c'est Mersina, sinon Ayas, qui embarquera les cotons, les céréales, les minerais de la plaine, les laines de l'arrière-pays. Vers l'Égypte, l'avenir se présente autrement. L'Égypte est, comme la Syrie, un pays agricole, mais plus évolué, plus mûr aussi pour un développement industriel. Par le rail d'El Kantara-Lydda-Rayak, il y a des chances pour que la circulation ne s'effectue, d'ici longtemps, que dans un seul sens, du Sud vers le Nord. Après l'armistice, et pendant le règne éphémère de l'émir Fayçal, l'Égypte a commencé à inonder de ses stocks, par ce canal, les bazars de Damas et d'Alep. Les communications avec la côte se trouvaient coupées ; les lignes transversales étaient mutilées par l'ennemi (Jaffa-Lydda ; Tripoli-Homs ; Alexandrette-Toprak-Kalé), ou paralysées par l'administration britannique (Beyrouth-Damas). L'Égypte a eu beau jeu pour devenir l'unique pourvoyeuse de l'intérieur. Mais ses trains n'ont rapporté vers le Nil que de maigres chargements : tout au plus le bois des campagnes, qu'on a dénudées, quelques soieries, quelques peaux, un peu de pâte d'abricots... Courant actif dans un sens, courant languissant dans l'autre sens, et déséquilibre corrélatif de la circulation, voilà le bilan du côté de l'Égypte. Ce déséquilibre est forcé. Il se produit nécessairement quand les issues de la Syrie sur l'Est ne s'ouvrent pas librement. Il continuera à se produire, malgré

(1) C'est ainsi que j'ai proposé de nommer la ligne nouvelle (*Europe Nouvelle*, II, 20 sept. 1919, p. 1793).

(2) La ligne directe Lydda-Caïffa s'est substituée à la ligne Lydda-El-Afouleh, de profil plus accidenté.

la déconfiture des Chérifiens, le rétablissement de l'ordre, et la convalescence d'un milieu moins fiévreux, si ces issues restent engorgées.

En réalité, il n'y a que deux régions avec qui la Syrie puisse commercer sur un pied d'égalité : deux régions moins évoluées qu'elle-même, mais dont l'une a un avenir certain, et dont l'autre a un certain avenir.

La première est la région des Fleuves ; la seconde est le Hedjaz.

La région des Fleuves ! On sait qu'on désigne de ce nom les terres de l'Euphrate et du Tigre, ces terres qui, depuis le temps des Empires chaldéen et assyrien, et jusqu'à l'aube des temps modernes, restèrent les clientes des Echelles. Aujourd'hui, comme par le passé, Ourfa, Diarbékir, Mossoul, le Kurdistan, et leurs confins arméniens et iraniens pourront tirer des Echelles autant qu'ils leur apporteront. Surtout, ils pourront user de leur entremise pour communiquer avec l'Égypte, l'Europe et les au delà. Et, dans ce transit, la Syrie trouvera des bénéfices suffisants pour rétablir à son profit l'équilibre instable de sa balance commerciale.

Que vaut cette espérance ? Les adversaires de la Syrie en font fi, sans doute. Pour moi, je la crois fondée. Car il est avéré que la région des Fleuves a d'amples ressources, et que la Syrie doit, au moins pour sa zone septentrionale, lui servir de débouché.

De la richesse de la Mésopotamie, je ne veux d'autre garant que M. V. Bérard. Nul n'a célébré en termes plus heureux cette plaine où, « la terre, les eaux et le ciel prodiguant leurs bienfaits, plantes, bêtes et peuples devaient pulluler » (1), cette plaine, qui, « sagement exploitée, devrait être au Nord un verger, un vignoble et un champ de céréales, une Sicile et une Andalousie, au Sud, une rizière, une cotonnière et une palmeraie, un Bengale et une Basse Égypte ». On ne saurait mieux dire. Ce sont précisément ces plaines du Nord, ce verger, ce vignoble, ce champ de céréales, cette Sicile et cette Andalousie, qui intéressent la Syrie au premier chef, avec leurs réservoirs immenses de sol vierge (2), et, plus encore, leurs minerais de cuivre (3), de fer, d'or, leur charbon, leur pétrole (4)... Et ce sont aussi, derrière elles, les montagnes arméniennes, qui, par Bitlis ou Kharpout, envoient vers Ourfa et Djeraboulous les marchandises de Van ou d'Erzeroum : ce sont les régions de l'Azerbeïdjan qui, par les passes d'Erbil (Arbèles), dirigent vers Mossoul les marchandises d'Ourmiah, de Tauris, et celles qui abordent à Recht (5)... Je ne veux

point ajouter à ces perspectives proches des probabilités plus lointaines, et je n'entends point conjecturer quels prolongements vers l'Asie centrale et orientale cette circulation pourrait pousser un jour.

Toute cette zone d'Ourfa, Diarbékir, Mossoul, Tauris, rentre dans la sphère d'attraction des Echelles syriennes. La géographie et l'histoire l'attestent également. Les relations se sont relâchées parce que les routes directes ont cessé d'être sûres, tandis que s'ouvraient d'autres routes plus commodes vers le Sud. Mais voici que la route directe va reprendre, grâce au rail, tous ses droits. Sans aucun doute, la circulation retrouvera ses directions séculaires. C'est d'ailleurs simple affaire de calcul. De Mossoul à Alep, par la voie ferrée, il y a 650 kilomètres ; d'Alep à Alexandrette, par Toprak-Kalé, il y a 220 kilomètres ; mais il n'y aura pas plus de 120 kilomètres quand la ligne directe, par le col de Beilan, sera construite. De Mossoul à Bassorah, par le chemin de fer projeté, et en partie réalisé, il y aura 1.000 kilomètres. Ou bien, si l'on emprunte depuis Bagdad (1) la voie fluviale du Tigre, il y aura 600 kilomètres de voie ferrée et 400 kilomètres de voie fluviale. D'ici quelques années, un négociant de Mossoul, ayant à expédier des marchandises en Europe ou en Amérique, devra choisir entre l'itinéraire Mossoul-Alep-Alexandrette (770 kilomètres de chemin de fer) ou l'itinéraire Mossoul-Bagdad-Bassorah-golfe Persique-océan Indien-mer Rouge-canal de Suez (1.000 kilomètres de chemin de fer et 6.000 kilomètres de mer). Il comparera les frais de transport terrestres et maritimes, fera entrer en ligne de compte le passage coûteux du canal de Suez. Il s'apercevra que les traversées d'Alexandrette et de Port-Saïd aux principaux ports d'Europe sont sensiblement équivalentes... J'imagine que son choix sera fixé. N'en doutons pas : pour toute la région septentrionale des Fleuves, Alexandrette offrira une Echelle plus avantageuse que Bassorah. Naturellement, je ne puis serrer de plus près la question, et raisonner sur des chiffres précis pour fixer la ligne de démarcation entre la clientèle d'Alexandrette et celle de Bassorah : pour des chemins de fer qui ne sont pas achevés, les tarifs n'existent pas encore ; et le marché des frets peut subir plus d'une fluctuation avant que la question ne se pose pratiquement. Néanmoins, je suis persuadé que la ligne de démarcation se rapprochera plus de Bagdad que de Mossoul.

On voit assez, par ce qui précède, quelle solidarité économique unit la Mésopotamie et la Syrie. Les négociateurs des accords de 1916 avaient été sages, qui avaient rattaché à la Syrie toute la Mésopotamie septentrionale et le Kurdistan. Il s'est trouvé depuis des négociateurs qui ont été moins clairvoyants ou moins fermes. Espérons du moins que ceux qui régleront les rapports res-

sur la valeur économique de ce pays. Marseille, 1915, pp. 14-17.

(1) On sait que le Tigre, trop rapide et changeant, se prête très mal à la navigation dans tout son cours supérieur. On ne peut compter sur ses « batelleries intermittentes ». Viet. BÉRARD, *op. cit.*, pp. 294-295 ; 370-376.

(1) BÉRARD, *Le Sultan, l'Islam et les puissances*, pp. 291-292.

(2) BÉRARD, *op. cit.*, pp. 348 ; 366 et sqq.

(3) BÉRARD, *op. cit.*, p. 361 ; R. P. BÉRÉ, *Renseignements divers sur les régions comprises dans les limites de la Mission (des Dominicains en Mésopotamie). Congrès français de la Syrie. Séances et Travaux*, III, p. 146.

(4) R. P. BÉRÉ, p. 145 ; TASSART, *L'influence française dans le Nord de la Mésopotamie (Mém. de la Société des ingénieurs civils, janv.-mars 1919)*, p. 44.

(5) BÉRARD, pp. 296-297 ; 382-383 ; voy. également *Chambre de Commerce de Marseille. Lettre à M. le Ministre des Affaires étrangères sur la question de Syrie, suivie d'une note*

pectifs des deux pays pour l'avenir veilleront à ce qu'aucune barrière arbitraire ne s'élève entre eux. On ne comprendrait pas que des obstacles douaniers, ou des tarifs prohibitifs de chemins de fer, vinssent empêcher l'écoulement naturel des marchandises de Mossoul vers Alep, et *vice versa*. Ces entraves nuiraient également à la Syrie et à la Mésopotamie. Elles ne pourraient profiter qu'à quelque tiers intéressé. Mais la Société des Nations n'accorde de mandats que dans l'intérêt des peuples, et non dans celui des tiers, ou des mandataires eux-mêmes.

Encore moins comprendrait-on que les chemins d'accès et les débouchés de la « plaque tournante » syrienne fussent soumis, en Syrie même, au contrôle, — que dis-je ? à la menace — de puissances limitrophes. Des accords récents, et apparemment éphémères (1), ont placé la ligne du Bagdad, entre Tchoban-Bey et Nisibin, à l'extrême lisière du territoire syrien, l'exposant, sans défense possible, à tous les coups de main, et ont remis en territoire turc la section de Meidan-Ekbès à Toprak-Kalé et l'embranchement Toprak-Kalé-Alexandrette : ainsi les nationalistes turcs tiendraient Alexandrette sous leur canon. La situation qu'on voudrait créer serait difficilement tolérable. On mettrait les artères vitales de la circulation syrienne à la merci d'un voisin, et d'un voisin dont on peut révoquer en doute l'aptitude à gouverner, et la fidélité à ses amitiés.

Le couloir syrien s'ouvre aussi, maintenant, sur le Hedjaz. Depuis 1908, le chemin de fer des pèlerinages, partant de Damas, atteint la première des villes saintes, Médine : 1.302 kilomètres de voie ferrée reliant ainsi la capitale des Ommeyyades à la cité de l'Hégire. Il reste 470 kilomètres de rail à poser pour parvenir à la Mecque. Nul doute qu'on ne les pose bientôt, grâce aux capitaux anglais, lorsque sera close l'ère des luttes entre le chérif et ses compétiteurs. Nul doute aussi qu'on n'arrive, tôt ou tard, à rétablir la circulation sur la voie actuellement existante, et à en faire la police. Elle est donc virtuellement ouverte, la route séculaire qui, « longtemps avant Salomon, qui noua une tendre alliance avec la reine de Saba », joignait les bazars levantins de notre Méditerranée à « cette terre merveilleuse, que les pluies de l'été, — comme dit Strabon — arrosent, où l'on peut faire deux moissons, et où les résines précieuses, la myrrhe, l'encens, le cinname et le baume, sans parler des branches et des herbes odorantes, servent aux usages les plus vils » (2). Aujourd'hui, comme par le passé, l'Arabie peut envoyer par cette route l'encens, la myrrhe et le baume, le café, les dattes, le musc, l'indigo, la garance, les poissons séchés, les peaux et les laines, et recevoir par elle les blés, l'huile, le vin, les produits fabriqués, les étoffes. « Entre les marchés extrêmes de deux mondes si différents, les matières d'échanges abondent, et les profits ont toujours fait oublier la longueur et les dangers du chemin... » Or, demain,

le chemin deviendra trente-cinq fois moins long (deux jours au lieu de soixante-dix), et il pourra se parcourir à peu de risques (1).

Mais il importe, on le voit, qu'il ne surgisse pas, sur cette route, d'obstacle politique. Veillons, là aussi, à ce que le jeu des tarifs de chemins de fer, des exactions fiscales et des tracasseries chériennes n'entreprenne pas contre les intérêts communs de la Syrie et du Hedjaz ! Veillons à ce que la voie maritime, par Djeddah et la mer Rouge, ne concurrence pas victorieusement la voie terrestre ! Veillons enfin à ce que le pèlerinage ne se détourne pas de sa direction séculaire ! (2) Damas n'a pas d'autre hinterland lointain que l'Arabie. Réduite au rôle de bazar du Hauran, cette cité ne pourrait éviter la décadence.

#### XIX. LES PORTS : BEYROUTH ET ALEXANDRETTE

J'ai ainsi montré ce qu'il faut pour que la Syrie, à la faveur des lignes de communication nouvelles, achève de redevenir un couloir. Ce n'est pas tout. Il faut encore que ce couloir aboutisse à un quai, donnant large accès sur la mer. L'ancienne Syrie a effectivement été un quai, au temps des marines d'antan, alors qu'on se contentait partout de rades foraines, d'abris précaires, de mouillages sans profondeur. Vers l'époque où saint Louis s'embarquait à Aigues-Mortes, Frédéric II pouvait bien débarquer à Saint-Jean-d'Acre. Mais de nos jours le tonnage des navires a augmenté, leur tirant d'eau aussi ; les ports qui n'ont pas un accès facile, des fonds suffisants, des quais pourvus de tous les moyens modernes de chargement et de déchargement, ne peuvent soutenir la lutte. Quels sont donc les ports actuels de la Syrie ?

Éliminons d'abord la plupart des anciennes Echelles. Sous les noms de Sour, Saïda, Akka, Lattakié, Souedieh, les anciennes places de Tyr, Sidon, Saint-Jean-d'Acre, Laodicée et Séleucie mènent une vie sans gloire et sans avenir. Gaza, Jaffa, surtout, ont un peu plus d'activité, et Jaffa devait, avant la guerre, avoir un port construit par une société française. Mais Jaffa, comme Gaza, comme Saint-Jean-d'Acre, est dans la zone du mandat anglais. Dans cette zone, le seul port qui paraisse appelé à se développer dans un grand style est celui de Caïffa, tête de ligne d'un chemin de fer à voie normale et à plein rendement, qui amène vers la côte les blés du Hauran, et même

(1) La valeur économique de la ligne du Hedjaz ressort d'un fait significatif : dès ses débuts, cette ligne a « payé ». Les recettes se sont montées : en 1927 (1911-1912), à 6 millions 600.000 fr. ; en 1928 (1912-1913), à 6.950.000 fr. Or le capital investi à la fin de 1913 n'était que de 95 millions de francs, pour une longueur exploitée de près de 1.500 kilom. (avec les lignes annexes de Caïffa-Deraa, Lydda-El Afouleh, etc.). Le rendement brut était donc de 7,63 %.

(2) Faisons attention à l'accord qui existe, à cet égard, entre les intérêts économiques syriens et les intérêts religieux musulmans. L'Islam regarde la ligne du Hedjaz, construite aux frais des fidèles, comme un bien de fondation (*vakouf*). Ce caractère s'attache aussi bien à la ligne annexe (Caïffa-Deraa) qu'à la ligne principale (Damas-Médine). La Syrie peut tirer parti de ce fait, et s'appuyer sur l'opinion musulmane pour défendre l'indépendance politique et économique de tout le réseau.

(1) Il est inutile de remarquer, une fois de plus, que tout ceci était écrit avant le 20 octobre 1921.

(2) Vict. BÉRARD, *op. cit.*, pp. 75-76.

bon nombre de produits de la région damasquine.

Restent donc, dans la zone du mandat français, Tripoli, Beyrouth et Alexandrette.

Tripoli doit sa prospérité relative à sa situation au débouché de la trouée du Nahr-el-Kébir. Depuis que cette place est reliée par une voie ferrée à son bazar d'Homs (1911), elle a détourné à son profit une partie du trafic qui s'écoulait précédemment d'Alep vers Alexandrette. Alors que son commerce total ne s'élevait, vers 1905, qu'à 13.548.000 francs, il montait, dès 1912, à 30 millions de francs, se décomposant comme suit :

	Francs
Importations.....	22.000.000
Exportations.....	8.000.000

Ces chiffres ne comprennent pas les mouvements de marchandises s'effectuant par voie de mer à destination ou en provenance d'autres ports turcs. Pour cette raison, il conviendrait de les majorer de 20 % environ, ce qui donnerait un chiffre total de 36 millions.

Malgré ces apparences encourageantes, je ne crois pas à l'avenir de Tripoli. Cette place n'a pour clients directs que les Bazars d'Homs et d'Hama, et ceux-ci n'ont qu'un rayonnement limité, bien inférieur à celui des Bazars d'Alep et de Damas, desservis naturellement par des Echelles plus proches. En outre, le vieux port phénicien et franc d'El Mina, mal protégé contre les lames et les vents d'Ouest par la ceinture d'îlots et de récifs

qui lui forme une sorte de jetée, n'offre que des fonds insuffisants, — quatre mètres et même moins — entre ses môles. La batellerie levantine seule y aborde. Les vapeurs mouillent en rade, et embarquent leurs chargements à l'aide de machonnes. J'évalue à cent millions au moins, — aux taux actuels, — les sommes qu'il faudrait dépenser pour améliorer sensiblement ce port. Je doute fort que le jeu en vaille la chandelle...

Tout autre est la situation de Beyrouth (1). Cette place dispose du seul port de la côte syrienne qu'on puisse dire suffisamment équipé et outillé. Construit de 1888 à 1895 par la *Compagnie ottomane du port, des quais et entrepôts de Beyrouth*, avec une direction et des capitaux français (2), ce port est d'ailleurs loin d'être parfait. On lui reproche ses faibles dimensions (une vingtaine d'hectares), ses fonds médiocres (5 mètres en général le long des quais; les fonds de 8 à 12 mètres n'existent que dans la partie qui avoisine la passe), les frais élevés que la compagnie exploitante impose aux usagers... Tout cela est vrai. Néanmoins ce port a bien servi les intérêts du commerce de Beyrouth. Avec la route le joignant depuis 1857 au bazar de Damas, il a contribué au grand essor pris par cette Echelle dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>. Il faut se rappeler que Beyrouth, qui ne comptait guère plus d'une dizaine de mille habitants vers 1800, en comptait 200.000 en 1914. Quant aux chiffres traduisant le mouvement du port, je n'en veux retenir que quelques-uns choisis parmi les plus caractéristiques (3).

I. — MOUVEMENT DES NAVIRES ENTRÉS A BEYROUTH.

Années	VOILIERS		VAPEURS		TOTAL	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
1884.....	3.726	97.094	368	350.441	4.094	447.535
1889.....	2.423	50.094	498	491.550	2.921	536.409
1894.....	2.389	72.032	642	660.325	3.031	795.357
1904.....	"	"	1.019	1.198.878	"	"
1910.....	2.294	61.232	1.143	1.671.622	3.437	1.732.854

(A partir de 1911, il n'y a plus que des statistiques de guerre.)

II. — MOUVEMENT DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS EFFECTUÉES PAR LE PORT DE BEYROUTH.

Années	Importations	Exportations
	(En tonnes)	
1901.....	99.761	32.764
1904.....	127.480	45.503
1907.....	157.784	66.137
1910.....	233.297	50.934
1911 (après l'ouverture de la ligne Tripoli-Homs).	216.163	48.078
1912 (guerre italo-turque).	145.054	53.072
1919.....	64.547	18.054

En 1910, dernière année normale, le montant des importations s'évaluait, d'après les rapports consulaires anglais, à 54.000.000 fr., et celui des

exportations, à 21.000.000 fr., soit en tout 75 millions de francs.

La statistique des douanes ottomanes pour 1326 (1910-1911) donne des chiffres notablement plus forts : 425.706.000 piastres, soit environ 99 millions de francs pour les importations, et 118.163.000 piastres, soit environ 27.480.000 fr. pour les exportations. Ce sont des chiffres de cette dernière provenance qu'a dû recueillir M. Gilly, qui estime que la moyenne annuelle des seules importations s'élevait, avant 1914, à 5 ou 6 millions de livres turques or, soit 125.000.000 de francs au mini-

(1) Sur le port de Beyrouth, voy. tout particulièrement les développements substantiels de M. ACHARD dans son *Rapport sur la Syrie*.

(2) L'historique complet du port de Beyrouth est fait par VERNEY et DAMEMANS. *op. cit.*, pp. 333-348.

(3) Statistiques plus complètes données par RUPPIN, *op. cit.*, pp. 314-316; GILLY, *op. cit.*, p. 20; ACHARD, *Rapport*, p. 29. Voy. aussi *Notice sur la Syrie*, pp. 129-132.

imum (1). En 1919, les importations du port de Beyrouth valaient, d'après le même auteur, 804.551.686 piastres égyptiennes, soit (en prenant la livre égyptienne pour 50 francs), environ 400.000.000 fr. Je crois cette évaluation assez exagérée : en 1919, la livre égyptienne est restée à un cours moyen bien inférieur à 50 fr. Il me paraît raisonnable d'admettre que les entrées au port de Beyrouth, en 1919 (si l'on prend la livre égyptienne au cours moyen de 37 fr. 50), ont valu approximativement 300 millions de francs. Le rapport de ce chiffre au chiffre d'avant-guerre (99.000.000) est d'un à trois, mais pour un tonnage beaucoup moindre.

J'ai néanmoins beaucoup de peine à croire que le port de Beyrouth devienne par la suite le grand débouché du quai syrien. Ni ses qualités propres, ni l'état de ses communications avec l'intérieur ne justifient de vastes espérances. Entre ce port et Damas, il n'existe qu'une ligne de chemin de fer à crémaillère, à voie étroite (1 m. 05) et unique, avec des rampes de 7 %, et des courbes de rayon (minimum) de 100 m., dont les trains portent au maximum soixante-quinze tonnes. Comment une pareille ligne pourrait-elle lutter contre la ligne Caïffa-Deraa, raccordée à Damas par la ligne du Hedjaz ? Caïffa-Deraa est une ligne à traction par adhérence, dont les trains portent aisément deux cents tonnes. Si l'aménagement projeté du port de Caïffa se réalise, on verra s'écouler dans cette direction, non seulement la plupart des céréales du Hauran, mais encore toutes les marchandises amenées par le rail des villes saintes, et beaucoup de produits de l'oasis damasquine. Assurément la puissance qui exerce le mandat sur la Syrie méridionale ne négligera rien pour assurer le succès de la ligne et du port qui lui sont confiés. Beyrouth, investie par Caïffa, au Sud, par Tripoli au Nord, ne peut se défendre à armes égales. Il faudrait au moins que la fâcheuse crémaillère disparût. On a proposé de l'éliminer en suivant, pour une partie de la ligne, un tracé nouveau, comportant un assez long tunnel (2). Ce projet coûterait cher. Et pourtant, il faudra bien qu'on l'exécute un jour. Car les autres expédients proposés, y compris celui qui consisterait à rattacher Beyrouth à la ligne Tripoli-Homs, en prolongeant jusqu'à Tripoli le tramway côtier de Beyrouth à Maameltein (3), sont des plus insuffisants : l'itinéraire Beyrouth - Maameltein - Tripoli - Homs-Rayak-Damas mettrait Damas à 390 kilomètres de Beyrouth ; beau moyen assurément de lutter contre la ligne Damas-Deraa-Caïffa, qui met Damas à 284 kilomètres de Caïffa ! Le seul avantage que puisse invoquer aujourd'hui le rail Beyrouth-Damas, c'est sa brièveté relative (143 kilomètres).

Mais, alors même que l'on adoucirait les rampes de la ligne actuelle, alors même qu'on supprimerait la crémaillère, Beyrouth n'aurait jamais d'autre clientèle que la plaine de la Bekaa méridionale et l'oasis de Damas. L'hinterland de Damas — je veux dire le Hauran, et, par le railway des

pèlerinages, l'Arabie — lui serait âprement disputé par Caïffa. Quant à la région située au nord de Homs, c'est pure illusion que de prétendre la desservir, fût-ce au prix de sacrifices considérables sur les tarifs (1).

En réalité, le vrai port syrien sur la Méditerranée est Alexandrette. La nature a marqué la place. La qualité du port, sa proximité d'Alep sont également décisives.

Tous les marins s'accordent à prôner les avantages naturels du port d'Alexandrette. Ce n'est encore actuellement qu'une rade foraine, mais cette rade fournit un abri sûr, en eaux profondes. A cet égard, aucune rade ne peut rivaliser avec elle entre Alexandrie et Constantinople. Les crêtes de l'Amanus (1.500 m.), la protègent contre les vents du Sud et de l'Est ; et les ondulations du Djebel Missis, en bordure de la côte cilicienne, au delà du golfe, tempèrent la violence des vents du Nord et d'Ouest. Alors que la mer est dure, et l'accostage impossible, à Mersina ou à Souedieh, les eaux d'Alexandrette semblent les eaux d'un lac. La côte s'abaisse d'ailleurs rapidement, si bien qu'à un mille de la terre, on trouve des fonds de douze à quinze mètres. L'aménagement d'un port, dans ce cadre si bien préparé, semble facile. Une simple jetée suffirait à donner toute sécurité aux navires par les plus gros temps. La Société du port d'Haidar Pacha, qui avait fait marché avec la Société de la Bagdadbahn pour l'établissement d'un port à Alexandrette, avait établi le plan d'un bassin de 90 hectares, avec des fonds minima de 10 mètres (2). Les travaux, commencés en 1913, ont été interrompus par la guerre. La Syrie, une fois pacifiée, devra reprendre cette entreprise, et la mener à bien.

La proximité d'Alep constitue également un avantage inestimable. Située au point de jonction du Bagdad et du Transsyrien, la place d'Alep marque l'un des grands carrefours de l'Ancien Continent. C'est vers Alep que doit naturellement affluer tout ce que produisent la Syrie septentrionale, la région des Fleuves, l'Arménie, l'Azerbeïdjan. Là aussi florissent les métiers (3), et là aussi la culture du sol promet de merveilleuses récoltes. Les négociants et les mercantis d'Alep ont su profiter largement de la guerre. La ville est plus peuplée et plus riche qu'elle ne l'a jamais été. L'avenir lui sourit... Or, d'Alep à Alexandrette, la distance ne dépasse pas, à vol d'oiseau, 100 kilomètres ; la route carrossable ne dépasse pas 154 kilomètres. Il n'existe pas, il est vrai, de voie ferrée directe entre les deux places. L'embranchement Alexandrette-Toprak-Kalé, qui va rejoindre la Bagdadbahn, oblige à faire un détour fort incommode et à couvrir un itinéraire de

(1) Je ne crois pas que pareils sacrifices aient été faits jusqu'à présent sur les tarifs de chemins de fer. Mais, au port de Beyrouth, les marchandises à destination d'Alep sont dégrévées en moyenne de 40 % par rapport aux marchandises qui ont une autre destination.

(2) *Daily consular and trade reports*, 26 juillet 1913. Washington, 1913.

(3) Vict. BÉRARD, *op. cit.*, p. 316 : « Entre les tisseurs d'Asie et les consommateurs d'Europe, Alep, au rivage du désert, fut une sorte de Liverpool... »

(1) GILLY, *op. cit.*, p. 18.

(2) Em. HACHO, *Les chemins de fer syriens*, 1919, p. II.

(3) En ce sens, ACHARD, *Rapport*, p. 32.



220 kilomètres. Mais l'établissement d'une ligne directe s'impose, et ne peut manquer de se réaliser à bref délai. Cette ligne pourra passer par Antioche et Souedieh, et contourner l'Amanus (1), ou bien, plutôt, pousser droit à la montagne, et la franchir en tunnel. Peu importe, pourvu que la jonction nécessaire entre le principal Bazar du Levant et le premier port de la côte, son Echelle, soit bientôt assurée. Il n'y a pas de travail plus urgent que celui-là à entreprendre, si l'on veut préparer l'avenir commercial de la Syrie.

En pronostiquant pour Alexandrette de grandes destinées, je ne m'abandonne pas à mon imagina-

tion. Je ne cède même pas à l'ascendant des nombreux experts qui ont opiné dans le même sens : et pourtant il n'est pas indifférent de savoir que l'Allemagne avait bien auguré d'Alexandrette, et qu'elle avait jeté son dévolu sur cette place. Je m'appuie sur des faits précis et sur des chiffres. Dès avant 1914, cette rade foraine, presque dépourvue de tout outillage, et reliée avec son Bazar par une simple route que parcouraient à grands frais des caravanes de chameaux et des chariots, tendait à devenir le premier port de la Syrie. Son trafic rejoignait celui de Beyrouth. En 1912, — année de guerre, il est vrai, — il le dépassait. Je réunis ici quelques données caractéristiques.

MOUVEMENT DES NAVIRES ENTRÉS A ALEXANDRETTE.

Années	VOILIERS		VAPEURS		TOTAL	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
1885.....	251	25.708	298	265.855	549	291.563
1890 (année de choléra).....	156	9.814	212	171.697	368	181.511
1894.....	179	17.877	365	375.297	544	393.174
1898.....	299	17.053	375	384.280	674	401.333
1904.....	"	"	422	493.968	"	"
1908.....	"	"	515	621.732	"	"
1910 (dernière année normale.)	405	5.547	472	631.502	877	637.049

Ce tableau montre l'accroissement sensible du nombre et du tonnage des navires entrés à Alexandrette entre 1885 et 1910. A vrai dire, les chiffres restaient inférieurs, et de beaucoup, à ceux de Beyrouth (637.000 tonnes, contre 1.732.000). Mais examinons maintenant le mouvement des importations et des exportations. La statistique ottomane pour 1926 (dernière année normale) donne les valeurs suivantes :

	Piastres	soit	Francs
Importations.....	161.290.000		37.973.000
Exportations.....	162.577.000		37.808.000
<b>Total.....</b>	<b>323.867.000</b>	<b>soit</b>	<b>75.781.000</b>

La même année, et d'après la même statistique, les exportations et importations de Beyrouth s'élevaient au chiffre global de 126.480.000 fr. La différence à l'avantage de Beyrouth était encore de 50 millions, en chiffres ronds.

Mais, après 1910, Alexandrette a pris l'avantage. D'après les statistiques consulaires anglaises, les chiffres respectifs des deux ports pour 1912 sont devenus les suivants :

	Livres sterling	soit	Francs
Beyrouth.....	2.023.100		50.600.000
Alexandrette.....	2.230.093		57.760.000

Les statistiques consulaires anglaises comportent des lacunes, et l'année 1912 était une année de guerre. Je n'attribue donc pas aux chiffres précédents une valeur absolue. Mais je constate du moins que, dans les années difficiles, le commerce

d'Alexandrette témoigne de plus de vitalité que le commerce de Beyrouth ; c'est un symptôme à retenir.

Une autre remarque s'impose : à Alexandrette, les exportations balancent presque les importations. C'est une preuve suffisante des ressources des régions qu'Alexandrette dessert. Ces régions peuvent fournir autant qu'elles peuvent demander. Leur situation est plus saine, à cet égard, que celle de l'hinterland de Beyrouth. Et je vois là un gage de prospérité future.

En résumé, la région septentrionale de la Syrie me semble appelée à une évolution économique plus brillante que la région centrale ou méridionale. Les ressources les plus considérables au point de vue agricole, industriel, et surtout commercial, se trouvent concentrées dans la sphère d'attraction du Bazar d'Alep et de l'Echelle d'Alexandrette. Je crois le groupe Alexandrette-Alep voué à une haute fortune. Je le vois exerçant son attraction jusqu'au Caucase, jusqu'à la Caspienne et peut-être plus loin encore. Je vois revivre dans son habitat historique l'ancienne gloire hittite... Quant à la côte phénicienne, je la vois florissante aussi. au second plan, il est vrai, mais vivant de la même vie et fécondée par le même courant de circulation qu'Alep, cœur du pays, répandra jusqu'aux extrémités du corps syrien. Mais il faut qu'on fasse de bonne politique dans la périphérie...

XX. LES AUTRES FACTEURS DE L'ESSOR COMMERCIAL

Il ne me reste plus qu'à envisager quelques facteurs secondaires de l'évolution commerciale syrienne. J'appelle ici *secondaires* des éléments que, pour le développement agricole ou industriel,

(1) C'est l'itinéraire préconisé par M. ACHARD, *Rapport*, pp. 8 et sqq.

je qualifiais de *primordiaux*. Cela tient à ce que le commerce est une forme économique qu'on peut dire beaucoup plus avancée dans la Syrie actuelle que les formes agricole et industrielle. J'ai exploré précédemment qu'il n'existât pas dans le Levant d'enseignement technique agricole ou industriel... Je n'ai pas à formuler les mêmes doléances pour l'enseignement technique commercial. Car, d'une part, cet enseignement paraît moins nécessaire que les deux autres, parce que la technique de la circulation a moins subi l'influence des progrès scientifiques que la technique de la production; et, d'autre part, cet enseignement est relativement répandu en Syrie; il n'est guère d'école primaire qui ne donne à ses élèves des rudiments d'instruction commerciale; les Frères des Ecoles chrétiennes et l'Alliance Israélite y réussissent particulièrement; en outre, plusieurs écoles spéciales, bien tenues, donnent l'enseignement commercial approfondi; telle est l'Ecole de commerce fondée en 1900 par le *Syrian protestant college* de Beyrouth, telles sont les Ecoles de commerce juives de Jérusalem. De même, j'ai souligné la nécessité qui s'imposait d'élaborer une législation foncière, une législation industrielle, une législation des eaux, etc., servant les besoins du développement économique; je n'ai pas à parler d'une législation commerciale adéquate. Cette législation existe. Le Code de Commerce ottoman de 1850, avec son appendice (1860), et le Code de Droit maritime (1864) reproduisent à peu près textuellement le Code de Commerce français, et paraissent bien adaptés aux besoins des affaires; il suffirait de très légères retouches pour les remettre au point.

A la différence du crédit foncier et du crédit agricole, pour lesquels presque tout est à faire, à la différence du crédit industriel pour lequel il y aurait peut-être quelque chose de nouveau à trouver (1), le crédit au commerce paraît suffisamment organisé. Avant 1914, les banques suivantes travaillaient en Syrie: Banque Impériale Ottomane, Banque de Salonique, Crédit Lyonnais, Anglo-Palestine Company, Banque Commerciale de Palestine, Deutsche Orient-Bank, Deutsche Palaestina Bank, sans compter une multitude de petites banques locales et de comptoirs de change (*sarafs*). La victoire alliée a amené la disparition, au moins dans la zone du mandat français, des banques allemandes. Elle a aussi changé quelque peu la liste précédente. La Banque de Syrie a succédé à la Banque Impériale Ottomane, et la Banque française de Syrie à la Banque de Salonique. L'Anglo-Egyptian Bank a remplacé dans plusieurs places la Deutsche Palaestina Bank. Des banques nouvelles sont apparues, ou ont annoncé leur apparition prochaine: Banco di Roma, British Alliance Bank, British Bank of West Afrika, etc. Toutes ces banques se font une concurrence assez vive, dont le public profite. Il semble donc que

(1) Je pense à des banques industrielles doublées de bureaux techniques, et avant pour fonction essentielle de soutenir l'essor industriel d'un milieu donné: telles les banques de Lorraine ou du Dauphiné, auxquelles sont attachés les noms de Jean Buffet, de Renauld, de Charpeney.

le commerce ait à sa disposition des instruments de crédit suffisants.

Le personnel ne manque pas pour le service des entreprises commerciales. Il n'y a pas de vocation plus répandue parmi les Syriens que celle de commerçant. On peut même craindre que cette vocation n'étouffe les autres. C'est apparemment affaire d'atavisme autant que de génie naturel. Avec le sang des conquistadores phéniciens s'est transmis une expérience séculaire. Déjà Saint Jérôme parle des Syriens comme de marchands âpres au gain, courant le monde entier avec leurs marchandises, bravant la misère, la mort, les invasions des Barbares, pour aller chercher fortune jusque dans l'Empire d'Occident (1). Ici l'individualisme des hommes ne leur a pas nui: le commerce vit d'individualisme. Mais cette idée d'individualisme, qui résume leurs dons propres, en traduit aussi les lacunes. Le commerce contemporain ne s'en tiendra pas toujours aux formes qu'il affectait au siècle dernier. Il ne pourra poursuivre son évolution qu'en s'industrialisant par la division intensive du travail de circulation, par l'emploi croissant du machinisme, par l'afflux grossissant des capitaux. Or c'est à cette étape de l'industrialisation que le génie phénicien paraît défaillir. Les connaisseurs dénoncent (2) chez les marchands de Beyrouth, Alep, Damas, un sens trop faible de l'organisation, peu de penchant pour l'association, peu de goût pour les ententes... J'hésite à croire que le sang phénicien donne, d'ici longtemps, des hommes comme un Aristide Boucicaut, un Pierpont Morgan, un Hugo Stinnes... Un Dufayel, peut-être? Et encore...

Et voilà pourquoi j'ai assez peu confiance dans les entreprises corporatives qu'on pourrait essayer de fonder pour accélérer l'essor commercial. Les Chambres de Commerce ottomanes, instituées à l'exemple de la Chambre de Commerce ottomane de Constantinople (1880), n'ont jamais existé que sur le papier. Je doute fort que les Chambres de Commerce établies depuis l'armistice aient meilleure fortune, à moins qu'il ne s'agisse de Chambres de Commerce composées exclusivement ou en grande majorité d'éléments étrangers. Ces Chambres de Commerce rendront des services. Mais leur conception ne correspond pas exactement au but que nous nous proposons, et qui consiste à aider les Syriens eux-mêmes dans la mise en valeur de leurs ressources. Ne brûlons pas les étapes, et commençons par le commencement. Avant de transplanter en Orient tout l'appareil des institutions commerciales de l'Occident, il faut éduquer l'esprit public.

Comment y parvenir? Comptons sur la lente contagion de l'exemple. Comptons sur certains instruments de propagande bien adaptés, tels que ces Offices commerciaux dont un exemplaire fonctionne à Beyrouth depuis 1919. Comptons aussi sur l'influence de rendez-vous d'affaires communs

(1) HÉRON., *Ep. ad Demetriadem*, éd. Maurin, iv, 2, p. 783; HEYD., *op. cit.*, i, p. 20.

(2) RUPPIN., *op. cit.*, p. 183; p. 287: « Was ihnen fehlt, das ist ein korporativer Zusammenschluss und grösseres gegenseitiges Vertrauen. »

à toute la Syrie. Comme les grandes foires du passé, les foires d'échantillons modernes constituent des centres d'attraction morale, et contribuent puissamment à développer le sens de la solidarité entre leurs clients. La foire d'échantillons de Beyrouth, dont j'avais souhaité l'institution dès 1919 (1), pourra, à la longue, donner quelque cohésion au marché syrien.

Mais, par contre, ne comptons pas sur la création de Bourses commerciales. Le milieu n'est pas mûr. Les Bourses n'apportent un ferment d'activité saine que dans les milieux où règne un certain équilibre; elles supposent une certaine cohésion préétablie dans le groupe des intéressés. A ce prix, la spéculation produit ses résultats utiles: elle stabilise les prix, elle les nivellement, elle garantit éventuellement producteurs et commerçants contre les fluctuations imprévues des cours. Mais, dans le Levant, les temps ne sont point encore révolus. Gardons-nous d'y donner à la spéculation des instruments trop commodes. On ne fait point du commerce comme on joue au poker (2).

Il n'est pas besoin, je pense, d'insister longuement sur d'autres circonstances qui pourrout, selon les rencontres, profiter au commerce ou lui nuire. Evidemment, tout ce qu'on pourra faire pour développer la circulation facilitera les échanges. En ce sens, le commerce trouvera son compte à tout progrès réalisé dans les instruments des relations intellectuelles (poste, télégraphe, téléphone). Il profitera de toute facilité nouvelle offerte par les lignes de navigation. Il tirera avantage de toutes constructions de routes nouvelles, de toute amélioration de routes existantes. Il y a beaucoup à faire pour perfectionner le réseau des voies carrossables, et tout autant pour perfectionner le réseau des voies ferrées. J'ai déjà énuméré les conquêtes du rail qu'on peut tenir pour définitives. D'autres suivront. Après la ligne Alexandrette-Alep, qui prend le premier rang par ordre d'importance, on devra mettre à l'étude d'autres projets, tels que le prolongement du tramway Beyrouth-Maameltein jusqu'à Tripoli, ou la rectification de la ligne Beyrouth-Damas, dont j'ai précédemment parlé. Pour d'autres créations, je reste plus perplexe. Le raccourci Rayak-Akka s'impose-t-il avec la même urgence que par le passé, maintenant que Caïffa appartient à la Palestine? On en peut discuter, comme on peut discuter de la ligne Beyrouth-Saïda, de la ligne Sonedieh-Alep (si le railway Alexandrette-Alep passe par le col de Beïlan), et, enfin, d'une ligne transarménienne, qui, partant d'Alexandrette, remontant la vallée du Djihan (par Albistan), et rejoignant la vallée de l'Euphrate (près de Malatia), se relierait à l'ancienne route des caravanes médiévales, pour atteindre, par Erzinghian et Erzeroum, le Caucase et Tiflis, et, par la vallée

de l'Araxe, la Caspienne et Bakou. Rêveries, dira-t-on sans doute, que ces projets! Rêveries à coup sûr par le temps qui court; mais simples anticipations, si les temps se font moins durs (1). D'ailleurs, les débouchés lointains des Echelles échappent actuellement à nos prises directes. Sur le thème des travaux à entreprendre, l'imagination peut broder les variations les plus séduisantes et les plus variées. Mais il faudrait trouver quelqu'un pour payer le concert, et quelqu'un pour l'entendre.

Dès que s'éclairciront les horizons orientaux, la grande affaire sera d'établir sur des bases avantageuses les rapports de la Syrie avec les pays étrangers. Ce soin regarde la Syrie elle-même, avec l'assistance de la France. La Syrie est en effet désormais un pays libre, en pleine possession de sa souveraineté. Elle a qualité pour choisir sa politique douanière, et pour en discuter avec ses voisins et ses clients. L'art. 22 du pacte de la Société des Nations prévoit bien certaines restrictions à l'autonomie économique des territoires dont il règle la situation. Mais ces restrictions ne s'appliquent qu'aux peuples moins évolués, soumis à des mandats du type B ou C. Le mandat confié à la France rentre dans le type A. Il appartient donc seulement à la puissance mandataire de « conseiller et d'aider » la Syrie dans la pratique d'une politique économique conforme à ses vœux et à ses intérêts. D'ailleurs, même dans les colonies, le système du « pacte colonial » a fait son temps. J'incline à penser que l'intérêt de la Syrie la poussera à réclamer une politique très libérale, plus voisine du libre-échange que de la protection (2). Cette dernière n'apparaîtra, et très discrètement encore, que pour soutenir certaines industries naissantes.

## XXI. CONCLUSION. LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE SYRIENNE.

Cette étude économique appelle quelques conclusions.

La première, c'est qu'il faut que la Syrie ait une politique économique nationale, consciente et définie, inspirée par l'intérêt largement compris du pays tout entier. Il ne s'agit plus désormais pour les Syriens de lutter pour des intérêts de boutique ou de clocher, mais de lutter pour leur patrie. Qu'ils cessent de plaider pour le Liban ou Beyrouth contre le Hauran ou Damas, ou contre Alep ou Alexandrette. L'intérêt de chaque partie doit se subordonner à l'intérêt du tout. Car chaque partie prospérera si le tout prospère.

(1) L'idée du Transarménien a été défendue par M. DE CHATEL, membre de la Mission de Syrie. Cf. SAMNÉ, *La Syrie*, p. 183.

(2) Il est d'autant plus nécessaire d'insister sur ce point qu'on paraît l'avoir plus méconnu jusqu'à présent. Ainsi la fiscalité exagérée déployée depuis 1920 à Damas a suffi à détourner vers la Palestine et vers l'Égypte les troupeaux de l'Irak. Le droit de douane de 11 % payé à Beyrouth ad valorem sur des estimations assez arbitraires, a fait diriger sur Caïffa un grand nombre d'importations qui n'y paient que 8 %, et pénètrent d'ailleurs sans entrave en Syrie, par une frontière terrestre dépourvue de tout cordon douanier.

(1) Réception offerte par la Chambre de Commerce de Lyon à M. le général Gouraud, le 11 nov. 1919 (Lyon, 1919), p. 14.

(2) Cependant, une Bourse a été ouverte à Beyrouth le 15 janvier 1921. L'expérience nous fixera sur la valeur de l'institution.

La seconde, c'est qu'il faut également que la France ait une politique économique syrienne. Son mandat va lui en imposer le devoir. Car c'est sur le terrain économique que la Syrie peut reprendre son équilibre. Séparés les uns des autres par l'opposition de leurs traditions ethniques et religieuses, les Syriens s'accordent pourtant à sentir qu'ils ont besoin d'ordre pour rétablir la prospérité de leurs affaires. Utilisons cet accord unanime. Préparons les réconciliations morales en facilitant la coopération économique. On apaise les esprits en aidant les corps à mieux vivre. On rencontrera moins de *tchéts* sur les chemins quand les fellahs vendront bien leurs récoltes. Le progrès économique constitue, avec le progrès de la justice et de l'éducation, un de nos trois principaux objectifs dans le Levant. Je ne sais si nous l'avons suffisamment compris. Qu'attend-on à Beyrouth pour convoquer une délégation économique composée de négociants, d'agriculteurs, de fabricants, pris dans toutes les régions syriennes, et pour étudier, d'accord avec elle, un plan général d'action ?

Ce n'est pas tout. La politique économique en question, il faut qu'on l'adopte et qu'on la pratique *sans retard*. La France n'a que trop attendu. Qu'on ne prétende pas que l'inquiétude politique actuelle, et l'incertitude des solutions définitives à intervenir s'opposent à ce qu'elle prenne parti. Car d'autres nations, qui n'ont aucune situation spéciale en Syrie, n'hésitent pas à profiter de notre inaction pour agir. Dès maintenant, l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Italie surtout, prennent position dans leur intérêt propre, et, grâce aux efforts de consuls et d'agents commerciaux compétents et actifs, s'occupent d'exploiter le pays. L'Allemagne elle-même commence à réparer... Cependant la France, puissance occupante et bientôt mandataire, n'a plus de représentation consulaire, et doit confier la défense de ses nationaux, ici à l'agent consulaire d'Espagne, là à l'agent consulaire de Hollande. Elle a bien quelque embryon de service économique, rattaché au Haut-Commissariat, mais, avant même que ce service ait achevé son organisation, on a dû le réduire et le disloquer pour raison d'économie. L'erreur est lourde. Car, pour pacifier un pays, des marchés rendent plus de services que des colonies, et coûtent moins cher.

On le voit, dans tout ce qui précède, j'envisage la valeur de la Syrie *pour la Syrie*. Je n'envisage pas la valeur de la Syrie *pour la France*. La France ne pratique pas l'impérialisme, même en matière économique (1). Elle se préoccupe d'aider

(1) Aussi doit-on souhaiter qu'à moins d'impossibilité aucune entreprise ne se constitue pour fonctionner en Syrie sans prévoir une collaboration syrienne très large. Généralement on ne pourra guère se passer d'une direction technique ni d'une

les populations qu'on doit confier à sa tutelle. Elle espère resserrer ainsi les liens traditionnels qui l'unissent à ces populations. Elle cherche, non pas des clients, mais des amis. Tant mieux si, par surcroît, ces amis deviennent des clients ! Mais cet avantage économique n'est que l'accessoire. Il n'est pas le principal.

On pourra me reprocher, en effet, de n'avoir traité ici que de la valeur *économique* de la Syrie. J'ai dénombré des richesses, évalué des productions, supputé des rendements. Je me suis réjoui de les trouver considérables. J'ai salué un avenir dont les bases matérielles me paraissaient assurées. Mais je sais bien que je n'ai considéré qu'un aspect des choses. Je me garde, en effet, d'adhérer aux principes du matérialisme historique. Je sais que l'homme ne vit pas seulement de pain. Je crois d'abord à la valeur des traditions, de l'énergie intellectuelle, du rayonnement moral, de la charité, de la justice, de la bonté. Je crois que ces impondérables, qui ne se vendent point, mènent le monde plus que les choses qui se pèsent, qui se comptent, se mesurent et s'achètent.

Comme foyer d'intellectualité, de civilisation et de moralité, la Syrie a plus de prix encore que comme foyer d'activité économique. Ce pays est un réservoir de forces spirituelles, susceptibles de se répandre au loin. Les idées circulent avec les ballots de marchandises. Le carrefour des caravanes est aussi le carrefour des religions. N'oublions pas que là fut le berceau du judaïsme, le berceau du christianisme, et l'un des centres de diffusion de l'islamisme. Sur les cimes du Liban et sur les plateaux de Judée plane encore l'Esprit. Jérusalem reste l'un des grands sanctuaires du monde, Damas, une des capitales de l'Islam, Beyrouth, un des cerveaux du Levant. Quand il n'y aurait d'autre signe de leur prééminence que l'ardeur des Allemands jadis, des Anglais aujourd'hui, à s'en emparer, cela suffirait : la preuve serait faite.

Mais cette valeur d'influence, on ne la conteste guère. Au contraire, on dispute âprement des profits et des pertes matériels que cette terre réserve à ceux qui l'exploitent (1). Je m'en tiens donc à ce seul point de vue. J'essaie de porter témoignage. Je veux rassurer les consciences marchandes qui craignent d'avoir placé leur idéal à trop faibles intérêts. Je parle sans parti pris. Je ne crains pas que l'expérience me convainque d'optimisme excessif.

aide financière fournies par des groupements français. Du moins devra-t-on réserver toute la place possible aux capitaux et au personnel syriens. Il n'est pas seulement juste, il est encore avantageux d'associer étroitement les forces autochtones à l'exploitation de la terre.

(1) Et c'est aussi là dessus que les humoristes daubent. Cf. le *Cri de Paris*, 27 nov. 1921, p. 4.



# Sommaire des autres fascicules

## du Congrès Français de la Syrie (Janvier 1919)

PUBLIÉS PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MARSEILLE

### FASCICULE II

#### Section d'Archéologie, Histoire, Géographie et Ethnographie.

1 vol. grand in-8°, 252 p. 1 carte en couleur.

- E. BABELON, membre de l'Institut, président de la Section. — *Allocution inaugurale.*
- DE GÉRIN-RICARD, membre de l'Académie de Marseille, correspondant du ministère de l'Instruction publique. — *Acte de Souveraineté de Charles I<sup>er</sup> d'Anjou, comme roi de Jérusalem. (1254).*
- COMTE PAUL DURRIEU, membre de l'Institut. — *Le titre de roi de Jérusalem et la France.*
- LOUIS BRÉHIER, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand. — *Les origines des rapports entre la France et la Syrie. Le protectorat de Charlemagne.*
- PILLET, architecte diplômé par le gouvernement, chargé de missions. — *Les premières recherches historiques dans la région de Mossoul: I Les fouilles de P. E. Botta: II Les fouilles de Victor Place. — Les sites antiques et les monuments historiques.*
- ALFRED COURY (D<sup>r</sup>), de Beyrouth. — *Le martyr du Liban. Sanctions et réparations.*
- EUGÈNE DUPRAT, professeur au Lycée de Marseille. — *Les relations de la Provence et du Levant, du v<sup>e</sup> siècle aux Croisades. — L'abbaye de Saint-Victor et la Palestine aux temps des Croisades.*
- ARNAUD D'AGNEL (abbé), correspondant du ministère de l'Instruction publique. — *Les relations entre l'Orient et la Provence au point de vue des arts et des industries artistiques.*
- MICHEL CLERC, correspondant de l'Institut, professeur à l'Université d'Aix-Marseille. — *Souvenirs d'un séjour en Syrie, en novembre 1882.*
- R. P. JALABERT, administrateur des Etudes. — *L'Archéologie à l'Université Saint-Joseph (Beyrouth).*
- R. P. CLAUDIUS CHANTEUR, Supérieur des missions des PP. Jésuites en Syrie et en Arménie. — *Les études orientales et l'Université de Beyrouth.*
- CLÉMENT HUART, membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales vivantes. — *Les frontières naturelles de la Syrie.*
- RENÉ DUSSAUD, conservateur-adjoint au musée du Louvre. — *Simyra et l'importance de la Côte-Nord de Syrie dans l'antiquité.*
- JULES BAILLET, docteur et agrégé des lettres, ancien membre de la mission archéologique du Caire. — *Les Marseillais dans le Levant aux temps romains.*
- FRÉDÉRIC MACLER, professeur à l'école des langues orientales vivantes. — *Les Arméniens en Syrie et en Palestine.*
- PAUL CASANOVA, professeur au Collège de France. — *Damas, capitale des États musulmans.*

VICTOR CHAPOT, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. — *La question d'Orient en Syrie dans l'antiquité et à l'heure actuelle.*

PAUL MASSON, correspondant de l'Institut, professeur à l'Université d'Aix-Marseille. — *Éléments d'une bibliographie française de la Syrie (voir plus loin). — Note sommaire sur le rôle des Français en Syrie du xvi<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle.*

M. DUCHATEL. — *L'Institut de Syrie.*

LOUIS et P. MURAT (Docteurs), médecins des croisades de la Revue Générale des Sciences et des Pèlerinages français en Orient. — *Les ruines franques en Syrie et en Palestine. — La protection des arbres historiques de la Syrie et de la Palestine.*

HENRI FROIDEVAUX, doyen de la Faculté des Lettres de l'Institut catholique de Paris, bibliothécaire et délégué de la Société de Géographie. — *La Société de Géographie et la Syrie, 1822-1914. — Une carte des Intérêts français dans la Turquie d'Asie en 1914.*

ERNEST BABELON, membre de l'Institut, président de la Section. — *Trois voyageurs archéologues en Syrie: le duc de Luynes, Louis de Clercq, le marquis de Vogüé.*

EMMANUEL DE MARTONNE, professeur à l'Université de Paris. — *L'Unité géographique de la Syrie.*

PP. SÉJOURNÉ ET VINCENT, de l'École biblique de Jérusalem. — *L'École d'archéologie française en Palestine.*

GAUDEFRY-DEMOBYNES, professeur au Collège de France. — *L'érudition française en Syrie.*

R. P. ZUMOFFEN, ancien professeur à l'Université de Beyrouth. — *La géologie du Liban.*

COMTE PAUL DURRIEU, membre de l'Institut. — *La France et le titre de roi de Jérusalem (note complémentaire).*

Carte des Intérêts français dans la Turquie d'Asie en 1914 (hors texte, en couleurs).

### FASCICULE III

#### Section de l'Enseignement,

1 vol. grand in-8°, 190 pp.

PAUL HUVELIN, professeur de droit à l'Université de Lyon, président de la section. — *Allocution inaugurale.*

R. P. COMBIER S. J. — *L'Observatoire de Ksara (Liban).*

M. JOUBIN, recteur de l'Université de Lyon. — *L'acte de l'Université de Lyon en Syrie.*

M. B. ARÈNE, professeur de droit à l'Université de Beyrouth. — *Le fonctionnement de l'École de Beyrouth: 1913-1914.*

P. HUVELIN, président de la section. — *Observations sur l'Enseignement secondaire et primaire en Syrie.*

R. P. BRÉMOND S. J. — *Le Collège Saint-Joseph de Beyrouth.*



- R. P. ROUX, des Lazaristes. — *Les Œuvres d'enseignement en Syrie, dirigées par les PP. Lazaristes et les Filles de la Charité.*
- R. P. DUPES S. J. — *Les Ecoles primaires françaises de campagne en Syrie ou écoles de pénétration.*
- T. C. F. JUSTINUS. — *Les Œuvres Scolaires de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes en Syrie.*
- T. C. F. AMPHILOQUE. — *Les Etablissements Scolaires des Petits-Frères de Marie en Syrie.*
- R. P. DOM BERNARD ETCHÉVERRY. — *Le séminaire syrien des Bénédictins à Jérusalem.*
- R. P. FEDERLIN, supérieur des PP. Blancs. — *Le séminaire oriental de Sainte-Anne de Jérusalem.*
- R. P. JÉRÔME DE LYON, O. M. C. — *L'action des Missionnaires Capucins pour l'influence française en Syrie.*
- R. P. DE CHAUMONTEL. — *Les œuvres des Religieuses de N.-D. de Sion en Terre Sainte.*
- R. M. CELINA LE BOUFFO. — *Les œuvres scolaires et hospitalières des Religieuses de Saint-Joseph de l'Apparition, en Palestine et en Syrie. — Les œuvres des Sœurs de la Charité de Besançon en Syrie et au Liban. — Les œuvres scolaires et hospitalières de la Congrégation de la Sainte-Famille de Villefranche-de-Rouergue. — Les œuvres scolaires des Religieuses de Saint-Joseph de Lyon à Adana.*
- HUBERT MORAND. — *Les écoles de Syrie ayant été subventionnées par l'Alliance française.*
- HOUËL MEISS, grand rabbin de Marseille. — *Les œuvres scolaires de l'Alliance israélite en Syrie.*
- PAUL HUVELIN, président de la Section. — *Observation sur l'Enseignement professionnel.*
- M. RIGOLIOT. — *L'École d'Ingénieurs de Beyrouth.*
- R. P. ROUX. — *Les écoles professionnelles des Filles de la Charité à Beyrouth.*
- R. P. DE CHAUMONTEL. — *L'Institut Saint-Pierre de Sion.*
- JOSEPH DELPECH, professeur de droit à l'Université de Dijon. — *L'enseignement professionnel dans les pays d'Orient.*
- R. P. DE DIANOUX, S. J. — *L'orphelinat agricole de Tanaïl.*
- EYSSAUTIER (Abbé). — *L'œuvre des Ecoles d'Orient. — Liste des Etablissements français de Syrie subventionnés par le Ministère des Affaires Étrangères.*
- Général DOLOT. — *L'influence française en Syrie et en Mésopotamie pour l'enseignement de notre langue, etc.*
- P. et L. MURAT (Docteurs). — *L'influence française à Trébizonde et en Arménie.*
- R. P. BERRÉ, O. P. — *La Mission des Dominicains français dans la Mésopotamie du Nord, le Kurdistan et l'Arménie.*
- R. P. LEY, S. J. — *L'imprimerie française des Pères Jésuites à Beyrouth.*

- ANDRÉ BITTAB. — *La création d'un Conservatoire de musique à Beyrouth.*
- M. J. DELPECH. — *Index des Etablissements scolaires en Syrie (80 pp.).*

#### FASCICULE IV

##### Section de Médecine et d'Hygiène publique,

1 vol. grand in-8°, 107 pp.

- HENRI DE BRUN (D<sup>r</sup>), de Beyrouth, correspondant de l'Académie de Médecine, président de la Section du Congrès français en Syrie. — *Allocution inaugurale.*
- ODDO (D<sup>r</sup>), secrétaire de la Section de médecine et d'hygiène publique. — *Rapport sur l'Assistance française en Palestine et en Syrie.*
- NÈGRE (D<sup>r</sup>). — *Rapport sur l'hygiène, la climatologie et l'épidémiologie en Syrie.*
- ALFRED COURY (D<sup>r</sup>). — *L'hygiène et la climatologie de la Syrie.*
- LOUIS et PAUL MURAT. — *Hygiène et médecine du voyageur en Syrie et en Palestine.*
- DE BRUN (Professeur). — *La peste pneumonique à Beyrouth.*
- MAURICE HACHE (D<sup>r</sup>). — *La névrose et les abcès quiniques.*
- DE PEYRELONGUE. — *Deux ans de pratique de l'ophtalmologie en Syrie.*
- COTTARD (D<sup>r</sup>). — *La clinique française en Syrie : six ans de pratique chirurgicale à Beyrouth.*
- NÈGRE (D<sup>r</sup>). — *La Faculté de médecine et de pharmacie de Beyrouth.*

#### HORS SERIE

- PAUL MASSON, correspondant de l'Institut, professeur à l'Université d'Aix-Marseille. — *Eléments d'une Bibliographie française de la Syrie* (géographie, ethnographie, histoire, archéologie, langues, littératures, religions), 1 vol. grand in-8° de xvi, 528 pp. Première partie : *Liste chronologique des publications*, avec suppléments. Elle commence par les Itinéraires français du XI<sup>e</sup> siècle et se termine en janvier 1919. Elle ne comprend pas moins de 4.534 ouvrages ou articles de revues, dont la référence exacte est donnée (pp. 1 à 466); Deuxième partie : *Index alphabétique des auteurs sur deux colonnes*, pp. 467 à 497; Troisième partie : *Index méthodique sommaire des matières*, pp. 499 à 525, sous huit rubriques différentes (une rubrique « Publications diverses », ajoutée aux sept ci-dessus), avec nombreuses subdivisions, qui rendent les recherches faciles, en renvoyant toujours au numéro de la liste de la première partie.